



Communiqué de presse

TELUS communique ses résultats du quatrième trimestre

Les résultats prévisionnels pour 2005 ont été atteints, et ce, malgré l'incidence de l'interruption de travail dans l'Ouest

VANCOUVER, le 17 fév. /CNW/ - TELUS Corporation (T et T.NV à la Bourse de Toronto; TU à la Bourse de New York) a communiqué aujourd'hui pour le quatrième trimestre de 2005 des produits d'exploitation de 2,1 G\$; cette hausse de 6 % par rapport à l'exercice précédent est attribuable à la vigueur soutenue des activités sans fil, notamment au nombre record d'ajouts nets. Le bénéfice d'exploitation (BAIIA) a reculé de 4 % en raison des dépenses ponctuelles plus élevées liées à l'interruption de travail prolongée dans l'Ouest canadien qui s'est terminée à la fin novembre. Pour le quatrième trimestre, le bénéfice par action (BPA) déclaré était de 22 cents, comparativement à 38 cents pour la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant essentiellement l'interruption de travail, des coûts de restructuration plus élevés et une charge de financement non récurrente de six cents pour l'amortissement anticipé de 1,6 G\$ sur la dette. Après normalisation de ces éléments et des redressements fiscaux et d'autre nature, le BPA aurait augmenté de 40 % par rapport à la période comparable de l'exercice précédent. Les flux de trésorerie disponibles sont demeurés solides à 110 M\$ pour le trimestre, en baisse de 12 M\$ ou 10 % par rapport à l'exercice précédent.

TELUS a atteint ou dépassé les résultats prévisionnels consolidés qu'elle s'était fixés pour 2005 il y a un an, et ce, malgré l'incidence de l'interruption de travail. Les résultats de 2005 étaient également compatibles avec les derniers résultats prévisionnels révisés de décembre 2005. En 2005, TELUS a déclaré une croissance des produits d'exploitation et du BAIIA de 7 %, ainsi qu'une hausse de 24 % du bénéfice net. Les vigoureux flux de trésorerie disponibles de 1,5 G\$ générés par la société ont servi au rachat de 892 M\$ en actions de TELUS en 2005, à l'accroissement du niveau de dividende trimestriel de 38 % pour les deux premiers versements de 2006 et à la réduction de l'encours de la dette.

POINTS SAILLANTS DES DONNEES FINANCIERES

| En millions de dollars canadiens, sauf les montants par action (non vérifié) | Trimestre clos le 31 décembre | | |
|--|-------------------------------|---------|----------|
| | 2005 | 2004 | % Change |
| Produits d'exploitation | 2,086.7 | 1,964.9 | 6.2 |
| BAIIA(1) | 734.4 | 766.6 | (4.2) |
| Bénéfice d'exploitation | 321.2 | 349.1 | (8.0) |
| Bénéfice net | 78.5 | 135.6 | (42.1) |
| Bénéfice de base par action (BPA)(2) | 0.22 | 0.38 | (42.1) |
| Dépenses en immobilisations | 374.1 | 343.4 | 8.9 |
| Marge brute d'autofinancement | 805.0 | 613.8 | 31.2 |
| Flux de trésorerie disponibles(3) | 109.8 | 121.9 | (9.9) |

(1) Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) correspond aux produits d'exploitation diminués des charges d'exploitation ainsi que des coûts de restructuration et de réduction de l'effectif. Se reporter à la section 11.1 du Rapport de gestion.

(2) Le BPA pour le trimestre de 2005 inclut les incidences défavorables d'environ 10 cents en dépenses nettes liées à l'interruption de travail, sept cents en coûts de restructuration et de

réduction de l'effectif, six cents pour la perte de financement sur le remboursement de la dette à long terme et un cent pour les redressements fiscaux.

(3) Se reporter à la section 11.2 du Rapport de gestion.

Darren Entwistle, président et chef de la direction, a déclaré : "Pendant l'exercice 2005, TELUS a montré la robustesse de sa stratégie commerciale centrée sur le secteur national sans fil et la croissance du secteur des données. Les résultats du quatrième trimestre témoignent une solide croissance des activités sans fil et de données. Les résultats record obtenus par TELUS pour le quatrième trimestre et l'exercice en matière d'ajouts nets d'abonnés aux services sans fil et d'améliorations soutenues du revenu par appareil se sont traduits par des hausses annuelles respectives des produits d'exploitation et du BAIIA de 16 % et de 14 %. Une étape clé a été franchie au quatrième trimestre avec la signature d'une nouvelle convention collective qui permet une souplesse d'exploitation et une productivité accrues et qui favorise une meilleure prestation de services à la clientèle dans un marché de plus en plus concurrentiel. La récente fusion de nos services filaires et sans fil au sein d'une structure d'exploitation unique améliore nos économies d'échelle et notre capacité de tirer parti de la convergence actuelle des technologies liées aux services filaires et sans fil. TELUS est désormais en excellente position pour se consacrer entièrement à la satisfaction de la clientèle, aux activités concurrentielles et à l'atteinte de ses objectifs pour 2006 visant une solide croissance financière.)"

Robert McFarlane, vice-président directeur et chef des finances, a déclaré : "Il est remarquable que TELUS ait réussi à atteindre et même à dépasser tous ses objectifs financiers initiaux pour 2005 qui, en plus d'être considérés comme ambitieux à l'époque, ne prenaient pas en compte l'incidence de l'interruption de travail. Pour ce qui est du quatrième trimestre, une interprétation (interprétation/comparaison) avisée des résultats d'exploitation doit tenir compte des dépenses ponctuelles engagées à la suite de l'interruption de travail et du coût non récurrent d'un remboursement anticipé de la dette qui, conjugués aux coûts de restructuration et des redressements fiscaux, ont eu une incidence négative sur le BPA, le réduisant de 24 cents pour le trimestre. La solidité de nos activités sous-jacentes au quatrième trimestre est reflétée dans la hausse de 40 % sur douze mois du bénéfice net après normalisation en fonction de ces facteurs. À noter, TELUS a réussi une fois de plus à remettre une part appréciable de capitaux à nos investisseurs au cours du trimestre. En décembre, nous nous sommes servis de notre solide situation de trésorerie pour racheter de façon anticipée 1,6 G\$ en billets, ce qui a entraîné deux autres évaluations du crédit à la hausse au quatrième trimestre. Durant le trimestre, nous avons également racheté 5,1 millions d'actions pour 229 M\$ et, au total, nous avons maintenant racheté 23 millions d'actions pour 970 M\$ depuis nos premiers rachats en décembre 2004. Enfin et tel qu'annoncé précédemment, nous avons accru de 38 % le dividende trimestriel au début de 2006. Compte tenu de nos flux de trésorerie disponibles pour 2006, qui devraient se situer entre 1,55 G\$ et 1,65 G\$, nous sommes bien placés pour continuer à remettre des capitaux aux actionnaires et à faire fructifier notre valeur."

Le présent communiqué de presse contient des énoncés portant sur des événements et des résultats financiers et d'exploitation futurs de TELUS Corporation qui sont de nature prospective. De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent de la part de la société qu'elle émette des hypothèses et ils peuvent faire l'objet de risques et d'incertitudes. Il existe un risque considérable que les prédictions ou autres énoncés prospectifs se révèlent inexacts. Les lecteurs sont ainsi mis en garde de ne pas se fier indûment à ces énoncés car un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions, les actions et les événements futurs réels diffèrent considérablement des objectifs, des attentes, des estimations ou des intentions exprimés dans les énoncés prospectifs. Part conséquent ce communiqué de presse est sous réserve de la clause de non-responsabilité et qualifié par les hypothèses (incluant les hypothèses pour les cibles de 2006), les qualifications et les facteurs de risque mentionnés dans le rapport de gestion - 15 février 2006

POINTS SAILLANTS DES DONNEES D'EXPLOITATION

Services sans fil de TELUS

Solide croissance des produits d'exploitation et nombre record d'ajouts nets d'abonnés

- Hausse des produits d'exploitation de 121 M\$ ou 16 % à 877 M\$ pour le quatrième trimestre de 2005 par rapport au trimestre comparable de 2004.
- Augmentation du BAIIA de 41 M\$ ou 14 % comparativement au quatrième trimestre de 2004, et ce, en dépit des frais d'acquisition accrus liés aux ajouts bruts records.
- Progression de 2 \$ des PMPA (produits d'exploitation moyens par appareil d'abonné), qui atteignent 63 \$, par rapport au quatrième trimestre de 2004.
- Augmentation trimestrielle des frais d'acquisition par ajout brut d'abonné de 10 % à 449 \$, laquelle est imputable à une intensification des activités promotionnelles.
- Nombre record d'ajouts nets d'abonnés pour le trimestre, soit 235 000, en hausse de 26 % par rapport au quatrième trimestre de 2004, grâce à une solide croissance des abonnés aux services prépayés et au nombre stable d'ajouts aux services facturés de 143 200.
- Légère amélioration du taux de désabonnement combiné, qui passe de 1,45 % pour le trimestre comparable de l'exercice précédent à 1,42 %.
- Hausse des flux de trésorerie (BAIIA moins les dépenses en immobilisations) de 20 M\$ ou 12 %, les portant à 182 M\$ pour le quatrième trimestre, en raison d'un BAIIA plus élevé, en partie contrebalancé par des dépenses en immobilisations plus importantes.

Services filaires de TELUS

Stabilité des produits d'exploitation, mais dépenses ponctuelles accrues liées à l'interruption de travail

- Au quatrième trimestre, les produits d'exploitation sont demeurés inchangés par rapport au trimestre correspondant de 2004, atteignant 1 210 M\$, en dépit de l'interruption de travail dans l'Ouest canadien.
- Les produits d'exploitation liés à la transmission de données ont progressé de 7 %, soutenus par la hausse des produits tirés des services Internet et des services de transmission des données améliorés.
- Les produits tirés des services interurbains ont diminué de 8 % à 212 M\$, reflet d'une concurrence accrue et des ressources plus restreintes durant l'interruption de travail.
- Le BAIIA a reculé de 15 %, les produits stables ayant été contrebalancés par des dépenses ponctuelles accrues liées à l'interruption de travail dans l'Ouest canadien, laquelle a pris fin en novembre.
- Le BAIIA de nos activités d'entreprise non titulaire a atteint 7,1 M\$, ce qui représente un cinquième trimestre consécutif de BAIIA positif et une augmentation de 92 % par rapport au quatrième trimestre de 2004.
- Les ajouts nets d'abonnés à Internet haute vitesse se sont chiffrés à 27 000, soit 22 % de moins qu'il y a douze mois, mais en hausse nette par rapport au troisième trimestre, alors que nous avons commencé à nous remettre de l'interruption de travail. A la fin de l'année la clientèle Internet globale est tout juste en deçà de 1 million.
- Le nombre de lignes d'accès au réseau a diminué de 18 000 au cours du trimestre, soit 2,4 % de moins qu'il y a douze mois, ce qui reflète la perte de lignes résidentielles imputable aux activités de concurrents et au remplacement des services filaires par le sans-fil et à l'effet de l'interruption de travail.
- Les flux de trésorerie (le BAIIA moins les dépenses en immobilisations) ont reculé de 32 % à 179 M\$, comparativement au dernier trimestre de 2004, principalement en raison d'un BAIIA moindre et de dépenses en immobilisations plus élevées liées au report de dépenses au quatrième trimestre à la suite de l'interruption de travail.

FAITS NOUVEAUX CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

Les membres du TWU ratifient une nouvelle convention collective de cinq ans avec TELUS

Le 18 novembre, les membres du TWU (Telecommunications Worker's Union) ont voté en faveur du deuxième protocole d'entente conclu le 6 novembre entre la société et le conseil exécutif et le comité de négociation du TWU. Le premier protocole d'entente avait été rejeté par une faible majorité lors d'un vote tenu le 30 octobre. La nouvelle convention collective visant quelque 14 000 employés sera en vigueur du 20 novembre 2005 au 19 novembre 2010. La ratification de l'entente met fin à un processus complexe entrepris il y a cinq ans consistant à refondre six conventions collectives distinctes, anciennement représentées par cinq syndicats différents, en une seule. Cette ratification a mis fin à une interruption de travail qui a débuté le 21 juillet 2005 et au rappel au travail progressif de près de 8 000 employés, qui avaient pratiquement tous repris le travail à la première semaine de décembre.

La nouvelle entente quinquennale prévoit une souplesse d'exploitation et une productivité accrues, amène les membres de l'équipe à privilégier nos activités principales et facilite l'amélioration des services à la clientèle, dans un marché de plus en plus compétitif. Elle favorise une culture valorisant le rendement en misant sur un régime universel de rémunération variable lorsque les mesures de rendement sont satisfaites, l'avancement professionnel en fonction du rendement et l'ancienneté. L'entente ouvre également la voie à une nouvelle ère positive. Par exemple, la société et le TWU ont convenu de collaborer en vue d'éliminer divers types d'actions en justice entre les parties. De même, un forum d'intérêt commun a été établi à titre de mécanisme de collaboration et de dialogue.

TELUS conclut une première offre publique de rachat dans le cours normal des activités et annonce une deuxième offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 24 millions d'actions

Au cours du quatrième trimestre, dans le cadre de deux offres publiques distinctes de rachat dans le cours normal des activités, TELUS a racheté un total de 5,1 millions d'actions (réparties également entre des actions ordinaires et des actions sans droit de vote), pour un décaissement total de 229 M\$.

Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités conclue le 19 décembre 2005, TELUS a racheté 10,3 millions d'actions ordinaires et 11,5 millions d'actions sans droit de vote, soit 85 % du montant total autorisé, pour 913 M\$.

TELUS a entrepris un nouveau programme de rachat dans le cours normal des activités le 20 décembre 2005 dans l'intention, si cela s'avère utile, d'acheter aux fins d'annulation, sur une période de 12 mois, jusqu'à 12 millions de ses actions ordinaires en circulation et 12 millions de ses actions sans droit de vote en circulation à la Bourse de Toronto. Ces titres représentaient respectivement 6,5 % et 7,2 % des actions émises et en circulation de chaque catégorie. Dans le cadre du deuxième programme, au cours des sept derniers jours de bourse de 2005, un total de 1,2 million d'actions ont été rachetées, pour un décaissement global de 58 M\$, ce qui représente 5 % des 24 millions d'actions autorisées par le programme.

Au total, en vertu des deux programmes, TELUS a racheté en 2005 20,8 millions d'actions pour 892 M\$, au prix moyen de 42,89 \$ l'action. TELUS considère que de tels achats sont dans le meilleur intérêt de TELUS et qu'ils constituent une occasion d'investissement attrayante et une utilisation avisée des fonds de la société susceptible d'accroître la valeur des actions restantes.

Le 1er décembre 2005, TELUS rachète 1,6 G\$ en billets à 7,5 % échéant le 1er juin 2006

Le 1er décembre 2005, TELUS a racheté pour 1 578 M\$ de ses billets de série CA à 7,5 % échéant le 1er juin 2006. Le prix de rachat pour ces billets était, par tranche de 1 000 \$ CA en principal, de 1 018,13 \$ CA, selon le rendement d'une obligation du Gouvernement du Canada ayant une échéance équivalente, plus 35 points de base, tel que défini dans l'acte de fiducie régissant les billets. Les détenteurs de billets ont également reçu les paiements d'intérêt semestriels à échéances fixes le 1er décembre 2005.

Les coûts et les réductions de valeur hors caisse liés à ce remboursement anticipé se sont traduits par des charges de financement accrues qui ont eu une incidence après impôts de 6 cents par action sur la société au quatrième trimestre de 2005. A la suite de ce rachat, la société réalise des économies nettes sur les intérêts débiteurs depuis décembre 2005.

TELUS a financé les rachats à même ses fonds généraux, y compris les soldes de trésorerie, le produit de la titrisation des créances, et les fonds disponibles en vertu de ses facilités de crédit renouvelables.

TELUS intègre TELUS Mobilité et TELUS Communications

En novembre, TELUS Corporation a commencé à intégrer les secteurs d'exploitation sans fil et filaire - TELUS Mobilité et TELUS Communications - au sein d'une seule structure d'exploitation.

Cette intégration cadre avec la stratégie de croissance nationale de TELUS visant à proposer des solutions intégrées permettant à TELUS de se démarquer de la concurrence. Grâce à ce changement, TELUS peut tirer parti de la convergence actuelle entre les technologies de services sans fil et filaires, ainsi que de l'importance soutenue accordée par TELUS à l'efficacité et à l'efficacité opérationnelles. TELUS continuera, comme dans le passé, à préparer des rapports financiers distincts pour ses activités du secteur sans-fil.

Changements organisationnels à TELUS Québec

Après 31 années d'une fructueuse carrière à Québec-Tel et à TELUS Québec, Hugues St-Pierre a annoncé son départ à la retraite. A titre de vice-président directeur et président de TELUS Québec, M. St-Pierre a contribué de manière significative à la réussite de TELUS et joué un rôle important dans l'exécution de sa stratégie de croissance nationale. Il a également apporté une contribution précieuse à la vie des collectivités de l'est du Québec, dont Rimouski. Il demeurera conseiller auprès de TELUS et présidera la Commission communautaire de Rimouski de TELUS.

Conformément à la nouvelle structure opérationnelle intégrée, Karen Radford assume de plus grandes responsabilités en tant que vice-présidente directrice et présidente de TELUS Québec et Solutions de partenariats. Depuis Montréal, Mme Radford dirigera une équipe régionale offrant des services aux entreprises, aux clients et aux abonnés sans fil du Québec. Elle conserve son poste à la tête de l'équipe des Solutions de partenariats qui propose des services de gros et de télécommunications aux entreprises de télécoms, ainsi que des services de téléphonistes à la clientèle.

SOLUTIONS AUX CONSOMMATEURS

Nouveaux réseau et appareils sans fil haute vitesse

En novembre, TELUS a lancé son réseau sans fil haute vitesse d'envergure nationale dans cinq grandes agglomérations urbaines, soit Vancouver, Calgary, Edmonton, Montréal et Toronto, et elle prévoit en poursuivre le déploiement dans d'autres villes du Canada en 2006. Fondé sur la norme AMRC 1xEVDO, le réseau sans fil haute vitesse de TELUS offre aux clients l'accès Internet et

aux autres réseaux de transmission des données à large bande. Les vitesses de téléchargement se situent habituellement entre 400 et 700 kbit/s, soit au moins six fois plus que l'offre précédente de TELUS en matière de réseaux de données mobiles, et la vitesse de pointe peut dépasser 2 Mbit/s.

Téléphones intelligents haute vitesse : TELUS a également présenté plusieurs nouveaux téléphones et dispositifs de transmission des données fonctionnant sur son réseau sans fil haute vitesse, notamment deux nouveaux "téléphones intelligents" offrant l'accès sans fil haute vitesse aux services Internet et de courrier électronique. Le BlackBerry 7130e de Research In Motion (RIM) offre la fonctionnalité BlackBerry intégrale, soit téléphone, courrier électronique, Internet, messagerie textuelle, agenda électronique et applications de transmission de données, le tout dans un format compact semblable à celui d'un appareil sans fil. Le UTStarcom Pocket PC 6700 fonctionne sur Windows Mobile 5.0, ce qui permet un accès sans fil toujours actif au courrier électronique avec Microsoft Office Outlook Mobile et à diverses applications mobiles comme Microsoft Office PowerPoint Mobile, Microsoft Office Excel Mobile, Internet Explorer Mobile et Windows Media Player.

RAZR haute vitesse : En février, TELUS a lancé le Motorola RAZR V3c, première version de ce téléphone sans fil ultramince et sophistiqué fonctionnant sur un réseau EVDO haute vitesse. Doté d'un appareil photo de 1,3 mégapixel, de la technologie Bluetooth, d'un lecteur MP3 intégré et d'une application de reconnaissance vocale évoluée, l'astucieux Motorola RAZR V3c tire pleinement parti du réseau sans fil haute vitesse de TELUS. Il accélère la navigation sur Internet ainsi que le téléchargement de fichiers volumineux, comme des images, des sonneries, des jeux et des applications logicielles. Les clients peuvent également utiliser le RAZR comme un modem sans fil grâce à une trousse optionnelle qui leur offre l'accès Internet haute vitesse sur leur portable.

Cartes de données haute vitesse : TELUS offre par ailleurs deux nouvelles cartes de données pour PC, la Kyocera Passport KPC650 et la Sierra Wireless AirCard 580. Les deux cartes s'installent rapidement dans un ordinateur portable et permettent aux clients d'affaires et à ceux qui utilisent Internet de manière intensive de bénéficier d'un accès sans fil haute vitesse à Internet et à d'autres réseaux de transmission des données partout à l'intérieur de la zone de couverture du réseau sans fil haute vitesse de TELUS.

Tous les appareils de transmission des données fonctionnant sur le réseau sans fil haute vitesse de TELUS sont également "rétrocompatibles" avec son réseau 1X national de transmission des données. Le réseau 1X de TELUS dessert déjà plus de 90 % de la population canadienne à qui il offre un accès aux données sans fil rapide et fiable dans les régions qui ne sont pas encore couvertes par le réseau sans fil haute vitesse.

Expansion des services d'itinérance internationale

En novembre, TELUS a lancé deux nouvelles solutions d'itinérance internationales, le téléphone mondial Motorola A840 et la carte d'itinérance internationale GSM, qui permettent toutes deux aux clients du service SCP de TELUS de se déplacer dans plus de 120 pays dans le monde.

Le téléphone mondial Motorola A840 associe l'accès aux réseaux AMRC et GSM, ce qui assure aux clients un signal sans fil peu importe le pays dans lequel ils voyagent. Son boîtier bivalve stylisé renferme un lecteur MP3, une carte mémoire Trans-Flash amovible, un appareil photo numérique de 1,2 mégapixel avec flash, un haut-parleur intégré et une application de reconnaissance vocale indépendante du locuteur. Le Motorola A840 permet également aux clients de transférer la carte d'identification de l'abonné (SIM) de leur appareil à un autre téléphone et il accepte les cartes GSM pour que le client puisse utiliser un numéro de téléphone local à l'étranger. Aux clients qui n'ont pas continuellement besoin de la puissance d'un téléphone mondial, TELUS propose également l'itinérance mondiale GSM à un prix de 25 \$. Une fois insérée dans un

téléphone GSM non verrouillé, la carte reproduit le compte d'un abonné du service postpayé SCP, ce qui signifie que tous les appels et messages textes internationaux sont portés à son relevé mensuel courant.

Début du lancement de TELUS TV

Élément central de la gamme de services de domotique Cyberlogis (Future Friendly(R) Home) de TELUS, le service Internet haute vitesse met de nouvelles possibilités en matière de communication et de divertissement à la portée des consommateurs, notamment un service de télévision entièrement numérique grâce à l'infrastructure de protocole Internet de TELUS.

Les signaux de TELUS TV(R) et ses centaines de chaînes numériques sont maintenant transmis dans certains quartiers de Calgary et d'Edmonton par le centre de distribution du contenu par satellite à la fine pointe du progrès qui se trouve à Edmonton. TELUS est en train de construire un centre similaire au coût de 15 M\$ au nord de la vallée du Fraser, en Colombie-Britannique, en prévision du lancement de TELUS TV dans cette province, lequel devrait avoir lieu en 2006. Ce centre, qui est ce qu'on appelle communément une "tête de réseau", proposera d'abord aux abonnés de TELUS TV plus de 200 chaînes vidéo et audio lorsqu'il sera en service, et ce nombre devrait passer à plus de 300 en moins d'un an. Outre les huit antennes paraboliques, auxquelles on peut en adjoindre trois de plus, TELUS procède actuellement à l'installation d'un réseau IP et d'une technologie de transport des signaux, lequel permettra de gérer ceux-ci et de diffuser le contenu auprès des clients. Les installations de l'Alberta et de la Colombie-Britannique pourront se relayer mutuellement, ce qui protégera les clients des interruptions de service en cas de panne de l'une des installations.

TELUS a également annoncé une entente à long terme avec Twentieth Century Fox en vue de présenter les films de ce grand studio de Hollywood sur les ondes de TELUS TV. De récentes superproductions à succès de Fox, comme les 4 Fantastiques, le Royaume des cieux, M. et Mme Smith et Robots, ainsi que les classiques du cinéma hollywoodien faisant partie de sa vaste cinémathèque, seront offerts par l'entremise du service de vidéo sur demande TELUS TV.

SOLUTIONS D'AFFAIRES

TELUS signe une entente de 137 M\$ avec Hamilton Health Sciences

En novembre, TELUS a annoncé la signature d'une entente de 15 ans avec Hamilton Health Sciences concernant les processus et les composants infotechnologiques de ses services de ressources humaines. En vertu de cette entente d'une valeur de 137 M\$, TELUS mettra en oeuvre une nouvelle technologie et mettra à niveau le système de gestion des ressources humaines de Hamilton Health Sciences, en plus d'assurer la gestion quotidienne et la prestation de services de ressources humaines, dont la paie, l'embauche, la rémunération, la santé et la sécurité au travail et les avantages sociaux.

L'entente comprend également la création d'un nouveau centre d'excellence TELUS en Ontario, lequel permettra à la société, en collaboration avec Hamilton Health Sciences, de mettre au point, de tester et d'évaluer des solutions systèmes de ressources humaines qui devraient être commercialisées auprès d'autres clients du secteur de la santé et du secteur public en général.

Hamilton Health Sciences est une famille de cinq hôpitaux et d'un centre anticancéreux au service de plus de 2,3 millions d'habitants de Hamilton et de la région centrale du sud de l'Ontario.

TELUS renouvelle son contrat avec Finning International

Finning International, un des principaux concessionnaires mondiaux de machinerie lourde Caterpillar, a prorogé jusqu'en 2011 son entente de services de technologie avec TELUS. L'annonce de ce contrat de six ans évalué à 39,5 M\$ a eu lieu en janvier.

Finning confie à TELUS la prestation de services de TI et de soutien dans ses installations du Canada et du Royaume-Uni. Parmi cette vaste gamme de services, mentionnons la gestion quotidienne de tous les problèmes de TI, le soutien des ordinateurs de bureau et le service de dépannage, la gestion de réseau, le soutien des applications, la sauvegarde et la récupération, ainsi ue la gestion des réseaux étendus et locaux.

TELUS International, division de TELUS qui exploite ses solutions de télécommunications au profit d'entreprises du marché international, sera responsable de la prestation de ces services au Royaume-Uni. TELUS fournit des services de TI à Finning au Canada depuis 1999 et au Royaume-Uni depuis 2003.

TELUS, première société à commercialiser la solution End Point Security Agent service

En octobre, TELUS a annoncé le lancement de la solution TELUS End Point Security Agent service, qui constitue le plus récent ajout à son portefeuille de solutions complètes de gestion de la sécurité. Contrairement aux solutions traditionnelles de sécurité sur le bureau, End Point Security Agent service analyse les comportements informatiques suspects plutôt que de faire appel aux courriels ou à l'appariement des signatures de fichiers pour détecter les vers et les virus. Grâce aux technologies à la fine pointe de l'industrie de Cisco Systems qu'elle utilise, TELUS est la première société à présenter ce produit en tant que solution entièrement gérée au Canada.

TELUS lance une solution sans fil de saisie de données sur le terrain pour l'industrie pétrolière et gazière

TELUS a lancé une solution sans fil de saisie de données sur le terrain destinée à l'industrie pétrolière et gazière qui permet aux sociétés de saisir électroniquement des renseignements essentiels sur l'état de l'exploitation et sur la facturation à partir du champ pétrolier. Créée en partenariat avec Spira Data Corp., cette solution révolutionnaire fournit, de manière plus rapide et plus précise, des informations relatives à la facturation et à l'état de l'exploitation provenant du terrain. Cette annonce est survenue en octobre.

Le service fonctionne grâce à Spira 4, application logicielle de saisie de données novatrice de Spira, et tire parti des services de gestion et d'infrastructure des TI de TELUS, ainsi que de son réseau sans fil, afin d'offrir la première solution de saisie de données sur le terrain de bout en bout entièrement gérée de l'industrie. Tucker Wireline Services, société de Calgary exerçant ses activités dans les domaines de la diagraphie et de la perforation des puits de pétrole, a joué un rôle essentiel dans la mise au point de cette solution sans fil de saisie de données sur le terrain et elle est la première à l'avoir déployée. La solution permet à Tucker Wireline Services de transmettre des données à son siège social de manière sûre et économique. L'entreprise profite ainsi d'une facturation accélérée, d'une réduction des erreurs, de l'établissement de rapports en temps réel, ainsi que d'une connectivité et d'une sécurité fiables.

TELUS estime que, seulement dans l'Ouest canadien, plus de 4 000 sociétés pourraient tirer parti de cette solution conçue spécialement pour l'industrie et mise au point grâce à une compréhension approfondie des besoins des activités se déroulant sur les champs pétroliers et gaziers.

Créer des collectivités où le futur sera simple

TELUS continue de réaliser des investissements considérables dans les collectivités où les membres de son équipe vivent, travaillent et offrent des services. TELUS est déterminée à devenir la première entreprise citoyenne du Canada et à jouer un rôle prépondérant auprès des Canadiens en utilisant à bon escient son argent, ses technologies et son expertise.

En janvier, TELUS a lancé la Commission communautaire de Vancouver de TELUS dans le cadre d'un programme philanthropique national. Des commissions communautaires de TELUS ont été mises sur pied à Edmonton, à Calgary, à Toronto, à Ottawa, à Montréal et à Rimouski en vue d'intensifier le soutien constant qu'offre TELUS à d'importants organismes de bienfaisance partenaires, et ce, en augmentant ses investissements dans de plus petits projets à l'échelle locale. La Commission communautaire de Vancouver de TELUS gèrera des dons annuels de 500 000 \$ pour des programmes philanthropiques dans la vallée du bas Fraser.

En novembre, TELUS s'est engagée à remettre 2 M\$ à des oeuvres de bienfaisance admissibles au Canada, en remplacement de la campagne de dons de charité de ses employés pour 2005, en vertu de laquelle TELUS verse une somme égale au total des contributions. Par suite de la grève à TELUS, la société a suspendu la campagne des employés pour 2005, mais elle compte la rétablir en 2006. Cette campagne permet d'appuyer plus de 250 organismes caritatifs au Canada, dont Kidsport, l'Alliance for Arts & Culture et la Fondation Rêves d'Enfants. En outre, un certain nombre d'organismes de bienfaisance voués à la protection de l'environnement ont été ajoutés au programme cette année.

TELUS reconnue pour son excellence en gouvernance et en production de rapports d'entreprise

En décembre, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a récompensé TELUS pour son excellence en gouvernance et en production de rapports d'entreprise. A l'occasion de la remise des prix du Concours des meilleurs rapports d'entreprise de l'ICCA, TELUS a reçu le Prix d'excellence pour la meilleure information sur la gouvernance d'entreprise au Canada, tous secteurs d'activité confondus. Le rapport annuel 2004 de TELUS a également reçu le Prix d'excellence pour le meilleur rapport d'entreprise dans le secteur des communications et des médias. TELUS est ainsi reconnue pour l'excellence de ses rapports d'entreprise pour la onzième année de suite par l'ICCA.

En janvier, TELUS a mérité un prix d'IR Magazine Canada récompensant le meilleur rapport annuel pour 2004 et la meilleure politique en matière de divulgation de renseignements. Ces distinctions renforcent l'excellent dossier de TELUS au chapitre de la régie d'entreprise et de la divulgation de renseignements.

Le Women's Executive Network honore des membres de la haute direction de TELUS

En novembre, le Women's Executive Network a inclus trois membres de la haute direction de TELUS dans sa liste annuelle des femmes les plus puissantes du Canada. Karen Radford, vice-présidente directrice et présidente de TELUS Québec et de Solutions de partenariats, Judy Shuttleworth, vice-présidente directrice aux ressources humaines, et Janet Yale, vice-présidente directrice aux affaires générales, comptent parmi les cent femmes faisant partie de la liste 2005. C'est la deuxième fois que Mmes Radford et Yale figurent sur cette liste.

Les trois femmes ont mérité cet honneur en raison de leurs exploits professionnels, de leurs qualités d'animatrices et leur engagement dans la collectivité. Toutes trois oeuvrent au sein d'organismes communautaires locaux, en plus d'être des dirigeantes dynamiques et une source d'inspiration pour les employés de TELUS, peu importe leur sexe.

Déclaration de dividende

Le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de de vingt-sept cents et demi (0,275 \$) par action ordinaire et par action sans droit de vote en circulation, payable le 1er avril 2006 aux actionnaires dûment inscrits à la fermeture des bureaux le 10 mars 2006.

Certains produits et services mentionnés dans ce communiqué sont des marques de commerce. Les symboles MC et TD indiquent les produits et services appartenant à TELUS Corporation ou ses filiales. Les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

Renseignements: Communications externes :
Allison Vale, (416) 629-6425,
allison.vale(at)telus.com;

Relations avec les investisseurs :
Robert Mitchell,
(604) 279-3219, robertmitchell(at)telus.com/

(T. T.NV. TU)

CO: TELUS Corporation
ST: Colombie-Britannique
IN: TLS
SU: ERN DIV

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des énoncés portant sur des événements et des résultats financiers et d'exploitation futurs de TELUS Corporation (TELUS ou la société) qui sont de nature prospective. De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent de la part de la société qu'elle émette des hypothèses et ils peuvent faire l'objet de risques et d'incertitudes. Il existe un risque considérable que les prédictions ou autres énoncés prospectifs se révèlent inexacts. Les lecteurs sont ainsi mis en garde de ne pas se fier indûment à ces énoncés car un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions, les actions et les événements futurs réels diffèrent considérablement des objectifs, des indications, des attentes, des estimations ou des intentions exprimés dans les énoncés prospectifs au sujet de la situation financière et de l'exploitation.

Les hypothèses à l'égard des objectifs de 2006 incluent : une croissance économique conforme aux estimations provinciales et nationales faites récemment par le Conference Board du Canada qui étaient disponibles en 2005, incluant une croissance de 3,1 % du produit intérieur brut du Canada; une concurrence accrue sur le marché des services sans fil résidentiels et d'affaires; un gain au titre de la pénétration du marché des services avec fil similaire à celui de 2005, soit environ cinq points de pourcentage; des charges d'environ 100 millions de dollars au titre de la restructuration et de la réduction de l'effectif; un taux d'imposition effectif d'environ 35 %; aucune acquisition ni aucun dessaisissement de taille prévu; aucune modification des règles touchant la propriété étrangère; maintien ou amélioration des cotes de crédit de qualité.

Les facteurs pouvant faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux prévus incluent, sans toutefois s'y limiter : la concurrence, les progrès technologiques (y compris le recours à des systèmes et à la technologie de l'information), les changements à la réglementation, les ressources humaines (y compris des perturbations potentielles du travail), l'intégration des activités et les réorganisations internes, les risques liés aux processus (y compris la conversion des systèmes existants, notamment les systèmes de sécurité), les exigences en matière de financement et d'endettement (y compris les rachats d'actions et les remboursements de dette), les questions fiscales, les développements touchant la santé, la sécurité et l'environnement, les litiges et les questions d'ordre juridique, les événements touchant la poursuite des activités (y compris les menaces causées par l'homme et les menaces naturelles), la croissance et les fluctuations de l'économie (y compris le rendement et la capitalisation du régime de retraite et les charges afférentes) et les autres facteurs de risque dont il est question dans le présent document et qui sont mentionnés de temps à autre dans les rapports de TELUS, les documents d'information publiés par la société, y compris la notice annuelle, et dans d'autres documents déposés auprès des commissions des valeurs mobilières au Canada (sur le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com) et aux États-Unis (sur le site EDGAR à l'adresse www.sec.gov).

Pour de plus amples détails, se reporter à la rubrique 10, « Risques et incertitudes », du rapport de gestion annuel 2004 de TELUS, aux mises à jour présentées dans les rapports de gestion intermédiaires des premier, deuxième et troisième trimestres de 2005 et au présent rapport.

Rapport de gestion – Le 15 février 2006

Le texte qui suit constitue une analyse de la situation financière et des résultats d'exploitation consolidés de TELUS Corporation pour les trimestres et les exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004. Ce rapport contient des données prospectives qui renvoient à la déclaration de la société à l'égard des énoncés prospectifs figurant plus haut et qui doivent être lues conjointement avec celle-ci. Le rapport de gestion a été revu par le comité de vérification de TELUS le 14 février 2006 et approuvé par le conseil d'administration de cette dernière le 15 février 2006. Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens.

La société a publié de l'information au sujet de certaines mesures non définies par les PCGR et l'inclut dans l'information présentée parce qu'elles constituent des mesures auxquelles la direction a recours pour évaluer la performance de ses unités et secteurs d'exploitation. Les mesures non définies par les PCGR servent à déterminer si la société respecte les clauses restrictives de ses conventions d'emprunt. Étant donné que les mesures non définies par les PCGR n'ont pas de signification normalisée, les règlements sur les valeurs mobilières exigent que ces mesures soient définies clairement et qu'elles fassent l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables. Pour de plus amples renseignements sur la définition, le calcul et le rapprochement des mesures non définies par les PCGR présentées dans les états consolidés, les lecteurs doivent se reporter à la rubrique 11., « Rapprochement des mesures non définies par les PCGR et définition des indicateurs clés de l'exploitation ».

Rapport de gestion – table des matières

| Rubrique | Contenu |
|--|---|
| 1. Rendement global | Résumé des résultats consolidés du quatrième trimestre et de l'exercice 2005. |
| 2. Activités principales, vision et stratégie | Analyse des activités principales, de la vision et de la stratégie de TELUS et exemples d'activités à l'appui des six impératifs stratégiques de TELUS. |
| 3. Catalyseurs clés de rendement | Priorités de la société en place pour 2005 et prévues pour 2006. |
| 4. Capacité d'obtenir des résultats | Description des facteurs qui influent sur la capacité de mettre en œuvre les stratégies, de gérer les catalyseurs clés de rendement et d'obtenir des résultats. |
| 5. Résultats d'exploitation | Analyse détaillée des résultats d'exploitation de l'exercice 2005. |
| 6. Situation financière | Analyse des modifications importantes apportées au bilan au 31 décembre 2005 par rapport au 31 décembre 2004. |
| 7. Situation de trésorerie et sources de financement | Analyse des flux de trésorerie, des liquidités, des facilités de crédit, des arrangements hors bilan ainsi que d'autres informations. |
| 8. Estimations comptables critiques et faits nouveaux concernant les conventions comptables | Description des estimations comptables critiques aux fins de l'établissement des résultats financiers et des modifications de conventions comptables. |
| 9. Perspectives pour 2006 | Analyse des objectifs opérationnels et financiers de 2006 de TELUS, incluant les programmes de financement et les hypothèses clés. |
| 10. Risques et gestion du risque | Mise à jour sur les risques et incertitudes avec lesquels TELUS doit composer. |
| 11. Rapprochement des mesures financières non définies par les PCGR et définition des indicateurs clés de l'exploitation | Description, calcul et rapprochement de certaines mesures qu'utilise la direction. |

1. Rendement global

1.1 Importance de l'information aux fins de divulgation

La direction décide si une information est importante ou non en jugeant si la décision d'un investisseur raisonnable d'acheter, de vendre ou de conserver des titres de la société pourrait être influencée ou modifiée si l'information était omise ou erronée.

1.2 Sommaire des résultats consolidés

| (en millions de dollars, sauf les marges et les montants par action) | Trimestres terminés les | | | Exercices terminés les | | |
|---|-------------------------|---------|-----------|------------------------|---------|-----------|
| | 31 décembre | | | 31 décembre | | |
| | 2005 | 2004 | Variation | 2005 | 2004 | Variation |
| Produits d'exploitation | 2 086,7 | 1 964,9 | 6,2 % | 8 142,7 | 7 581,2 | 7,4 % |
| BAIIA ¹⁾ | 734,4 | 766,6 | (4,2) % | 3 295,3 | 3 090,6 | 6,6 % |
| Marge du BAIIA (en %) ²⁾ | 35,2 | 39,0 | (3,8) pts | 40,5 | 40,8 | (0,3) pt |
| Bénéfice d'exploitation | 321,2 | 349,1 | (8,0) % | 1 671,6 | 1 447,5 | 15,5 % |
| Bénéfice net | 78,5 | 135,6 | (42,1) % | 700,3 | 565,8 | 23,8 % |
| Bénéfice par action, de base (en dollars) | 0,22 | 0,38 | (42,1) % | 1,96 | 1,58 | 24,1 % |
| Bénéfice par action, dilué (en dollars) | 0,22 | 0,37 | (40,5) % | 1,94 | 1,57 | 23,6 % |
| Dividendes en espèces déclarés par action (en dollars) | 0,275 | 0,20 | 37,5 % | 0,875 | 0,65 | 34,6 % |
| Rentrées liées aux activités d'exploitation | 805,0 | 613,8 | 31,2 % | 2 914,6 | 2 538,1 | 14,8 % |
| Sorties liées aux activités d'investissement | 375,7 | 342,8 | 9,6 % | 1 355,2 | 1 299,5 | 4,3 % |
| Dépenses en immobilisations | 374,1 | 343,4 | 8,9 % | 1 319,0 | 1 319,0 | 0,0 % |
| Sorties liées aux activités de financement | (1 742,8) | 3,3 | n.s. | (2 447,3) | (348,3) | n.s. |
| Flux de trésorerie disponibles ³⁾ | 109,8 | 121,9 | (9,9) % | 1 465,5 | 1 297,3 | 13,0 % |
| pts – points de pourcentage n.s. – non significatif | | | | | | |
| 1) Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) est une mesure non définie par les PCGR. Se reporter à la rubrique 11.1, « Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) ». | | | | | | |
| 2) La marge du BAIIA représente le BAIIA divisé par les produits d'exploitation. | | | | | | |
| 3) Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure non définie par les PCGR. Se reporter à la rubrique 11.2, « Flux de trésorerie disponibles ». | | | | | | |

En dépit de perturbations du travail dans l'Ouest canadien de la fin de juillet à la fin de novembre 2005, les produits d'exploitation consolidés ont affiché une croissance solide alors que dans le secteur des services sans fil ils ont progressé de 16 % au quatrième trimestre et de 17 % pour l'exercice en entier. Les produits du secteur des services avec fil sont demeurés stationnaires au quatrième trimestre et ont augmenté de 1,5 % durant tout l'exercice alors que la hausse des produits tirés de la transmission de données a plus que neutralisé le recul des produits au titre des services interurbains de transmission de la voix et de l'équipement. La diminution du BAIIA consolidé et de la marge du BAIIA au quatrième trimestre résultait d'une augmentation temporaire des charges engagées par le secteur des services avec fil pour poursuivre les opérations durant les perturbations du travail et d'une augmentation des charges de restructuration, partiellement neutralisées par la rentabilité des services sans fil. L'augmentation du BAIIA consolidé durant tout l'exercice résultait de la rentabilité accrue des services sans fil, partiellement neutralisée par les perturbations du travail. La variation du BAIIA consolidé fut le principal facteur de la baisse de 27,9 millions de dollars du bénéfice d'exploitation au quatrième trimestre et de la hausse de 224,1 millions de ce bénéfice pour l'ensemble de l'exercice en 2005, par rapport aux périodes correspondantes de 2004. Le montant estimatif net des répercussions des perturbations du travail était d'environ 52 millions de dollars et de 133 millions de dollars avant impôts au quatrième trimestre et pour l'exercice dans son ensemble, respectivement.

Le bénéfice net et le bénéfice par action ont diminué au quatrième trimestre de 2005 par rapport à la période correspondante de 2004, compte tenu du bénéfice d'exploitation moindre, comme il est indiqué ci-dessus, des frais de financement accrus résultant du remboursement anticipé de billets en dollars canadiens d'une valeur de 1,578 milliard de dollars, le 1^{er} décembre 2005, et des ajustements de l'impôt sur les bénéfices. Les hausses prospectives des taux provinciaux d'impôts sur les bénéfices au Québec qui entreront progressivement en vigueur le 1^{er} janvier 2006 ont déclenché une réévaluation des actifs et des passifs d'impôts futurs et une augmentation correspondante de 7,7 millions de dollars de la charge d'impôts futurs au quatrième trimestre de 2005, par rapport à des ajustements d'impôts favorables nets durant la période correspondante de 2004. Le bénéfice net et le bénéfice par action ont augmenté durant tout l'exercice 2005 par rapport à 2004, en raison principalement du bénéfice d'exploitation accru, contrebalancé en partie par des frais de financement uniques.

Les rentrées liées aux activités d'exploitation ont augmenté de 191,2 millions et de 376,5 millions de dollars, respectivement, au quatrième trimestre et durant tout l'exercice 2005, par rapport aux périodes correspondantes de 2004. Ces hausses découlaient principalement de la rentrée d'un produit additionnel de 350 millions de dollars au titre des créances titrisées le 30 novembre. Les flux de trésorerie disponibles ont diminué de 12,1 millions de dollars au quatrième trimestre en raison principalement de l'accroissement des dépenses en immobilisations et des intérêts en espèces versés à l'égard du remboursement anticipé des billets. Les flux de trésorerie disponibles de l'exercice ont augmenté, en raison surtout de l'amélioration du BAIIA, de la réduction des paiements dans le cadre des programmes de restructuration et de l'augmentation des intérêts reçus, neutralisées en partie par des remboursements d'impôts en espèces moindres.

Incidences des perturbations du travail sur les activités de TELUS en 2005

Les résultats de TELUS en 2005 ont subi l'incidence d'une perturbation du travail entamée le 21 juillet et qui a pris fin à la suite de la ratification d'une convention collective le 18 novembre (se reporter à la rubrique 3.1 « Priorités de la société pour 2005 – Conclure une convention collective »). Les produits d'exploitation ont augmenté à un rythme moindre au second semestre en raison en partie de l'interruption de travail et de la compétitivité accrue. Toutefois, compte tenu de la concurrence plus soutenue exercée à l'égard des services de téléphonie résidentielle locale par les revendeurs, les sociétés de câblodistribution et d'autres concurrents offrant des services voix sur IP, il est difficile de séparer entièrement les répercussions de la concurrence et celles des perturbations du travail sur les produits d'exploitation liés aux services avec fil et les abonnés. La disponibilité réduite du personnel de terrain a fait en sorte que la société a accordé la priorité aux réparations de même qu'aux services aux entreprises et de transmission de données, ce qui a limité sa capacité de procéder aux installations de lignes de téléphonie résidentielle locale.

Des coûts de planification considérables des mesures d'urgence ont été engagés au deuxième trimestre. Compte tenu des perturbations du travail ayant débuté en juillet, des mesures d'urgence ont été mises en œuvre pour maintenir le niveau de service à la clientèle le plus élevé possible. L'interruption de travail a été surtout marquée en Colombie-Britannique, où aucun des employés syndiqués ne s'est présenté au travail pendant cette interruption. Un nombre assez important d'employés que comprend l'unité de négociation travaillaient en Alberta. Aucune perturbation du travail n'a entravé l'exploitation en Ontario ni au Québec, mais des coûts additionnels ont été engagés pour le surcroît de travail, notamment dans les centres d'appels. Les charges supplémentaires découlant des procédures relatives aux mesures d'urgence comprenaient les coûts de la réaffectation de membres de la direction, la rémunération des heures supplémentaires, les frais liés à la sécurité assurée par des tiers et aux entrepreneurs indépendants, les frais de déplacement et d'hébergement ainsi que la capitalisation plus faible des coûts liés à la main-d'œuvre. Ces charges supplémentaires étaient supérieures aux économies de coûts comme celles découlant des charges salariales moins élevées pour les employés qui ne se présentaient pas au travail et des ajustements apportés aux charges salariales et sociales à payer, comme il est indiqué dans le tableau ci-dessous.

Compte tenu de la ratification de la nouvelle convention collective et du retour au travail des membres de l'équipe de TELUS au plus tard au début de décembre, certaines dépenses en immobilisations ont repris et en fait augmenté au quatrième trimestre de 2005 par rapport à la période correspondante de 2004. Pour l'exercice 2005 dans son ensemble, les dépenses en immobilisations sont demeurées moins élevées que prévu initialement à cause du report de certains travaux de construction, alors que le solde des actifs en construction a augmenté en raison des délais imposés à l'achèvement des travaux en cours.

La nouvelle convention, d'une durée de cinq ans, assure une souplesse opérationnelle et une productivité accrues, tout en permettant d'offrir un service à la clientèle de meilleure qualité sur un marché de plus en plus marqué par la concurrence. Elle favorise une culture du rendement, compte tenu de son système universel de rémunération incitative variable s'appuyant sur la réalisation des mesures du rendement et du fait que les promotions dépendent à la fois du rendement et de l'ancienneté. La convention établit également un nouveau paradigme. Ainsi, la société et le syndicat ont convenu de travailler ensemble en vue d'éliminer divers types de litiges entre les parties. De même, un forum d'intérêt commun a été mis en place en vue d'appuyer la collaboration et le dialogue.

| Répercussions estimatives de l'interruption de travail | Trimestres de 2005 | | | Exercice 2005 |
|---|--------------------|--------|--------|---------------|
| | T2 | T3 | T4 | |
| Montant net de l'augmentation des charges d'exploitation, avant impôts (en millions de dollars) | 16 | 65 | 52 | 133 |
| Incidence approximative du bénéfice par action, après impôts (en dollars) | (0,03) | (0,12) | (0,10) | (0,25) |

1.3 Résultats de 2005

Les objectifs initiaux de TELUS en 2005 n'incluaient pas les répercussions de l'interruption de travail de quatre mois. Malgré tout, la majorité des objectifs initiaux ont été atteints ou dépassés étant donné que la société était en avance sur son plan au début de l'exercice. Les indications ont été révisées pour certains éléments dans les états intermédiaires des premier, deuxième et troisième trimestres (publiés en mai, en août et en novembre, respectivement) de même que dans l'annonce, le 16 décembre 2005, des objectifs de 2006. En général, la révision des indications représente une amélioration par rapport aux objectifs initiaux ou un rétrécissement des fourchettes applicables. Tous les objectifs des indications finales ont été atteints. Se reporter à la rubrique 9, « Perspectives pour 2006 » pour une description des objectifs de 2006 annoncés le 16 décembre 2005.

- L'objectif initial au titre des produits consolidés a été dépassé, en raison de la vigueur des produits moyens par appareil d'abonné (PMAA) mensuels au titre des services sans fil et de l'augmentation des abonnés à ces services ainsi que de la croissance des produits d'exploitation tirés de la transmission de données sur fil.
- Les objectifs initiaux à l'égard du BAIIA consolidé et du BAIIA du secteur des services avec fil ont été atteints tandis que les objectifs initiaux pour le BAIIA du secteur des services sans fil ont été dépassés. Les indications pour le BAIIA du secteur des services avec fil ont été révisées à la hausse au premier trimestre pour être portées à un montant allant de 1,875 à 1,925 milliard de dollars, étant donné que la société était en avance par rapport au plan à ce moment. Toutefois, ce niveau accru n'a pas été atteint, compte tenu de l'interruption du travail. Les indications relatives au BAIIA des services avec fil ont été ramenées au troisième trimestre à un montant allant de 1,875 à 1,8 milliard de dollars en vue de traduire l'incidence nette de l'interruption de travail neutralisée dans une certaine mesure par les charges de restructuration moindres. Ces indications ont été mises à jour en décembre en vue de ramener la fourchette prévue à un montant allant de 1,84 à 1,865 milliard de dollars.
- Dépenses en immobilisations – Les indications pour les dépenses en immobilisations consolidées ont été ramenées en mai à environ 1,4 milliard de dollars, compte tenu de la hausse prévue dans le secteur des services avec fil. Les attentes ont par la suite été abaissées en novembre à un montant approximatif de 1,3 milliard de dollars en raison des interruptions de travail. Les indications pour les dépenses en immobilisations relatives aux services avec fil ont été portées à l'extrémité supérieure de la fourchette-cible d'environ 1,0 milliard de dollars en mai pour être ensuite ramenées à 900 millions en novembre. L'objectif consolidé initial a été atteint, tandis que l'objectif initial des services avec fil a été dépassé.
- L'objectif initial applicable aux flux de trésorerie disponibles a été dépassé, en raison des dépenses en immobilisations moindres et du BAIIA accru au titre des services sans fil.
- L'objectif relatif à l'augmentation nette du nombre d'abonnés à Internet haute vitesse n'a pas été atteint, étant donné que les interruptions de travail ont contribué à limiter les ajouts bruts d'abonnés alors que la concurrence s'est intensifiée au second semestre de 2005. Les indications ont été ramenées à environ 65 000 dans le cadre des résultats du troisième trimestre de novembre puisque les interruptions de travail ont sensiblement réduit les ajouts bruts du troisième trimestre. En décembre, les indications ont été ramenées à plus de 65 000 et ce niveau a été atteint.
- L'objectif initial pour les ajouts nets d'abonnés aux services sans fil a été dépassé, compte tenu des efforts fructueux de commercialisation des services sans fil et du fait que le taux de pénétration de l'industrie canadienne des services sans fil a augmenté d'environ cinq points de pourcentage au lieu d'environ quatre points de pourcentage, comme il était initialement prévu.

| Rendement par rapport aux objectifs et aux indications révisées pour 2005 | Résultats de 2005 | Objectifs initiaux pour 2005 (17 déc. 2004) | Résultat | Indications définitives (16 déc. 2005) | Résultat |
|---|--------------------------|---|-----------------|--|----------|
| ✓✓ Objectif ou indication dépassé ✓ Objectif ou indication atteint ~ Objectif ou indication presque atteint X Objectif ou indication non atteint | | | | | |
| Chiffres consolidés | | | | | |
| Produits d'exploitation | 8,14 G\$ | 7,9 à 8,0 G\$ | ✓✓ | 8,1 à 8,15 G\$ | ✓ |
| BAIIA ¹⁾ | 3,295 G\$ | 3,2 à 3,3 G\$ | ✓ | 3 275 à 3 325 G\$ | ✓ |
| Bénéfice par action – de base | 1,96 \$ | 1,65 à 1,85 \$ | ✓✓ | 1,90 \$ à 2,00 \$ | ✓ |
| Dépenses en immobilisations | 1,32 G\$ | 1,3 à 1,4 G\$ | ✓ | Environ 1,3 G\$ | ✓ |
| Flux de trésorerie disponibles ²⁾ | 1,47 G\$ | 1,2 à 1,3 G\$ | ✓✓ | 1,4 à 1,5 G\$ | ✓ |
| Secteur des services avec fil | | | | | |
| Produits d'exploitation (externes) | 4,85 G\$ | 4,7 à 4,75 G\$ | ✓✓ | 4 825 à 4,85 G\$ | ✓ |
| Produits en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT ³⁾ | 632 M\$ | 600 à 650 M\$ | ✓ | 625 à 635 M\$ | ✓ |
| BAIIA | 1,85 G\$ | 1,85 à 1,9 G\$ | ✓ | 1,84 à 1,865 G\$ | ✓ |
| BAIIA en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT | 21 M\$ | 0 à 10 M\$ | ✓✓ | 15 à 20 M\$ | ✓✓ |
| Dépenses en immobilisations | 914 M\$ | 950 M\$ à 1,0 G\$ | ✓✓ | Environ 900 M\$ | ✓ |
| Ajouts nets d'abonnés à Internet haute vitesse | 73 400 | Environ 100 000 | X | Plus de 65 000 | ✓ |
| Secteur des services sans fil | | | | | |
| Produits d'exploitation (externes) | 3,30 G\$ | 3,2 à 3,25 G\$ | ✓✓ | 3,275 à 3,3 G\$ | ✓ |
| BAIIA | 1,44 G\$ | 1,35 à 1,4 G\$ | ✓✓ | 1,425 à 1,45 G\$ | ✓ |
| Dépenses en immobilisations | 405 M\$ | 350 à 400 M\$ | ~ | Environ 400 M\$ | ✓ |
| Ajouts nets d'abonnés aux services sans fil | 584 300 | 425 000 à 475 000 | ✓✓ | Plus de 550 000 | ✓ |
| 1) Se reporter à la rubrique 11.1, « Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) ». | | | | | |
| 2) Se reporter à la rubrique 11.2, « Flux de trésorerie disponibles ». | | | | | |
| 3) Entreprise autre qu'une entreprise de services locaux titulaire. | | | | | |

2. Activités principales, vision et stratégie

L'analyse qui suit est assujettie dans sa totalité aux énoncés prospectifs figurant au début du rapport de gestion.

2.1 Activités principales

TELUS Corporation, la plus grande entreprise de télécommunications dans l'Ouest canadien et la seconde en importance au Canada, offre un vaste éventail de produits et de services de télécommunications avec fil et sans fil, dont des services de transmission de données et de la voix, des services Internet, des services de transmission d'images vidéo et des services de divertissement. TELUS tire la plupart de ses produits d'exploitation de l'accès à l'infrastructure de télécommunications nationale de la société et de l'utilisation qui en est faite, ainsi que de la fourniture de produits et de la prestation de services qui facilitent l'accès à cette infrastructure ainsi que son utilisation.

La société compte deux secteurs d'exploitation isolables, soit les services avec fil et les services sans fil. La segmentation s'appuie sur des similitudes au chapitre de la technologie, des compétences techniques exigées pour fournir les produits et services, des canaux de distribution et de l'application des règlements. L'information sectorielle est régulièrement communiquée au chef de l'exploitation de la société. Les ventes intersectorielles sont comptabilisées à la valeur d'échange.

Au 31 décembre 2005, la principale filiale de la société est TELUS Communications Inc. (TCI) qui comprend SOCIÉTÉ TÉLÉ-MOBILE, détenue en propriété exclusive.

2.2 Vision et stratégie

L'objectif stratégique, ou la vision, de TELUS consiste à exploiter la puissance d'Internet afin d'apporter aux Canadiens les meilleures solutions au foyer, au travail, et sur la route. Aux fins de sa stratégie de croissance, TELUS se concentre sur ses principales activités de télécommunications au Canada. TELUS, qui était une société de télécommunications régionale offrant des services à des marchés représentant seulement 28 % de la population canadienne en 1999, est à cette fin devenue une solide entreprise de télécommunications nationale qui exerce ses activités au sein des secteurs de croissance des services sans fil, de transmission de données et de protocole Internet (IP). La société a élaboré cette stratégie en 2000 afin de profiter des débouchés importants sur le marché national.

TELUS continue d'être guidée par ses six impératifs stratégiques de longue date qui constituent les directives sur lesquelles se base la société pour exercer ses activités et qui lui permettent d'obtenir ses résultats financiers. Les activités de TELUS à l'appui de ces impératifs et les résultats qui en découlent se présentent notamment comme suit :

Se doter de moyens nationaux pour les services de données, IP, de voix et sans fil

En 2005, la société a élargi sa gamme d'applications de réseau IP améliorées par le biais du lancement de TELUS IP-One Evolution^{MD}. Ce nouveau service permet aux clients d'affaires de passer de leur système Centrex existant à la téléphonie IP à un rythme convenant de manière optimale à leurs besoins. En plus de se prévaloir des avantages de Centrex, les clients peuvent profiter des possibilités de la téléphonie IP qui permet de regrouper les services de transmission de la voix, de transmission de données et Internet tout en offrant des applications améliorant la productivité, comme la messagerie intégrée et l'activation à distance des services.

L'expansion dans le centre du Canada est un élément essentiel de la stratégie de croissance des activités de TELUS, comme l'illustre le nouveau contrat de cinq ans signé par TELUS avec General Motors du Canada (GM) en vue de la prestation et de la gestion de services de transmission de la voix et de données s'appuyant sur Internet aux 4 600 employés de GM Canada. GM, qui passera de son infrastructure Centrex à la solution IP-One Evolution, est une cliente de longue date de TELUS Mobilité. L'entente de 30 millions de dollars d'une durée de huit ans conclue avec Intrawest en vue d'agir comme fournisseur exclusif de certains services IP et de télécommunications à tous les centres de villégiature d'Intrawest au Canada en est un autre exemple.

Au Canada, 600 000 autres abonnés se sont vu offrir la couverture des services sans fil en 2005, soit un nombre total de 30,6 millions d'abonnés à la fin de l'exercice. La société a élargi son réseau de distribution et ouvert 19 boutiques sans fil, ce qui porte à environ 140 le nombre de boutiques dont la société est propriétaire et à plus de 2 000 le nombre de détaillants partout au Canada. Les services d'itinérance internationaux à l'intention des clients SCP sont maintenant offerts sur le territoire continental de la Chine, en Nouvelle-Zélande et à Taiwan et ils s'appuient sur les services d'itinérance déjà offerts, entre autres, aux Bermudes, en République dominicaine, à Guam, à Hongkong, au Mexique, à Porto Rico, en Corée du Sud, dans les îles Vierges des États-Unis, au Venezuela et aux États-Unis. Deux nouvelles solutions de communications mondiales ont été mises en marché en 2005, soit le Motorola A840 Worldphone, s'appuyant à la fois sur les réseaux AMRC (accès multiple par répartition de code) et GSM (système mondial pour communication avec les mobiles), de même qu'une carte d'itinérance mondiale GSM. Les deux systèmes permettent aux clients des services sans fil de communiquer avec plus de 120 pays partout dans le monde.

Le service Télé sans fil TELUS, mis en marché en août, permettent aux clients des services sans fil de bénéficier d'un accès illimité à des émissions de télévision en direct avec leur téléphone sans fil pour seulement 15 \$ par mois. Ce nouveau service donne maintenant accès à dix canaux et il peut se vanter d'assurer un taux d'affichage de quatre à six images à la seconde. En plus des vitesses supérieures offertes par les applications évoluées d'optimisation des données (EVDO), la gamme de canaux et d'appareils pour le service Télé sans fil TELUS sont en expansion.

De plus, le secteur des services sans fil a lancé une solution d'accès aux données multiréseaux, un outil fiable pour les clients et les organismes de sécurité publique leur permettant d'avoir accès sans fil à des données essentielles et de les transmettre entre réseaux de données sans perdre la communication. À la fin de 2005, un nouveau réseau de services sans fil haute vitesse (EVDO) a été mis en place dans des grands centres partout au Canada, offrant ainsi aux clients des services sans fil une fonction de transfert de données à des vitesses typiques de 400 à 700 kilobits la seconde, une vitesse au moins six fois plus rapide qu'avec les précédents services de transmission de données sans fil.

Offrir des solutions intégrées qui distinguent TELUS de ses concurrents

Le Calgary Board of Education (CBE) a conclu en octobre un contrat de 65 millions de dollars d'une durée de dix ans avec TELUS Sourcing Solutions, en vue de la prestation de certains services liés aux ressources humaines (RH) du district. Ce partenariat novateur permettra au conseil scolaire de bénéficier d'une technologie RH et de compétences de pointe sans investissement initial. La CBE est le premier district scolaire canadien concluant ce type d'entente de services RH avec une entreprise du secteur privé. TELUS Sourcing Solutions offrira une gamme de services RH et de la paie au CBE. En vue d'appuyer la prestation de ces services, TELUS implantera et gèrera un nouveau système de gestion des ressources humaines (SGRH) à l'intention du CBE, offrant divers services portant notamment sur la paie, les avantages sociaux, l'administration des congés et les activités de recrutement et d'administration liées au placement du personnel de soutien et des employés temporaires. Le CBE pourra ainsi se concentrer sur sa mission, soit la prestation de programmes d'enseignement de qualité aux étudiants. Environ 50 employés du CBE sont passés à l'emploi de TELUS Sourcing Solutions aux termes des conditions d'emploi existantes.

TELUS Sourcing Solutions a conclu une entente de 15 ans avec le Hamilton Health Sciences en vue de la fourniture des composantes liées aux processus et à la technologie de l'information de ses services RH. L'entente d'un montant de 137 millions de dollars vise l'implantation par TELUS d'une mise à niveau de la technologie et des applications permettant d'améliorer le système de gestion des RH du Hamilton Health Sciences et la prise en charge par elle de la gestion courante et de la prestation des services RH, incluant la paie, le recrutement, la rémunération, la santé et la sécurité au travail et les avantages sociaux. Dans le cadre de ce partenariat, environ 70 employés du Hamilton Health Sciences sont passés à l'emploi de TELUS. L'entente se traduira également par la mise en place d'un nouveau centre d'excellence de TELUS en Ontario qui permettra à TELUS de collaborer avec le Hamilton Health Sciences en vue d'élaborer, de mettre à l'essai et d'évaluer des systèmes RH novateurs qui seront offerts à d'autres clients du secteur de la santé et du secteur public élargi.

TELUS a annoncé la poursuite de sa stratégie « le futur est simple » pour clients résidentiels et l'expansion de sa gamme de services de la mobilité et la sécurité au divertissement. TELUS a amorcé le lancement ciblé de ses services novateurs de télévision entièrement numérique, TELUS TV, à Edmonton et à Calgary. L'expansion des services de TELUS TV devrait se poursuivre de manière ciblée dans le cadre d'un lancement progressif dans les régions avoisinantes. Les membres chevronnés de l'équipe de TELUS assurent la vente, l'installation et le soutien des appareils TELUS TV. Pour les risques liés à la technologie, se reporter à la rubrique 10.8, « Technologie ».

Cibler inlassablement les marchés en croissance des services de transmission de données, IP et sans fil

TELUS a continué d'afficher une croissance consolidée solide en 2005, compte tenu des ajouts nets records d'abonnés des services sans fil totalisant 584 300 ainsi que de la hausse de 17 % et de 8 %, respectivement, des produits d'exploitation tirés des services sans fil et de la transmission des données des services avec fil.

Bien que TELUS occupe le troisième rang au sein de l'industrie canadienne des services sans fil pour ce qui est du nombre total d'abonnés, le fait que TELUS Mobilité ait généré un BAIIA et un BAIIA déduction faite des dépenses en immobilisations plus élevé que celui des deux autres exploitants canadiens d'envergure nationale témoigne de la position de chef de file de TELUS. TELUS continue de se concentrer sur la croissance rentable des services sans fil sur le marché national, qui se compose de trois grandes entreprises de télécommunications oeuvrant sur plupart des marchés régionaux et de concurrents qui effectuent la revente de produits dans des marchés à créneaux.

Investir dans les ressources internes en vue de créer une culture valorisant le rendement et de garantir l'efficacité de l'entreprise

À titre d'exploitant intégré de services de télécommunications, TELUS devrait bénéficier de plus en plus des occasions de groupement synergique des services avec fil et sans fil. Il s'agit d'un avantage concurrentiel différentiel par rapport aux concurrents présentant des offres restreintes ou non groupées qui devrait également être appuyé par l'intégration des services avec fil et sans fil amorcée à la fin de 2005, sous réserve des risques décrits à la rubrique 10.3, « Intégration des activités et réorganisations internes ».

Créer des partenariats et procéder à des acquisitions et à des désinvestissements pour accélérer la mise en œuvre de la stratégie de TELUS et concentrer les ressources de cette dernière sur ses activités de base

Conjuguée à l'acquisition d'ADCOM Inc. effectuée en novembre 2004, l'acquisition d'une participation de 52,5 % dans Ambergris Solutions Inc. en février 2005 s'est traduite par des produits d'exploitation supplémentaires totaux d'environ 59 millions de dollars et un BAIIA supplémentaire d'environ 10 millions de dollars en 2005. L'acquisition d'Ambergris permet à TELUS de bénéficier de centres d'appels et de services de soutien à l'échelle internationale. Les services internationaux appuient également les offres de TELUS visant la prestation de services de centre d'appels concurrentiels à de nouveaux clients potentiels. L'acquisition d'ADCOM a permis à TELUS d'obtenir de nouveaux clients, des installations multisites et de l'équipement de pointe.

En avril 2005, le gouvernement de la Colombie-Britannique et TELUS ont dévoilé une initiative, appelée Connecting Communities, permettant de regrouper les quelque 340 contrats de service concurrentiels existants (couvrant dix entités de services publics plus vastes, comme des sociétés d'État et des organismes de réglementation de la santé) dans un seul contrat avec la province de la Colombie-Britannique visant à étendre l'accès aux services de transmission de données et de la voix à haute vitesse à 119 collectivités rurales d'ici la fin de 2006. TELUS devrait investir un montant approximatif de 110 millions de dollars sur quatre ans en vue de brancher les collectivités à l'Internet haute vitesse et d'étendre les services à large bande. Compte tenu de ces 119 collectivités supplémentaires, TELUS devra assurer le branchement de 334 collectivités de la Colombie-Britannique au total.

Cette entente contribue à garantir une large part des activités du gouvernement provincial qui devraient s'établir à plus de 245 millions de dollars au cours des quatre prochaines années. Elle permet également à TELUS de profiter de nouvelles occasions de croissance des produits d'exploitation pendant au moins sept ans grâce au déploiement de la technologie et des services novateurs IP. TELUS créera un fonds d'innovation de 12 millions de dollars permettant au secteur public de la Colombie-Britannique de développer des projets pilotes dans des secteurs stratégiques de croissance future, incluant la santé et l'éducation. Ce fonds pourra être utilisé pour les prochaines mises à niveau et les améliorations de l'infrastructure, sous réserve de certains critères et de l'approbation de TELUS, comme il est précisé dans le contrat.

Pénétrer le marché comme une seule et même équipe, sous une seule marque, et en mettant en œuvre une stratégie unique

Les promotions de TELUS réalisées durant la période des Fêtes à la fin de 2005 présentant des images de la nature ont été bien accueillies dans le public et ont grandement attiré l'attention des médias. L'éminente marque populaire et instantanément reconnue à l'échelle nationale procure à TELUS un solide avantage commercial qui la distingue des autres. Ainsi, les publicités de TELUS ont été classées au premier rang dans les catégories nationales les plus appréciées et les plus remarquées dans le cadre d'un sondage réalisé par un magazine de marketing en novembre.

TELUS s'est engagée à améliorer le bien-être économique, social et environnemental des collectivités de tout le Canada. En pensant d'abord aux jeunes Canadiens, TELUS recherche des occasions d'utiliser sa technologie et son savoir-faire de manière à influencer positivement sur les collectivités où les membres de son équipe vivent, travaillent et offrent des services. Pour assurer des répercussions maximales, TELUS concentre ses investissements dans la collectivité dans trois secteurs, soit les arts et la culture, l'éducation et le sport et la santé et le bien-être. En 2005, sept conseils communautaires TELUS ont été établis dans tout le Canada, soit à Vancouver, Edmonton, Calgary, Toronto, Ottawa, Montréal et Rimouski. Ces conseils se réunissent tous les trimestres pour discuter des occasions locales d'effectuer des dons et distribuer de manière stratégique une somme d'environ 3,5 millions de dollars par année aux œuvres de bienfaisance locales. De la sorte, les conseils aident TELUS à déterminer où et comment investir des ressources en vue d'optimiser les avantages pour les collectivités.

En 2005, TELUS a formé un partenariat avec cinq centres des sciences partout au Canada en vue de promouvoir les innovations technologiques et l'acquisition de connaissances dans les domaines des sciences et de la technologie. Durant les 20 prochaines années, TELUS prévoit investir plus de 43 millions de dollars dans le TELUS World of Science^{MD}, à Vancouver, à Calgary et à Edmonton de même que dans les centres des sciences de l'Ontario et de Montréal. Ces partenariats contribueront à accroître les occasions d'études pour les jeunes Canadiens par le biais de l'utilisation novatrice de la technologie en plus d'assurer que ces installations demeurent à la fine pointe de la technologie pour les générations futures.

3. Catalyseurs clés de rendement

En vue de faire progresser notre stratégie, de mettre l'accent sur les débouchés et les défis à court terme et de créer de la valeur pour les actionnaires, TELUS fixe chaque année des priorités pour son entreprise. Un rapport sur les progrès réalisés par rapport aux priorités de 2005 figure ci-après.

3.1 Priorités de la société pour 2005 – compte-rendu

Progrès par rapport aux priorités de la société pour 2005

Raffermir la position de leadership de TELUS dans le secteur des services sans fil

- A généré un nombre record d'ajouts nets d'abonnés, soit 584 300 ou 34 % des ajouts nets des trois concurrents à l'échelle nationale tout en obtenant 36 % du BAIIA et 39 % du BAIIA moins les dépenses en immobilisations).
- A été classée par des tiers comme l'exploitant de services sans fil le plus performant en Amérique du Nord au cours de six trimestres consécutifs terminés en juin 2005, les plus récents classements rendus publics par N. Moore Capital.
- A implanté l'accès en temps réel à des émissions télévisées en direct sur des appareils téléphoniques sans fil en 2005 dans le cadre du lancement en août du service Télé sans fil de TELUS.
- A continué de dominer le marché canadien avec les produits moyens par appareil d'abonné (PMAA) mensuels les plus élevés de 62 \$, tout en maintenant l'un des plus faibles taux de désabonnement en Amérique du Nord, soit 1,39 %. Compte tenu de la croissance remarquable du BAIIA, le BAIIA moins les dépenses en immobilisations a atteint le montant record de 1 038,2 millions de dollars, soit 33,9 % des produits d'exploitation du réseau, par rapport à 788 millions ou 30,3 % en 2004.

Optimiser les investissements dans la technologie Internet haute vitesse par le biais des services « le futur est simple » pour clients résidentiels en C.-B. , en Alberta et dans l'Est du Québec

- A fait la promotion de deux types additionnels d'Internet haute vitesse :
 - A intensifié la promotion du service Internet TELUS High-Speed Enhanced, assurant une vitesse bien supérieure à celle du service Internet haute vitesse régulier et convenant idéalement aux jeux en ligne et aux téléchargements de plus gros fichiers.
 - A fait, à compter de mai, la promotion du nouveau service Internet TELUS High-Speed Lite, assurant une vitesse cinq fois plus rapide que l'Internet commuté, bien qu'inférieure à celle du service Internet haute vitesse régulier de TELUS et convenant idéalement aux clients résidentiels qui veulent naviguer sur Internet et avoir accès au service de courriel.
- A amorcé en novembre le lancement progressif à Edmonton et à Calgary de TELUS TV, un service novateur de télévision entièrement numérique.

Accélérer la performance des services avec fil sur les marchés d'affaires de l'Ontario et du Québec

- Les produits tirés des activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT ont atteint 632 millions de dollars, soit une hausse de 12,6 % par rapport à 2004.
- Le BAIIA de l'exercice au titre des activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT a été positif pour la première fois en 2005, s'élevant à 21 millions de dollars.
- Acquisition de divers gros clients pour plusieurs années, incluant General Motors, Hamilton Health Sciences et le gouvernement du Québec.

Accroître la valeur de la marque en offrant à la clientèle une expérience supérieure

- Lancement de trois nouvelles solutions de sécurité TELUS IP :
 - Service de protection contre les intrusions (une solution matérielle assurant un suivi constant du trafic sur le réseau de clients pour détecter les anomalies et les supprimer avant qu'elles ne nuisent aux services offerts aux clients légitimes).
 - Protocole SSL de réseau virtuel privé (RVP) (une solution clé en main qui protège parfaitement le réseau contre les attaques externes).
 - Attaque par saturation (élimine le besoin de déployer des logiciels clients, la maintenance et le soutien coûteux grâce aux capacités Internet de transmission de données).
- Lancement de TELUS Telecommuting, une gamme de services de communications permettant aux clients d'affaires de travailler de la maison. Les services, soit Internet haute vitesse, RVP, gammes d'options téléphoniques et services collaboratifs, comme les audioconférences, les vidéoconférences et les conférences sur le Web, permettent aux travailleurs de créer des bureaux virtuels à la maison.
- TELUS et Telephony@Work ont conclu un partenariat en vue d'offrir aux Canadiens un centre de contact sur demande hôte pleinement intégré appelé CentreContactUniversel^{MC}.

Assurer l'amélioration constante de la productivité de TELUS

- Diverses initiatives de petite envergure relatives à l'efficacité ont été entreprises en 2005, appuyées par des frais de restructuration et de réduction de l'effectif de 54 millions de dollars, de nombreuses activités ayant été retardées en raison de l'interruption de travail de quatre mois.

Conclure une convention collective traduisant la dynamique de l'industrie et satisfaisant toutes les parties intéressées de TELUS

- La ratification d'une nouvelle convention collective d'une durée de cinq ans, le 18 novembre 2005, a eu des retombées positives pour TELUS et les membres de son équipe. Pour un résumé des activités de relations du travail en 2005 et du nouveau contrat, se reporter à la rubrique « Conclusion d'une convention collective » ci-dessous.

Conclusion d'une convention collective

Une interruption de travail, commencée le 21 juillet 2005, a pris fin le 18 novembre 2005 après la ratification d'une nouvelle convention collective d'une durée de cinq ans portant sur environ 14 000 employés situés principalement en Colombie-Britannique et en Alberta où TELUS exerce des activités à titre d'entreprise titulaire. La nouvelle convention regroupe six conventions collectives auparavant distinctes et elle s'applique à tous les employés syndiqués en Colombie-Britannique et en Alberta représentés par le Telecommunications Workers Union (TWU) et les membres de l'équipe de TELUS Mobilité dans le centre du Canada qui ont été inclus dans l'unité de négociation dans le cadre des Décisions 1088 et 278 du Conseil canadien des relations industrielles (CCRI).

La nouvelle convention offre à TELUS et aux membres de son équipe la possibilité de rivaliser selon des règles de jeu équitables et elle appuie la position de leader de la société dans les secteurs de la transmission des données, des services IP et des services sans fil. Après la ratification, la presque totalité des membres réguliers de l'équipe ont été rappelés et ils étaient au travail dès la première semaine de décembre. Les modalités de la nouvelle convention collective sont entrées en vigueur le 20 novembre 2005 et elles le demeureront jusqu'au 19 novembre 2010.

Voici les points saillants du nouveau contrat :

- Des paiements forfaitaires ont été versés en lieu et place d'ajustements salariaux rétroactifs pour la période écoulée entre l'expiration des précédentes conventions collectives et la date d'effet de la convention ratifiée (1^{er} janvier 2001 au 20 novembre 2005).
- Les hausses totales de la rémunération, qui sont conformes aux indications antérieures, applicables à la majorité des employés comprennent une hausse d'au moins 2 % par année du salaire de base et des hausses supplémentaires du salaire variable pendant la durée du contrat de 3 à 5 % par année. L'harmonisation du salaire de base par rapport à des emplois similaires en Colombie-Britannique et en Alberta est assurée aux termes du règlement.
- Les modalités liées à la sous-traitance, à l'établissement des heures de travail, aux heures chômées et rémunérées, aux avantages sociaux et autres sont conformes aux paramètres de référence concurrentiels dans le secteur des télécommunications et elles devraient assurer à TELUS la souplesse nécessaire pour rivaliser avec succès avec ses concurrents.
- Cette convention représente maintenant la pierre d'assise d'une relation constructive renouvelée entre la direction et le syndicat. Ainsi, les parties ont convenu de travailler en collaboration en vue d'abandonner diverses causes actuellement devant le Conseil canadien des relations industrielles, la Division d'appel de la Cour fédérale et d'autres cours d'appel ou organes administratifs en vue de permettre aux parties de mettre fin à tous les litiges antérieurs. De plus, des membres de la direction du syndicat et de TELUS participeront à des forums d'intérêt commun en vue de poursuivre un dialogue ininterrompu et constructif au sujet des enjeux.
- Le règlement proposé d'une plainte de longue date touchant l'équité salariale à l'égard des employés de la Colombie-Britannique, prévoit l'établissement par TELUS d'un fonds d'équité salariale de 10 millions de dollars, sous réserve de l'acceptation de la Commission canadienne des droits de la personne.
- D'ici mars 2006, des membres de l'équipe travaillant actuellement pour TELUS National Systems (TNS) et le groupe des solutions de soutien de TELUS seront inclus dans l'unité de négociation. De plus, les parties ont convenu que les membres de l'équipe travaillant dans les boutiques de détail appartenant directement à TELUS Mobilité demeureront exclus de l'unité de négociation.
- Des options de transition, incluant l'offre d'une prime de départ volontaire, sont offertes aux quelque 700 membres de l'équipe touchés par la fermeture de trois bureaux en février 2006 et l'impartition des fonctions secondaires. De plus, TELUS a pris l'engagement de maintenir l'ouverture de divers centres d'appels restants en Colombie-Britannique pendant la durée du contrat.

3.2 Priorités de la société pour 2006

TELUS a élaboré de nouvelles priorités pour 2006 en vue de faire progresser sa stratégie de pointe dans l'industrie, d'assurer une différenciation commerciale sensible sur les marchés, de profiter de la convergence technologique des services avec fil et des services sans fil et d'appuyer le maintien de l'efficacité et de l'efficience opérationnelles.

| Priorités de la société pour 2006 au titre des services avec fil et des services sans fil |
|---|
| Accroître le leadership de TELUS sur le marché résidentiel <ul style="list-style-type: none">• Gamme d'applications de données « le futur est simple^{MD} » de TELUS à l'intention des clients à la maison et en déplacement.• Meilleur taux de fidélité des clients grâce à une expérience client rentable.• Élargir les relations avec les partenaires des canaux de TELUS en vue de raffermir notre distribution. |
| Accroître la position de TELUS sur le marché d'affaires <ul style="list-style-type: none">• Solutions novatrices permettant de rehausser la compétitivité des clients de TELUS et de les fidéliser davantage.• Accroître la part du marché des affaires de la société en tirant parti des solutions mobiles de TELUS, comme la transmission de données haute vitesse.• Améliorer la prestation de solutions gérées aux PME clientes. |
| Accroître la position de TELUS sur le marché de gros <ul style="list-style-type: none">• Élargir la portée de la société en Amérique du Nord grâce à des solutions IP novatrices.• Établir des partenariats créatifs et privilégiés en vue d'élargir la clientèle nationale de TELUS.• Optimiser les réseaux de partenaires en vue de compléter les investissements de TELUS dans les réseaux. |
| Stimuler les améliorations au titre de la productivité et de l'excellence du service <ul style="list-style-type: none">• Assurer l'efficience par le biais de l'intégration des services avec fil et des services sans fil.• Appuyer la productivité accrue et l'excellence du service à la clientèle dans toute l'entreprise en vue d'accroître la compétitivité.• Saisir la valeur des investissements de TELUS dans la technologie et les mesures novatrices contribuant à rationaliser les activités. |
| Resserrer l'esprit d'équipe de TELUS, consolider sa marque et assurer le perfectionnement des employés les plus talentueux dans l'industrie mondiale des communications <ul style="list-style-type: none">• Continuer de tirer parti des pratiques exemplaires dans toute la société.• Favoriser la philosophie « Notre entreprise, nos clients, notre équipe, ma responsabilité ».• Capitaliser sur la réputation de TELUS à titre d'entreprise très performante engagée dans la voie du progrès pour attirer et retenir les meilleurs employés au Canada.• Donner aux membres de l'équipe des occasions novatrices de croissance et de perfectionnement et diverses options d'emploi. |

4. Capacité d'obtenir des résultats

4.1 Capacités opérationnelles – services avec fil

Moins du tiers des produits d'exploitation de la société provient du secteur des services avec fil dont les tarifs sont réglementés. Les services avec fil réglementés comprennent les services avec fil aux clients résidentiels et aux clients d'affaires à titre d'entreprise de services locaux titulaire (ESLT), les services aux concurrents ainsi que les services de téléphone public (téléphones payants). Les services qui ne sont pas assujettis à la réglementation comprennent les services offerts à titre d'entreprise autre qu'une entreprise de services locaux titulaire (autre qu'une ESLT), les services interurbains, les services Internet, les services de télécommunications internationales, les services de lignes privées interconnexions, certains services de transmission de données et la vente de matériel dans les établissements des clients.

En 2005, la tendance persistante dans toute l'industrie laissant voir l'intensification de la concurrence et de nouvelles technologies a contribué au recul des lignes d'accès au réseau de même que des prix des services interurbains. Compte tenu de diverses ententes, comme celles signées avec le gouvernement de la Colombie-Britannique et le Calgary Board of Education, et des initiatives de croissance sur les marchés d'affaires de l'Ontario et du Québec, TELUS s'efforce de retenir ses clients actuels et d'assurer la croissance future de ses produits d'exploitation, surtout dans les secteurs de la transmission de données et IP. Les mesures prises au titre des services à la clientèle résidentielle comprennent les services « le futur est simple » mis en marché en 2004, le lancement limité de TELUS TV en 2005 et le lancement d'un contrat à options de trois ans portant sur des groupements de caractéristiques optionnelles pour les clients résidentiels en 2005. Cette initiative vise à retenir les clients, à bloquer les produits d'exploitation sur la période des contrats et à réduire ou à retarder les désabonnements au profit des concurrents. De plus, TELUS s'attend à réaliser de nouvelles améliorations de l'efficacité et de la productivité par le biais de la convention collective de cinq ans récemment mise en œuvre, comprenant la fermeture de bureaux, l'impartition de certaines fonctions non essentielles ainsi que l'intégration des activités dans les secteurs des services avec fil et sans fil. Se reporter à la rubrique 5.4, « Résultats du secteur des services avec fil – Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif et à la rubrique 10.3, « Intégration des activités et réorganisations internes ».

Au cours du quatrième trimestre, la société a poursuivi le développement d'un nouveau système de facturation dans le secteur des services avec fil, lequel inclura la réingénierie des processus aux fins de l'entrée des commandes, des conditions d'admissibilité, de la prestation des services et de l'assurance de la qualité, du service à la clientèle, du recouvrement et du crédit, des contrats avec les clients et de la gestion de l'information. La rationalisation et la normalisation des processus de même que la suppression au fil du temps des nombreux systèmes d'information existants représentent les avantages prévus de ce projet. La société compte mettre ce projet en œuvre progressivement, à commencer par le lancement de comptes à l'intention du marché des consommateurs de masse actuellement prévu en 2006. Se reporter la rubrique 10.4, « Risques liés aux processus ».

Les principaux concurrents de la société dans le secteur des services avec fil sont les suivants :

| Marché géographique canadien | Services avec fil de TELUS | Concurrence |
|---|---|---|
| Échelle nationale – clients d'affaires | <p>Réseau IP national superposant un vaste réseau commuté dans les territoires titulaires situés dans l'Ouest canadien et dans l'est du Québec.</p> <p>Tarifs réglementés dans les territoires titulaires situés en C.-B., en Alberta et dans l'est du Québec au chapitre de l'accès et de certains services d'accès au réseau numérique par les concurrents.</p> <p>Tarifs non réglementés dans les territoires non titulaires de l'Ontario et du Québec. Se concentre sur des solutions de gestion de données au sein du marché des entreprises.</p> | <p>BCE et Manitoba Tel (Allstream) – exercent une concurrence au moyen de leurs propres infrastructures nationales – et d'autres concurrents, comme Navigata (appartenant à Sask Tel.).</p> <p>Intégrateurs de systèmes reliés aux solutions gérées, comme CGI, EDS et IBM.</p> <p>Adoption de la technologie du sans-fil, y compris les offres sans fil de TELUS.</p> |
| Ouest du Canada (C.-B. et Alberta) – clients résidentiels | <p>Accès à la quasi-totalité des foyers. Les tarifs des services locaux sont réglementés.</p> <p>Investissement important dans l'infrastructure d'Internet et dans des services innovateurs.</p> <p>Possibilité d'offrir des services voix sur IP.</p> <p>Détient des licences de distribution permettant la prestation possible d'un service de télévision numérique dans certaines villes de l'Alberta et de la C.-B., ainsi que des licences permettant la prestation de services vidéo-sur-demande. Lancement de ces services à Edmonton et à Calgary à la suite d'essais approfondis par les employés.</p> | <p>Adoption de la technologie du sans-fil, y compris les offres sans fil de TELUS.</p> <p>Shaw Cable – accès à la plupart des foyers sur le marché. Offre des services Internet et de divertissement et des services de téléphonie voix sur IP. Tarifs non réglementés par le CRTC.</p> <p>Call-Net (appartenant à Rogers Communications), Navigata, Primus, Vonage et divers autres concurrents – services offerts principalement dans les régions urbaines. Prestation générale de services locaux sur une base de revente et de services voix sur IP, de services Internet, parfois sur une base de revente, ainsi que de services interurbains.</p> |

| | | |
|--------------------------------------|---|--|
| Est du Québec – clients résidentiels | <p>Accès à la quasi-totalité des foyers. Investissement important dans l'infrastructure d'Internet et dans des services innovateurs.</p> <p>Détient des licences de distribution de radiodiffusion et des licences aux fins de la prestation de services vidéo-sur-demande.</p> | <p>Adoption de la technologie du sans-fil, y compris celle de TELUS Mobilité.</p> <p>COGECO (câblodistribution) – services offerts principalement dans les régions urbaines. Offre des services de divertissement et des services de téléphonie voix sur IP.</p> <p>Sprint, Excel, Distributel, Sears et Castel nous livrent concurrence en ce qui concerne la prestation de services interurbains.</p> <p>BCE et Vonage nous livrent concurrence en ce qui concerne les services voix sur IP.</p> |
|--------------------------------------|---|--|

4.2 Capacités opérationnelles – Services sans fil

Le secteur des services sans fil de TELUS a continué d'offrir des solutions à valeur ajoutée, de maintenir l'excellence de son réseau et d'assurer à ses clients une expérience exceptionnelle, ce qui lui a permis de contribuer à la croissance rentable malgré les nouvelles pressions exercées par la concurrence. La rentabilité future et la croissance des flux de trésorerie devraient résulter de l'augmentation continue du nombre d'abonnés et des économies d'échelle sur le plan de l'exploitation, grâce à une organisation bien gérée et centrée sur les clients ainsi qu'à l'intégration des activités avec celles du secteur des services avec fil.

Les services sans fil ne sont pas assujettis à la réglementation des tarifs du CRTC. Les principaux marchés et concurrents de la société dans le secteur des services sans fil sont les suivants :

| Marché géographique canadien | Services sans fil de TELUS | Concurrence |
|--|--|--|
| National, clients d'affaires et résidentiels | <p>Entreprise de télécommunications, ayant accès à 94 % de la population canadienne, exploitant un réseau AMRC (accès multiple par répartition de code) sur technologie EVDO haute vitesse de pointe dans les grands centres, et offrant des services de conversation directe (PTT) fondés sur IDEN et visant avant tout le marché d'affaires.</p> | <p>Les entreprises de télécommunications concurrentes comme Rogers Sans-Fil à l'échelle nationale et les offres de services sans fil de diverses entreprises de télécommunications locales, comme Bell Mobilité, SaskTel, MTS Mobility et Aliant Telecom Wireless.</p> <p>Revendeurs des réseaux BCE et Rogers, comme Virgin MobileGroup, 7-eleven et certaines sociétés de câblodistribution.</p> |

4.3 Situation de trésorerie et sources de financement

TELUS a généralement atteint la totalité de ses objectifs dans le cadre de son plan financier de 2005, comme il est indiqué dans le tableau suivant. Compte tenu des facilités de crédit non utilisées de 1,4 milliard de dollars auxquelles elle avait accès au 31 décembre 2005 et des flux de trésorerie liés à l'exploitation prévus, la société est d'avis qu'elle est en mesure de combler ses besoins financiers en 2006. Se reporter à la rubrique 9.2, « Plan financier de 2006 » et aux risques connexes à la rubrique 10.7, « Exigences en matière de financement et d'endettement ».

Plan financier et résultats de 2005

Le plan financier de 2005 de TELUS prévoyait l'utilisation des flux de trésorerie disponibles provenant des activités d'exploitation pour faire ce qui suit :

- **Maintenir des liquidités en prévision de l'arrivée à échéance de 1,578 milliard de dollars de billets à 7,5 % de TELUS Corporation en juin 2006.**

La société a exercé son droit de remboursement anticipé le 1^{er} décembre 2005 des billets à 7,50 % série CA restants en circulation d'une valeur de 1,578 milliard de dollars. Se reporter à la rubrique 7.3, « Sorties liées aux activités de financement ».

- **Racheter des actions ordinaires et des actions sans droit de vote aux termes d'une offre de rachat dans le cours normal des activités (RCNA).**

Rachat d'environ 20,8 millions d'actions de TELUS pour un montant de 892,1 millions de dollars en 2005 dans le cadre de deux programmes RCNA.

Rachat pour annulation d'une tranche de 73 % du nombre maximal de 14,0 millions d'actions ordinaires et de la totalité du nombre maximal de 11,5 millions d'actions sans droit de vote autorisé dans le cadre du premier programme en vigueur du 20 décembre 2004 jusqu'au 19 décembre 2005 pour un montant cumulatif d'environ 913 millions de dollars.

Un second programme d'une durée de douze mois se terminant le 19 décembre 2006 a été approuvé. Ce programme vise le rachat et l'annulation potentielle d'au plus 12,0 millions d'actions ordinaires et de 12,0 millions d'actions sans droit de vote. Des tranches d'environ 634 000 actions ordinaires et de 608 000 actions sans droit de vote ont été rachetées dans le cadre de ce RCNA en décembre 2005 pour un montant de 57,5 millions de dollars. Se reporter à la rubrique 7.3 « Sorties liées aux activités de financement ».

- **Payer des dividendes.**

Un dividende de 20 cents par action a été déclaré pour chacun des trois premiers trimestres. Le dividende déclaré a été porté à 27,5 cents par action au quatrième trimestre et il a été versé le 1^{er} janvier 2006. L'objectif indicatif pour le ratio de distribution demeure de l'ordre de 45 à 55 % des bénéfices prévisibles.

- **Examiner la possibilité de rembourser ou de racheter la dette sur le marché libre.**

Le 9 mai 2005, la société a remis un avis de remboursement de ses débetures convertibles au pair plus les intérêts courus et impayés le 16 juin 2005. Les porteurs de débetures convertibles ont exercé leurs options de conversion, ce qui s'est traduit par la conversion de débetures d'un montant en capital de 131,7 millions de dollars en environ 3,3 millions d'actions sans droit de vote. Les options de conversion relatives à des débetures convertibles d'un montant en capital de 17,9 millions de dollars n'ont pas été exercées et ce montant en capital a été remboursé. Se reporter à la rubrique 6., « Situation financière – capitaux propres ».

Autres objectifs de financement :

- **Préserver l'accès aux marchés financiers à des coûts raisonnables en maintenant des cotes de crédit de qualité et en visant des cotes améliorées de l'ordre de BBB+ à A- à l'avenir.**

Des cotes de crédit de qualité ont été maintenues et des cotes améliorées ont été obtenues des quatre agences d'évaluation du crédit qui couvrent TELUS. Se reporter à la rubrique 7.7, « Cotes de crédit ».

- **Maintenir la pleine couverture des risques de change pour les dettes.**

Maintien comme prévu.

- **Renouveler la facilité de crédit renouvelable de 364 jours de 800 millions de dollars en mai 2005.**

TELUS a obtenu de nouvelles facilités de crédit en mai 2005 en vue de remplacer les facilités de crédit antérieures de 1,6 milliard de dollars. Se reporter à la rubrique 7.5, « Facilités de crédit ».

- **Maintenir des liquidités inutilisées d'au moins 1 milliard de dollars.**

Maintien comme prévu durant tout l'exercice, compte tenu des facilités de crédit inutilisées de plus de 1,4 milliard de dollars au 31 décembre 2005 de même que disponibilité dans le cadre du programme de titrisation de créances et de l'encaisse.

5. Résultats d'exploitation

5.1 Généralités

La société compte deux secteurs isolables, soit les services avec fil (dont il est question à la rubrique 5.4) et les services sans fil (dont il est question à la rubrique 5.5). La segmentation s'appuie sur des similitudes au chapitre de la technologie, des compétences techniques exigées pour fournir les produits et services, des canaux de distribution et de l'application des règlements. Les ventes intersectorielles sont comptabilisées à la valeur d'échange. L'information sectorielle est régulièrement communiquée au chef de l'exploitation de la société.

5.2 Sommaire des résultats trimestriels

| (en millions de dollars, sauf les montants par action) | T4 2005 | T3 2005 | T2 2005 | T1 2005 | T4 2004 | T3 2004 | T2 2004 | T1 2004 |
|--|----------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Produits d'exploitation par secteurs (externes) | | | | | | | | |
| Secteur des services avec fil | 1 209,9 | 1 198,6 | 1 216,5 | 1 222,2 | 1 209,3 | 1 199,9 | 1 189,0 | 1 171,1 |
| Secteur des services sans fil | 876,8 | 864,2 | 802,0 | 752,5 | 755,6 | 747,0 | 676,6 | 632,7 |
| Produits d'exploitation (consolidés) | 2 086,7 | 2 062,8 | 2 018,5 | 1 974,7 | 1 964,9 | 1 946,9 | 1 865,6 | 1 803,8 |
| Bénéfice net | 78,5 | 190,1 | 189,5 | 242,2 | 135,6 | 156,6 | 172,3 | 101,3 |
| Par action ordinaire et action sans droit de vote en circulation (moyenne pondérée) | | | | | | | | |
| - De base | 0,22 | 0,53 | 0,53 | 0,67 | 0,38 | 0,44 | 0,48 | 0,28 |
| - Dilué | 0,22 | 0,53 | 0,52 | 0,66 | 0,37 | 0,43 | 0,48 | 0,28 |
| Dividendes déclarés par action ordinaire et action sans droit de vote en circulation | 0,275 | 0,20 | 0,20 | 0,20 | 0,20 | 0,15 | 0,15 | 0,15 |

La tendance observée dans les produits d'exploitation consolidés continue de refléter la croissance solide des services sans fil attribuée à l'augmentation du nombre d'abonnés et à l'amélioration des produits moyens par appareil d'abonné (PMAA). La croissance des produits du secteur des services avec fil de TELUS a ralenti au second semestre de 2005, en raison notamment de l'interruption du travail et de la concurrence accrue. La croissance des produits du secteur des services avec fil continue de résulter des produits tirés des services de transmission de données, contrebalancés en partie par la diminution des produits tirés des services interurbains de transmission de la voix et des ventes d'équipement de transmission de la voix. Les produits tirés du secteur des services avec fil comprennent l'incidence des décisions sur le plafonnement des prix réglementaires.

Le bénéfice net et le bénéfice par action des deuxième, troisième et quatrième trimestres de 2005 ont été touchés par des charges nettes accrues liées à l'interruption du travail décrite précédemment. De plus, les coûts de financement engagés au quatrième trimestre de 2005 incluaient une perte avant impôts non récurrente de 33,5 millions de dollars liée au remboursement anticipé de la dette tandis qu'au deuxième trimestre de 2005, une provision avant impôts non récurrente de 17,5 millions de dollars a été comptabilisée aux fins des dommages estimatifs résultant d'une décision de la Cour d'appel de l'Ontario. Se reporter à la rubrique 10.6, « Litiges et questions d'ordre juridique ». Outre l'incidence de l'interruption du travail et des coûts de financement non récurrents, la tendance observée dans le bénéfice net et le bénéfice par action reflète la rentabilité opérationnelle accrue et une baisse des intérêts sur la dette à long terme et à court terme.

Les ajouts bruts d'abonnés des services sans fil, les frais d'acquisition connexes et les ventes d'équipement ainsi que, dans une moindre mesure, les ajouts bruts d'abonnés aux services avec fil Internet haute vitesse revêtent un caractère hautement saisonnier au quatrième trimestre.

Le bénéfice net et le bénéfice par action de sept des trimestres comprenaient l'incidence favorable nette du règlement de questions d'ordre fiscal des exercices antérieurs ainsi que les ajustements en découlant, comme il est indiqué dans le tableau ci-après :

| (en millions de dollars, sauf les montants par action) | T4 2005 | T3 2005 | T2 2005 | T1 2005 | T4 2004 | T3 2004 | T2 2004 | T1 2004 |
|---|-------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Incidence approximative sur le bénéfice net | 4 | 4 | 3 | 54 | 14 | — | 45 | 14 |
| Incidence approximative sur le bénéfice par action | 0,01 | 0,01 | 0,01 | 0,15 | 0,04 | — | 0,13 | 0,04 |
| Bénéfice de base par action approximatif, excluant l'incidence favorable du règlement de questions d'ordre fiscal | 0,21 | 0,52 | 0,52 | 0,54 | 0,34 | 0,44 | 0,35 | 0,24 |

Le 15 février 2006, le conseil d'administration de TELUS a déclaré un dividende trimestriel de 27,5 cents par action sur les actions ordinaires et les actions sans droit de vote en circulation, payable le 1^{er} avril 2006, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 10 mars 2006.

5.3 Résultats d'exploitation consolidés

| (en millions de dollars, sauf la marge du BAIIA et l'effectif) | Trimestres terminés les | | | Exercices terminés les | | |
|--|-------------------------|------------------|-----------|------------------------|------------------|-----------|
| | 2005 | 31 décembre 2004 | Variation | 2005 | 31 décembre 2004 | Variation |
| Produits d'exploitation | 2 086,7 | 1 964,9 | 6,2 % | 8 142,7 | 7 581,2 | 7,4 % |
| Charges d'exploitation | 1 316,8 | 1 178,5 | 11,7 % | 4 793,5 | 4 438,0 | 8,0 % |
| Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif | 35,5 | 19,8 | 79,3 % | 53,9 | 52,6 | 2,5 % |
| BAIIA ¹⁾ | 734,4 | 766,6 | (4,2) % | 3 295,3 | 3 090,6 | 6,6 % |
| Marge du BAIIA (en %) ²⁾ | 35,2 | 39,0 | (3,8) pts | 40,5 | 40,8 | (0,3) pt |
| Nombre total d'employés, à la fin de la période | 29 819 | 25 798 | 15,6 % | | | |
| 1) Le BAIIA est une mesure non définie par les PCGR. Se reporter à la rubrique 11.1, « Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) ». | | | | | | |
| 2) La marge du BAIIA représente le BAIIA divisé par les produits d'exploitation. | | | | | | |

Les produits d'exploitation consolidés ont augmenté de 121,8 millions et de 561,5 millions de dollars, respectivement, au quatrième trimestre et durant tout l'exercice 2005 par rapport aux périodes correspondantes de 2004, en raison principalement de la croissance soutenue des produits du secteur des services sans fil et de la progression des produits tirés de la transmission de données du secteur des services avec fil. Le BAIIA consolidé a reculé de 32,2 millions de dollars au quatrième trimestre, et il a augmenté de 204,7 millions durant tout l'exercice 2005, comparativement aux périodes correspondantes de 2004. Le BAIIA du quatrième trimestre a été défavorisé par l'interruption du travail et la hausse des coûts de restructuration qui ont été partiellement neutralisés par la rentabilité accrue des services sans fil. La progression du BAIIA consolidé durant tout l'exercice a découlé de la rentabilité accrue des services sans fil, partiellement contrebalancée par les retombées des perturbations de travail. L'augmentation du nombre d'employés découle principalement de l'acquisition d'Ambergris en février 2005, qui comptait environ 3 200 employés à la fin de 2005, et de la croissance de TELUS Mobilité en vue d'appuyer un nombre plus élevé d'abonnés.

Pour une analyse plus détaillée sur les résultats sectoriels, se reporter à la rubrique 5.4, « Résultats du secteur des services avec fil » et à la rubrique 5.5, « Résultats du secteur des services sans fil ».

| Amortissement (en millions de dollars) | Trimestres terminés les | | | Exercices terminés les | | |
|---|-------------------------|------------------|-----------|------------------------|------------------|-----------|
| | 2005 | 31 décembre 2004 | Variation | 2005 | 31 décembre 2004 | Variation |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 346,2 | 338,3 | 2,3 % | 1 342,6 | 1 307,8 | 2,7 % |
| Amortissement des actifs incorporels | 67,0 | 79,2 | (15,4) % | 281,1 | 335,3 | (16,2) % |
| | 413,2 | 417,5 | (1,0) % | 1 623,7 | 1 643,1 | (1,2) % |

L'amortissement des immobilisations corporelles a augmenté au quatrième trimestre et pour tout l'exercice 2005 par rapport aux périodes correspondantes de 2004, en raison principalement de l'accroissement des actifs liés aux réseaux de transmission de données et aux services sans fil ayant une durée de vie utile plus courte, et de la durée de vie utile réduite de l'équipement LNPA (Internet haute vitesse) à l'intention des clients, contrebalancés en partie par la dépréciation moindre découlant de l'amortissement intégral des stations cellulaires les plus anciennes. L'amortissement des actifs incorporels a diminué au quatrième trimestre et pour tout l'exercice 2005, comparativement aux périodes correspondantes de 2004, car plusieurs logiciels sont maintenant pleinement amortis; ce facteur a cependant été contrebalancé en partie par la réduction de valeur de 5,0 millions de dollars, inscrite au troisième trimestre de 2005, d'un droit incorporel lié à la résiliation d'un contrat d'utilisation irrévocable relatif à la fibre.

| Autres charges (produits), montant net (en millions de dollars) | Trimestres terminés les 31 décembre | | | Exercices terminés les 31 décembre | | |
|--|-------------------------------------|------|-----------|------------------------------------|------|-----------|
| | 2005 | 2004 | Variation | 2005 | 2004 | Variation |
| | 9,3 | 8,7 | 6,9 % | 18,4 | 8,7 | 111,5 % |

Les autres charges comprennent les dons de bienfaisance, la charge liée à la titrisation de créances (se reporter à la rubrique 7.6, « Vente de créances »), les gains et les pertes à la cession de propriétés et le bénéfice (la perte) ou la réduction de valeur de placements en actions ou de placements de portefeuille. Les dons de bienfaisance ont atteint environ 4,5 millions et 9 millions de dollars, respectivement, au quatrième trimestre et pour tout l'exercice 2005, soit une hausse d'environ 2 millions au cours de chaque période par rapport à 2004. La charge liée à la titrisation de créances s'est élevée à 4,2 millions et à 7,3 millions de dollars, respectivement, au quatrième trimestre et pour tout l'exercice 2005, soit environ 3 millions de plus au cours de chaque période par rapport à 2004, en raison de la hausse de 350 millions de dollars du produit tiré des créances titrisées le 30 novembre 2005 (se reporter à la rubrique 7.6, « Vente de créances »). Le solde des autres charges des deux exercices incluait des pertes et des réductions de valeur liées à certains placements en actions et de portefeuille, déduction faite des gains à la cession de biens immobiliers. Les gains tirés des biens immobiliers en 2005 incluait la constatation d'une tranche du gain reporté aux termes des accords de cession-bail portant sur les propriétés administratives vendues en 2002 après la remise de certains espaces aux propriétaires respectifs. Le solde des autres charges de 2004 incluait également une radiation d'environ 5 millions de dollars sous forme de frais d'acquisition accumulés au titre de l'offre d'achat de Microcell expirée.

| Frais de financement (en millions de dollars) | Trimestres terminés les 31 décembre | | | Exercices terminés les 31 décembre | | |
|---|-------------------------------------|-------|-----------|------------------------------------|--------|-----------|
| | 2005 | 2004 | Variation | 2005 | 2004 | Variation |
| Intérêts sur la dette à long terme avant éléments inhabituels | 146,0 | 159,5 | (8,5) % | 618,0 | 647,0 | (4,5) % |
| Charge au titre du règlement d'une poursuite | — | — | n.s. | 17,5 | — | n.s. |
| Intérêts sur la dette à long terme | 146,0 | 159,5 | 114,3 % | 635,5 | 647,0 | (1,8) % |
| Intérêts sur les obligations à court terme et autres | 3,0 | 1,4 | 114,3 % | 8,2 | 8,5 | (3,5) % |
| Intérêts sur la dette à long terme, obligations à court terme et autres | 149,0 | 160,9 | (7,4) % | 643,7 | 655,5 | (1,8) % |
| Perte liée au remboursement de la dette à long terme | 33,5 | — | n.s. | 33,5 | — | n.s. |
| Pertes (gains) de change | 1,6 | (2,1) | n.s. | 4,6 | (3,1) | n.s. |
| Intérêts créditeurs | (12,4) | (6,0) | (106,7) % | (58,7) | (39,1) | (50,1) % |
| | 171,7 | 152,8 | 12,4 % | 623,1 | 613,3 | 1,6 % |

En 2005, les frais de financement incluaient deux éléments non récurrents importants. D'abord, la charge comptabilisée au deuxième trimestre pour les dommages estimatifs résultant d'une décision de la Cour d'appel de l'Ontario, en juin, relative à un litige impliquant TELUS Communications Inc. (TCI). Cette décision portait sur une affaire de remboursement d'obligations de BC TEL remontant à 1997. Se reporter à la rubrique 10.6. « Litiges et questions d'ordre juridique ». Ensuite, la perte au titre du remboursement de la dette à long terme comptabilisée lorsque la société a exercé son droit de remboursement anticipé le 1^{er} décembre 2005 de la tranche restante des billets à 7,50 % de série CA d'une valeur de 1,578 milliard de dollars. La perte au titre du montant du remboursement incluait la perte découlant du règlement de l'instrument financier assurant la couverture des taux d'intérêt dans le cadre de la dette remboursée le 1^{er} décembre. La perte subie au remboursement a été inférieure aux intérêts débiteurs qui auraient été comptabilisés pendant la durée restante de la dette.

Mis à part ces effets non susceptibles de se répéter, les intérêts sur la dette à long terme ont diminué de 13,5 millions et de 29,0 millions de dollars, respectivement, au quatrième trimestre et pour tout l'exercice 2005, par rapport aux périodes correspondantes de 2004. Cet intérêt incluait des intérêts débiteurs réduits d'environ 10 millions en décembre 2005 en raison du remboursement anticipé. Pour le reste, la baisse était principalement imputable au remboursement des débetures et des billets à moyen terme de TCI en 2004 et de la conversion ou du remboursement des débetures convertibles au deuxième trimestre de 2005. Comme TELUS maintient un programme de couverture comprenant des swaps de devises, ses coûts de financement à long terme ont généralement été insensibles aux fluctuations du dollar canadien par rapport au dollar américain. La dette (qui comprend la dette à long terme, la tranche à court terme et le passif de couverture reporté) se chiffrait à 5 803,0 millions de dollars au 31 décembre 2005, soit une baisse de 21 % par rapport à 7 374,2 millions de dollars à l'exercice précédent.

Les intérêts créditeurs constatés au quatrième trimestre et pour tout l'exercice 2005 incluaient des montants en vue du règlement de diverses questions d'ordre fiscal des exercices antérieurs de 4,5 millions et de 25,2 millions de dollars, respectivement, (comparativement à 0,2 million et à 26,2 millions de dollars, respectivement, durant les périodes correspondantes de 2004). La tranche restante des intérêts créditeurs, qui découle en grande partie des intérêts reçus sur l'encaisse et les placements temporaires, s'est chiffrée à 7,9 millions et à 33,5 millions de dollars, respectivement, au quatrième trimestre et pour tout l'exercice 2005, contre 5,8 millions et 12,9 millions de dollars, respectivement, durant les périodes correspondantes de 2004.

| Impôts sur les bénéfices (en millions de dollars, sauf les taux d'imposition) | Trimestres terminés les 31 décembre | | | Exercices terminés les 31 décembre | | |
|--|-------------------------------------|-------|-----------|------------------------------------|--------|-----------|
| | 2005 | 2004 | Variation | 2005 | 2004 | Variation |
| Impôts fédéral et provinciaux combinés aux taux d'imposition prévus par la loi, établis en fonction du bénéfice net avant impôts | 47,5 | 64,9 | (26,8) % | 352,3 | 286,6 | 22,9 % |
| Modifications des estimations concernant les écarts disponibles pour déduction au cours d'exercices précédents | — | (7,6) | 100,0 % | (37,5) | (9,1) | n.s. |
| Écart de taux d'imposition appliqué à la réévaluation de questions fiscales de l'exercice précédent, et ajustements en découlant | (1,9) | (6,6) | 71,2 % | (13,9) | (41,2) | 66,3 % |
| Réévaluation des actifs et des passifs d'impôts futurs par suite de modifications des taux d'imposition prévus par la loi | 7,7 | (9,7) | n.s. | (5,1) | (12,9) | 60,5 % |
| Impôt des grandes sociétés et autres | 5,5 | 9,4 | (41,5) % | 26,2 | 31,7 | (17,4) % |
| | 58,8 | 50,4 | 16,7 % | 322,0 | 255,1 | 26,2 % |
| Taux d'imposition fédéral et provinciaux combinés prévus par la loi (en %) | 33,9 | 34,6 | (0,7) pt | 34,2 | 34,7 | (0,5) pt |
| Taux effectifs (en %) | 41,9 | 26,9 | 15,0 pts | 31,3 | 30,9 | 0,4 pt |

Les modifications de la charge d'impôts fédéral et provinciaux combinés découlaient de la baisse de 25,3 % et de la hausse de 24,8 %, respectivement, du bénéfice avant impôts au quatrième trimestre et pour tout l'exercice 2005, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2004. Les taux d'imposition combinés fédéral et provinciaux ont diminué en raison principalement des modifications apportées au taux d'imposition en Colombie-Britannique. Le gouvernement de la Colombie-Britannique a mis en vigueur une réduction du taux d'imposition appliqué au bénéfice général des sociétés, qui a été ramené de 13,5 % à 12 % sur le bénéfice imposable dans la province à compter du 1^{er} juillet 2005. Cette modification de taux d'imposition en Colombie-Britannique s'est traduite par une réévaluation des passifs et des actifs d'impôts futurs, qui s'est soldée par une économie nette supplémentaire de 12,8 millions de dollars comptabilisée au troisième trimestre de 2005. Le gouvernement provincial du Québec a pratiquement mis en vigueur une hausse des taux d'imposition du bénéfice général des sociétés pour les porter progressivement de 8,9 % à 11,9 % sur une période de quatre ans à compter du 1^{er} janvier 2006. Les hausses prévues du taux d'imposition du Québec ont exigé une réévaluation des passifs et des actifs d'impôts futurs qui s'est soldée par une charge nette de 7,7 millions de dollars au quatrième trimestre de 2005. Les baisses d'impôts étaient liées notamment aux modifications des estimations concernant les écarts disponibles pour déduction au cours d'exercices précédents ainsi qu'à un écart de taux d'imposition et aux ajustements en découlant appliqués à la réévaluation favorable de questions d'ordre fiscal de l'exercice précédent.

En supposant que seront maintenus le taux de bénéfice de TELUS, la structure d'entité juridique actuelle et les réorganisations prévues de TELUS et qu'il n'y aura aucun changement significatif aux règlements sur les impôts, la société prévoit qu'elle sera en mesure d'utiliser en entier ses pertes autres qu'en capital avant la fin de 2007. Elle estime que le risque d'expiration avant utilisation de ces pertes autres qu'en capital est peu élevé. Toute charge d'impôts exigibles qui serait comptabilisée en 2006 ne devrait pas être payée avant 2008.

| (en millions de dollars) | Trimestres terminés les 31 décembre | | | Exercices terminés les 31 décembre | | |
|---|-------------------------------------|------|-----------|------------------------------------|------|-----------|
| | 2005 | 2004 | Variation | 2005 | 2004 | Variation |
| Part des actionnaires sans contrôle | 2,9 | 1,6 | 81,3 % | 7,8 | 4,6 | 69,6 % |
| Dividendes sur actions préférentielles et privilégiées | — | — | — | — | 1,8 | (100,0) % |

La part des actionnaires sans contrôle représente la participation d'actionnaires minoritaires dans plusieurs petites filiales, notamment la participation d'actionnaires minoritaires dans Ambergris, une société acquise en février 2005.

Aucun autre dividende préférentiel et privilégié n'a été versé en conséquence du rachat de toutes les actions préférentielles et privilégiées de TELUS Communications Inc. détenues dans le public, qui a pris fin le 3 août 2004.

5.4 Résultats du secteur des services avec fil

| Produits d'exploitation – secteur des services avec fil (en millions de dollars) | Trimestres terminés les 31 décembre | | | Exercices terminés les 31 décembre | | |
|---|-------------------------------------|---------|-----------|------------------------------------|---------|-----------|
| | 2005 | 2004 | Variation | 2005 | 2004 | Variation |
| Services locaux de transmission de la voix | 536,7 | 534,4 | 0,4 % | 2 174,1 | 2 145,4 | 1,3 % |
| Services interurbains de transmission de la voix | 212,0 | 229,7 | (7,7) % | 888,4 | 921,3 | (3,6) % |
| Services de transmission de données | 399,8 | 372,8 | 7,2 % | 1 533,4 | 1 416,4 | 8,3 % |
| Autres | 61,4 | 72,4 | (15,2) % | 251,3 | 286,2 | (12,2) % |
| Produits d'exploitation externes | 1 209,9 | 1 209,3 | 0,0 % | 4 847,2 | 4 769,3 | 1,6 % |
| Produits d'exploitation tirés d'activités intersectorielles | 23,0 | 24,6 | (6,5) % | 90,4 | 96,6 | (6,4) % |
| Total des produits d'exploitation | 1 232,9 | 1 233,9 | (0,1) % | 4 937,6 | 4 865,9 | 1,5 % |

| Indicateurs clés de l'exploitation – secteur des services avec fil | | | | | | |
|--|-----------------|--------|-----------|------------------------------------|--------|-----------|
| (en milliers) | Aux 31 décembre | | | Exercices terminés les 31 décembre | | |
| | 2005 | 2004 | Variation | 2005 | 2004 | Variation |
| Lignes résidentielles d'accès au réseau | 2 937 | 3 047 | (3,6) % | (110) | (39) | (182,1) % |
| Lignes commerciales d'accès au réseau | 1 754 | 1 761 | (0,4) % | (7) | (23) | 69,6 % |
| Total des lignes d'accès au réseau ¹⁾ | 4 691 | 4 808 | (2,4) % | (117) | (62) | (88,7) % |
| Abonnés à Internet haute vitesse | 763,1 | 689,7 | 10,6 % | 73,4 | 128,1 | (42,7) % |
| Abonnés à Internet commuté | 236,1 | 281,6 | (16,2) % | (45,5) | (38,2) | (19,1) % |
| Total des abonnés aux services Internet ²⁾ | 999,2 | 971,3 | 2,9 % | 27,9 | 89,9 | (69,0) % |
| Trimestres terminés les 31 décembre | | | | | | |
| (en milliers) | 2005 | 2004 | Variation | 2005 | 2004 | Variation |
| Variation des lignes résidentielles d'accès au réseau | (24) | (11) | (118,2) % | (110) | (39) | (182,1) % |
| Variation des lignes commerciales d'accès au réseau | 6 | 2 | 200,0 % | (7) | (23) | 69,6 % |
| Variation du total des lignes d'accès au réseau | (18) | (9) | (100,0) % | (117) | (62) | (88,7) % |
| Ajouts nets d'abonnés à Internet haute vitesse | 27,0 | 34,8 | (22,4) % | 73,4 | 128,1 | (42,7) % |
| Réductions nettes d'abonnés à Internet commuté | (13,7) | (11,1) | (23,4) % | (45,5) | (38,2) | (19,1) % |
| Total des ajouts nets d'abonnés aux services Internet | 13,3 | 23,7 | (43,9) % | 27,9 | 89,9 | (69,0) % |
| 1) Le nombre de lignes d'accès au réseau est calculé à la fin de la période à l'aide de renseignements tirés du système de facturation et d'autres systèmes. | | | | | | |
| 2) Le nombre d'abonnés aux services Internet est calculé à la fin de la période à l'aide du dénombrement des accès à Internet tiré du système de facturation et d'autres systèmes. | | | | | | |

Les produits d'exploitation du secteur des services avec fil ont diminué de 1,0 million de dollars au quatrième trimestre, et ont augmenté de 71,7 millions de dollars pour tout l'exercice 2005, par rapport aux périodes correspondantes de 2004. Au quatrième trimestre, les produits moindres tirés des services interurbains et d'autres services ont été pratiquement neutralisés par l'augmentation des produits tirés des services de transmission de données et par l'augmentation des produits tirés des services locaux. Pour l'exercice dans son ensemble, la croissance des produits tirés des services de transmission de données a considérablement surpassé la baisse des produits tirés des services interurbains et celle des ventes d'équipement de transmission de la voix.

- Les produits tirés des services locaux de transmission de la voix ont progressé de 2,3 millions et de 28,7 millions de dollars, respectivement, au quatrième trimestre et pour l'exercice 2005, par rapport aux périodes correspondantes de 2004, étant donné que les recouvrements réglementaires et les retombées des augmentations des tarifs des services d'affaires mises en œuvre le 1^{er} juin 2005 ont été neutralisés en partie par l'incidence de la perte continue de lignes et d'un recouvrement réglementaire non récurrent comptabilisé pour tout l'exercice 2004. En 2005, les recouvrements réglementaires incluaient un montant d'environ 10 millions et 50 millions de dollars, respectivement, tiré du compte de report établi relativement au plafonnement des prix en vue de neutraliser les rabais supplémentaires relatifs aux services de réseau numérique propres aux concurrents (dans les services de transmission de données de base) stipulés dans la Décision 2005-6 du CRTC. Cet ajustement était nécessaire étant donné que TELUS a utilisé la méthode du passif fiscal pour comptabiliser les produits constatés d'avance liés au plafonnement des prix. Se reporter à l'analyse ci-après sur les produits tirés de la transmission de données précisant les incidences compensatoires négatives sur les produits découlant de la Décision 2005-6. Un autre recouvrement réglementaire influant sur les résultats de 2005 correspond à un ajustement non récurrent de 6,4 millions de dollars comptabilisé au premier trimestre de 2005 et applicable à la Décision 2005-4 du CRTC (se rapportant aux exigences relatives aux subventions liées aux zones de desserte à coût élevé dans le territoire d'ESLT de TELUS Québec, pour 2003 à 2005. En 2004, un recouvrement réglementaire de 10,2 millions de dollars a été constaté au deuxième trimestre (relativement à la Décision du CRTC 2004-42 se rapportant aux éléments constatés dans le compte de report).

La perte supplémentaire de lignes résidentielles en 2005 par rapport à 2004 résulte de la compétition accrue de la part des revendeurs, des concurrents qui offrent des services voix sur IP (incluant la mise en marché de la téléphonie par câble à Calgary, à Edmonton, à Rimouski et à Victoria), du remplacement de la technologie pour aller vers les services sans fil, du nombre moindre de lignes secondaires en raison de la migration des abonnés à Internet commuté vers les services Internet haute vitesse et des perturbations du travail. La tendance à la baisse des lignes d'accès au réseau résidentiel pourrait s'aggraver à l'avenir, en raison de la concurrence accrue favorisée par le lancement de la téléphonie par câble en janvier 2006 à Vancouver et probablement dans d'autres régions plus tard. Les gains nets au titre des lignes commerciales au quatrième trimestre de 2005 et les pertes nettes de lignes commerciales pour l'exercice 2005 ont représenté des améliorations par rapport aux périodes correspondantes de 2004 et comprenaient une augmentation temporaire des lignes à la fin de 2005 attribuable à l'élection fédérale qui se déroulait. Pour l'exercice dans son ensemble, la croissance dans les régions non titulaires a compensé en partie les pertes au profit de la concurrence et la migration vers des services RNIS (réseau numérique intégré de services) plus efficaces dans les régions où la société exerce des activités en tant qu'ESLT.

- Les produits tirés des services interurbains de transmission de la voix ont diminué de 17,7 millions et de 32,9 millions de dollars, respectivement, au quatrième trimestre et pour tout l'exercice 2005, comparativement aux périodes correspondantes de 2004. Ces baisses s'inscrivent dans la tendance généralisée du secteur découlant d'une forte concurrence à l'égard des prix ainsi que du remplacement de la technologie sous-jacente. Le taux d'érosion des produits de 3,6 % pour tout l'exercice 2005 représente une amélioration par rapport à celui de 4,1 % affiché en 2004, en raison de la hausse des volumes à la minute (incluant la croissance des volumes des entreprises non titulaires), et de l'augmentation des frais d'administration mensuels des interurbains dans le cadre de certains programmes interurbains. Cette situation s'est produite en dépit du recul continu des prix moyens à la minute découlant de la concurrence soutenue et des activités de récupération moindres des centres d'appels au second semestre de l'exercice, en raison des perturbations du travail.
- Les produits tirés des services de transmission de données du secteur des services avec fil se sont accrus de 27,0 millions et de 117,0 millions de dollars, respectivement, au quatrième trimestre et pour tout l'exercice 2005, par rapport aux périodes correspondantes de 2004. Ce résultat comprend une hausse globale au quatrième trimestre et durant tout l'exercice 2005, respectivement, d'environ 12 millions de dollars et 59 millions de dollars, résultant de deux acquisitions récentes (Ambergris en février 2005 et ADCOM à la fin de 2004).

La tranche de l'augmentation des produits tirés des services de transmission de données non attribuables aux acquisitions s'élevait à environ 15 millions et 58 millions de dollars, respectivement, au quatrième trimestre et pour tout l'exercice 2005. Cette augmentation tient principalement aux facteurs suivants : i) les produits accrus d'environ 11 millions et 79 millions de dollars, respectivement, liés aux services Internet et aux services de transmission et d'hébergement de données améliorés, qui découlent de la conclusion de nouveaux contrats, de la croissance continue du nombre d'abonnés à Internet haute vitesse et de la hausse du prix moyen; ii) la hausse des produits tirés des services de gestion de données découlant de la prestation aux clients de services d'impartition des processus opérationnels; et iii) la hausse des ventes d'équipement de transmission de données. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par les rabais supplémentaires d'environ 10 millions et 50 millions de dollars, respectivement, au titre des services de réseau numérique propres aux concurrents réglementés par la Décision 2005-6 du CRTC qui ont été constatés dans les services de transmission de données de base et par la migration vers les services de transmission de données améliorés. La hausse des produits tirés de la transmission de données résultant des acquisitions décrites ci-dessus a été pratiquement neutralisée par ces rabais supplémentaires durant les mêmes périodes.

Le taux de croissance du nombre d'abonnés à Internet haute vitesse a ralenti, comme prévu, par rapport à 2004, en raison du taux de pénétration élevé de ménages au chapitre des services Internet haute vitesse dans l'ouest du pays et de la diminution des ajouts bruts découlant de l'intensification de la concurrence et des perturbations du travail, facteurs atténués par le nombre moindre de débranchements des clients existants. Par ailleurs, la société avait enregistré un nombre élevé d'ajouts nets au premier trimestre de 2004 en raison d'une promotion de marketing très attrayante de durée limitée.

- Les autres produits ont diminué de 11,0 millions et de 34,9 millions de dollars, respectivement, au quatrième trimestre et pour tout l'exercice 2005 par rapport aux périodes correspondantes de 2004, en raison principalement du recul des ventes d'équipement de transmission de la voix. De plus, la provision pour pénalités rattachées à la qualité du service résidentiel et concurrentiel prévues a été accrue en raison des niveaux de service moindres découlant de l'interruption du travail. La société compte demander au CRTC en 2006 une exemption des pénalités au titre de la qualité du service découlant de l'interruption du travail.
- Les produits tirés d'activités intersectorielles représentent les services fournis par le secteur des services avec fil au secteur des services sans fil. Ces produits sont éliminés au moment de la consolidation de même que les charges connexes du secteur des services sans fil.

Le total des produits d'exploitation externes analysés ci-dessus inclut des produits attribuables aux activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT de 165,2 millions et de 631,6 millions de dollars, respectivement, au quatrième trimestre et pour tout l'exercice 2005. Les produits tirés des activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT ont augmenté de 8,8 millions et de 70,9 millions de dollars ou de 5,6 % et de 12,6 %, respectivement, au quatrième trimestre et pour tout l'exercice 2005, par rapport à 2004. La hausse enregistrée découle des produits liés à l'acquisition d'ADCOM et de l'accroissement des produits tirés des services de transmission de données, en partie contrebalancés par les pressions sur les prix causées par la concurrence à l'égard des services de transmission de la voix.

| Charges d'exploitation – secteur des services avec fil (en millions de dollars, sauf l'effectif) | Trimestres terminés les 31 décembre | | | Exercices terminés les 31 décembre | | |
|---|--|--------|-----------|------------------------------------|---------|-----------|
| | 2005 | 2004 | Variation | 2005 | 2004 | Variation |
| Salaires, charges sociales et autres charges liées à l'effectif | 381,3 | 429,7 | (11,3) % | 1 612,8 | 1 649,4 | (2,2) % |
| Autres charges d'exploitation | 407,2 | 302,5 | 34,6 % | 1 418,6 | 1 215,5 | 16,7 % |
| Total des charges d'exploitation | 788,5 | 732,2 | 7,7 % | 3 031,4 | 2 864,9 | 5,8 % |
| Effectif total, à la fin | 22 888 | 19 500 | 17,4 % | | | |

Les charges d'exploitation ont progressé de 56,3 millions et de 166,5 millions de dollars, respectivement, au quatrième trimestre et pour tout l'exercice 2005, par rapport aux périodes correspondantes de 2004, en raison principalement de l'exécution du plan de mesures d'urgence visant à réduire au minimum l'incidence des perturbations du travail sur le service à la clientèle. Par conséquent, le service à la clientèle a été maintenu à des niveaux supérieurs aux prévisions. Les charges temporaires accrues liées à l'interruption du travail découlaient notamment de la réaffectation de membres de la direction, des heures supplémentaires, des frais liés aux entrepreneurs indépendants et à la sécurité assurée par des tiers, des frais de déplacement et d'hébergement ainsi que de la capitalisation plus faible des coûts liés à la main-d'œuvre. Ces charges ont surpassé l'économie réalisée sur la rémunération des employés qui ne se présentait pas au travail et la révision de l'estimation du règlement du litige. Les charges ont augmenté d'environ 10 millions et 49 millions de dollars, respectivement, au total, compte tenu des acquisitions (ADCOM à la fin de 2004 et Ambergris en février 2005). L'ajout d'un contrat à la fin de 2004 visant la prestation des services de la paie au gouvernement de la Colombie-Britannique, de même que la conclusion de deux nouveaux contrats de service aux ressources humaines au quatrième trimestre de 2005 ont également contribué à l'augmentation des charges. Compte non tenu des employés qui se sont ajoutés lors de l'acquisition d'Ambergris et à la suite des nouveaux contrats de service liés à la paie et aux RH, le nombre total d'employés n'a pas varié considérablement en 2005.

- Les salaires, charges sociales et autres charges liées à l'effectif ont diminué de 48,4 millions et de 36,6 millions de dollars, respectivement, au quatrième trimestre et pour tout l'exercice 2005, comparativement aux périodes correspondantes de 2004, principalement en raison des charges de rémunération moindres à l'égard des employés qui ne se sont pas présentés au travail et des ajustements des charges à payer au titre de la paie et des autres charges liées à l'effectif, contrebalancées en partie par les charges accrues résultant des acquisitions et des nouveaux contrats pour la prestation des services liés à la paie et aux ressources humaines décrits ci-dessus de même que des hausses salariales. La charge de retraite au titre des régimes à prestations déterminées a diminué d'environ 4 millions et de 16 millions de dollars durant le trimestre et pour l'exercice, en raison des rendements élevés obtenus sur l'actif des régimes qui ont plus que neutralisé l'incidence négative de la baisse du taux d'actualisation en 2005 par rapport à 2004.
- Les autres charges d'exploitation ont augmenté de 104,7 millions et de 203,1 millions de dollars, respectivement, au quatrième trimestre et pour tout l'exercice 2005, par rapport aux périodes correspondantes de 2004. Cette augmentation est imputable surtout aux charges temporaires engagées pendant l'interruption du travail, comme les frais supplémentaires liés à la sécurité assurée par des tiers et aux entrepreneurs indépendants. Des charges accrues d'environ 33 millions et de 43 millions de dollars durant le trimestre et pour l'exercice ont été comptabilisées, en raison de la capitalisation plus faible des coûts liés à la main-d'œuvre découlant du report de dépenses en immobilisations et de la réaffectation de membres du personnel à des activités opérationnelles durant les perturbations du travail. Les charges ont également augmenté en raison des acquisitions, des nouveaux contrats pour la prestation des services liés à la paie et aux ressources humaines décrits ci-dessus et des frais de vente accrus des produits et services découlant de l'augmentation des ventes d'équipement de transmission de données. Autrement, les charges ont diminué par suite i) de paiements nominaux versés à Verizon aux termes de la convention renégociée relative aux logiciels, à la technologie connexe et aux services, comparativement à environ 7 millions et 33 millions de dollars, respectivement, versés au cours du quatrième trimestre de 2004 et de l'exercice 2004 dans son ensemble; ii) du recul des coûts liés aux installations et des frais de transit et de résiliation, d'environ 3 millions et de 22 millions de dollars, respectivement, pour le trimestre et pour l'exercice, en raison du passage du trafic aux installations intraréseau et du plafonnement des rabais offerts par les ESLT concurrentes découlant de la Décision 2005-6 du CRTC, en partie neutralisés par des volumes de trafic sortant plus élevés; et iii) les charges moindres pour créances irrécouvrables de 1 million et de 10 millions de dollars, respectivement, pour le trimestre et l'exercice, attribuables à la diminution du risque de crédit et à l'amélioration continue des pratiques de recouvrement, qui ont contribué à réduire le risque de perte sur créances.

Les charges d'exploitation attribuables aux activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT comprises dans le total des charges d'exploitation, présentées ci-dessus, se sont établies à 158,1 millions et à 610,4 millions de dollars, respectivement, au quatrième trimestre et pour tout l'exercice 2005. Les charges du trimestre ont augmenté de 5,4 millions de dollars (3,5 %) tandis que celles de l'exercice 2005 ont progressé de 27,5 millions de dollars (4,7 %) par rapport aux périodes correspondantes de 2004. La hausse des charges d'exploitation a soutenu la croissance des produits tirés des activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT au cours de cette période.

| Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif – secteur des services avec fil (en millions de dollars) | Trimestres terminés les 31 décembre | | | Exercices terminés les 31 décembre | | |
|--|-------------------------------------|------|-----------|------------------------------------|------|-----------|
| | 2005 | 2004 | Variation | 2005 | 2004 | Variation |
| | 35,5 | 19,8 | 79,3 % | 53,9 | 52,6 | 2,5 % |

Programmes généraux

En 2005, la société a entrepris diverses initiatives de moindre envergure visant la portion ESLT du secteur des services avec fil, comme une consolidation opérationnelle, une rationalisation et des intégrations. Ces initiatives visent à accroître la productivité opérationnelle et financière de la société au titre de son exploitation et de son capital. Au 31 décembre 2005, il ne restait aucune charge future à enregistrer ni à comptabiliser à l'égard des initiatives de moindre envergure presque achevées en 2005, mais certains écarts par rapport aux estimations déjà inscrites pourraient modifier les montants qui seront comptabilisés dans les périodes subséquentes. Le montant estimatif des coûts de restructuration et de réduction de l'effectif de la société en 2006, découlant de son programme d'efficacité concurrentielle et incluant la fermeture de bureaux, l'impartition de services et l'intégration des services avec fil et des services sans fil, n'excède pas actuellement 100 millions de dollars. Se reporter aux énoncés prospectifs décrits au début du rapport de gestion.

Fermeture de bureaux et impartition de services

Dans le cadre de la convention collective signée au quatrième trimestre de 2005 et dont nous avons discuté, une lettre d'entente afférente précise la fermeture, prévue pour le 10 février 2006, de divers bureaux situés en Colombie-Britannique. Cette initiative vise à accroître la productivité opérationnelle et financière de la société et elle s'inscrit dans son programme d'efficacité concurrentielle. Les quelque 250 employés de l'unité de négociation touchés par ces fermetures de bureaux ont eu le choix d'être réaffectés ou de participer au programme de départs volontaires (soit le régime d'incitation à la retraite anticipée ou le régime d'incitation au départ volontaire).

De même, une autre lettre d'entente afférente précise que la société compte impartir certaines fonctions non essentielles pendant la durée de la convention collective. Cette initiative vise à permettre à la société d'affecter ses ressources aux fonctions essentielles qui lui permettent de se démarquer auprès de ses clients et elle s'inscrit dans son programme d'efficacité concurrentielle. Les quelque 250 employés de l'unité de négociation actuellement touchés par l'impartition de ces fonctions ont eu le choix d'être réaffectés ou de participer au programme de départs volontaires (soit le régime d'incitation à la retraite anticipée ou le régime d'incitation au départ volontaire).

Au 31 décembre 2005, il ne restait aucune charge future à enregistrer ni à comptabiliser en vertu de la lettre d'entente précisant la fermeture prévue de divers bureaux en Colombie-Britannique, mais certains écarts par rapport aux estimations déjà inscrites pourraient modifier les montants qui seront comptabilisés dans les périodes subséquentes. D'autres coûts, liés notamment au départ d'autres employés et à des biens immobiliers, seront engagés et comptabilisés après le 31 décembre 2005.

Au 31 décembre 2005, il ne restait aucune charge future à enregistrer ni à comptabiliser en vertu de la lettre d'entente prévoyant l'impartition de certaines fonctions non essentielles à l'égard des quelque 250 employés de l'unité de négociation actuellement touchés, mais certains écarts par rapport aux estimations déjà inscrites pourraient modifier les montants qui seront comptabilisés dans les périodes subséquentes. Des coûts futurs seront engagés à mesure que les initiatives se poursuivront.

Intégration des activités des services avec fil et des services sans fil

Le 24 novembre 2005, la société a annoncé l'intégration des activités de ses services avec fil et sans fil. Il s'agit d'une initiative qui se poursuivra durant les prochaines années et qui s'inscrit dans le programme d'efficacité concurrentielle de la société. Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2005, des coûts de restructuration et de réduction de l'effectif de 3,0 millions de dollars ont été inscrits au titre de cette initiative et ils ont été inclus dans les programmes généraux mis en œuvre en 2005.

| BAIIA et marge du BAIIA – secteur des services avec fil | Trimestres terminés les 31 décembre | | | Exercices terminés les 31 décembre | | |
|---|-------------------------------------|-------|-----------|------------------------------------|---------|-----------|
| | 2005 | 2004 | Variation | 2005 | 2004 | Variation |
| BAIIA (en millions de dollars) | 408,9 | 481,9 | (15,1) % | 1 852,3 | 1 948,4 | (4,9) % |
| Marge du BAIIA (en %) | 33,2 | 39,1 | (5,9) pts | 37,5 | 40,0 | (2,5) pts |

Le BAIIA a diminué de 73,0 millions et de 96,1 millions de dollars, respectivement, au quatrième trimestre et pour tout l'exercice 2005, par rapport aux périodes correspondantes de 2004. Les charges temporaires liées au maintien de nos activités durant l'interruption de travail, les coûts de planification des activités en cas d'urgence avant le 21 juillet, les charges de restructuration accrues et les produits stationnaires au second semestre de 2005 sont les principaux facteurs responsables de ces diminutions en dépit de la rentabilité accrue des activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT. Ces résultats incluent les charges nettes liées à l'interruption du travail d'environ 52 millions et 133 millions de dollars au quatrième trimestre et pour tout l'exercice. Le BAIIA en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT s'est établi à 7,1 millions et à 21,2 millions de dollars, respectivement, au quatrième trimestre et pour tout l'exercice 2005, par rapport à un BAIIA de 3,7 millions et de (22,2) millions de dollars, respectivement, durant les périodes correspondantes de 2004.

Les dépenses en immobilisations du secteur des services avec fil font l'objet d'une analyse à la rubrique 7.2, « Sorties liées aux activités d'investissement ».

5.5 Résultats du secteur des services sans fil

| Produits d'exploitation – secteur des services sans fil (en millions de dollars) | Trimestres terminés les 31 décembre | | | Exercices terminés les 31 décembre | | |
|---|-------------------------------------|-------|-----------|------------------------------------|---------|-----------|
| | 2005 | 2004 | Variation | 2005 | 2004 | Variation |
| Services de réseau | 816,9 | 696,0 | 17,4 % | 3 064,6 | 2 599,9 | 17,9 % |
| Équipement | 59,9 | 59,6 | 0,5 % | 230,9 | 212,0 | 8,9 % |
| Produits d'exploitation externes | 876,8 | 755,6 | 16,0 % | 3 295,5 | 2 811,9 | 17,2 % |
| Produits d'exploitation tirés des activités intersectorielles | 6,3 | 6,3 | 0,0 % | 23,5 | 21,5 | 9,3 % |
| Total des produits d'exploitation | 883,1 | 761,9 | 15,9 % | 3 319,0 | 2 833,4 | 17,1 % |

| Indicateurs clés de l'exploitation – secteur des services sans fil | | | | | | |
|---|--|---------|-----------|---|---------|-----------|
| (en milliers) | Aux 31 décembre | | | | | |
| | 2005 | 2004 | Variation | | | |
| Abonnés – postpayés | 3 666,8 | 3 240,3 | 13,2 % | | | |
| Abonnés – prépayés | 853,9 | 696,1 | 22,7 % | | | |
| Abonnés – total ¹⁾ | 4 520,7 | 3 936,4 | 14,8 % | | | |
| Population ²⁾ couverte par les services numériques, y compris l'itinérance et la revente (en millions) ³⁾ | 30,6 | 30,0 | 2,0 % | | | |
| | Trimestres terminés les 31 décembre | | | Exercices terminés les 31 décembre | | |
| (en milliers) | 2005 | 2004 | Variation | 2005 | 2004 | Variation |
| Ajouts nets d'abonnés – postpayés | 143,2 | 144,8 | (1,1) % | 426,5 | 428,5 | (0,5) % |
| Ajouts nets d'abonnés – prépayés | 91,8 | 41,6 | 120,7 % | 157,8 | 83,9 | 88,1 % |
| Ajouts nets d'abonnés – total | 235,0 | 186,4 | 26,1 % | 584,3 | 512,4 | 14,0 % |
| Taux de désabonnement, par mois (en %) ⁴⁾ | 1,42 | 1,45 | (0,03) pt | 1,39 | 1,40 | (0,01) pt |
| Frais d'acquisition ⁵⁾ par ajout brut d'abonné (en dollars) ⁴⁾ | 449 | 410 | 9,5 % | 386 | 389 | (0,8) % |
| PMAA (en dollars) ⁴⁾ | 63 | 61 | 3,3 % | 62 | 60 | 3,3 % |
| Nombre moyen de minutes par abonné par mois | 410 | 390 | 5,1 % | 399 | 384 | 3,9 % |
| BAIIA en pourcentage des produits tirés des services de réseau (en %) | 39,8 | 40,9 | (1,1) pt | 47,1 | 43,9 | 3,2 pts |
| Frais de fidélisation en pourcentage des produits tirés des services de réseau (en %) ⁴⁾ | 7,3 | 6,2 | 1,1 pt | 6,0 | 5,1 | 0,9 pt |
| BAIIA (en millions de dollars) | 325,5 | 284,7 | 14,3 % | 1 443,0 | 1 142,2 | 26,3 % |
| BAIIA, à l'exclusion des frais d'acquisition (en millions de dollars) ⁴⁾ | 514,2 | 429,1 | 19,8 % | 1 937,3 | 1 578,0 | 22,8 % |
| pt(s) – point(s) de pourcentage | | | | | | |
| 1) Le nombre d'abonnés est établi à la fin de la période de présentation, compte tenu des renseignements tirés des systèmes de facturation. | | | | | | |
| 2) Par « population » on entend le nombre de personnes vivant dans une zone de population comprise, en totalité ou presque, dans les zones de couverture. | | | | | | |
| 3) Au 31 décembre 2005, la population couverte par les services numériques SCP des services sans fil de TELUS comprend la population couverte élargie d'environ 7,5 millions de personnes découlant des ententes de services d'itinérance et de revente conclues principalement avec Bell Mobilité et Aliant Telecom Wireless. | | | | | | |
| 4) Se reporter à la rubrique 11.3, « Définition des indicateurs clés de l'exploitation ». Ces mesures ne sont pas définies par les principes comptables généralement reconnus du Canada ni des États-Unis. Il s'agit plutôt de paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer le rendement de l'exploitation d'une société de services sans fil. | | | | | | |
| 5) Coût d'acquisition. | | | | | | |

- Les produits tirés des services de réseau du secteur des services sans fil ont augmenté de 120,9 millions et de 464,7 millions de dollars, respectivement, au quatrième trimestre et pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005, par rapport aux périodes correspondantes de 2004. Les produits d'exploitation du réseau des services sans fil du quatrième trimestre et pour tout l'exercice 2005 ont représenté des résultats records pour TELUS. Cet accroissement découle de l'augmentation de 14,8 % du nombre d'abonnés ainsi que de la hausse de 2 \$ des produits moyens par appareil d'abonné (PMAA) par mois. La hausse des PMAA représente une douzième progression trimestrielle d'affilée sur un an. De même, les PMAA pour tout l'exercice 2005 affichaient une hausse de 2 \$ par rapport à 2004. La croissance des PMAA peut être attribuée à l'utilisation accrue des données, comme les services de messagerie textuelle, les ordinateurs mobiles et le téléchargement de même que les produits accrus tirés des services de transmission de la voix en raison de l'accroissement des services d'itinérance, des caractéristiques et du nombre moyen de minutes par abonnée par mois.

Au 31 décembre 2005, les abonnés des services postpayés comptaient pour 81,1 % du total cumulatif des abonnés, soit un résultat relativement stable par rapport à l'exercice précédent; ce résultat a contribué à l'importante avance dont jouit TELUS au titre des PMAA par rapport à ses concurrents. Malgré le lancement commercial fait par de nouveaux concurrents sur le marché des services prépayés, le secteur des services sans fil a affiché une croissance considérable au titre des ajouts nets d'abonnés des services prépayés sous la poussée principalement du succès de son programme forfait illimité, représentant un troisième trimestre d'affilée de croissance positive sur un an. Par conséquent, les ajouts nets totaux de 235 000 et de 584 300 abonnés au quatrième trimestre et pour tout l'exercice 2005 ont représenté des résultats trimestriels et annuels records pour le secteur des services sans fil.

Le taux de désabonnement combiné mensuel des services prépayés et postpayés s'est quelque peu amélioré au quatrième trimestre et pour tout l'exercice 2005, par rapport aux périodes correspondantes de 2004. Il s'agit d'une réalisation remarquable, compte tenu des défis résultant des perturbations du travail, des nouveaux concurrents et d'autres offres dynamiques liées aux produits et services prépayés et de conversation directe (PTT). Les débranchements se sont élevés à 185 600 et à 694 700, respectivement, au quatrième trimestre et pour tout l'exercice 2005, par rapport à 165 700 et à 608 300 durant les périodes correspondantes de 2004. Bien que le taux mensuel de désabonnement se soit amélioré progressivement en 2005, les désabonnements sont généralement plus élevés au quatrième trimestre en raison du nombre considérable de contrats arrivant à échéance et des promotions marketing plus nombreuses de tous les concurrents durant la période saisonnière de fortes ventes. Ces résultats au titre des désabonnements et des débranchements traduisent l'importance que la société continue d'accorder au service à la clientèle, incluant les programmes fructueux de fidélisation et de rétention des clients, les offres de produits améliorés et la qualité supérieure du réseau.

- Les produits tirés des ventes d'équipement, des locations et des services n'ont qu'à peine augmenté au quatrième trimestre par rapport à la période correspondante de 2004 malgré des ajouts bruts considérablement plus élevés découlant principalement de l'intensification des activités de promotion, de fidélisation et de conclusion de contrats et de la réorientation de la gamme de produits offerts. Les produits tirés des appareils pour tout l'exercice 2005 ont augmenté, surtout en raison de la croissance continue du nombre d'abonnés. Les ajouts bruts d'abonnés ont atteint 420 600 au quatrième trimestre et 1 279 000 pour tout l'exercice 2005, contre 352 100 et 1 120 700 durant les périodes correspondantes de 2004. Les produits tirés des appareils liés aux ajouts bruts d'abonnés sont compris dans les frais d'acquisition par ajout brut d'abonné.
- Les produits des activités intersectorielles représentent les services fournis par le secteur des services sans fil au secteur des services avec fil. Ces produits sont éliminés au moment de la consolidation de même que les charges connexes du secteur des services avec fil.

| Charges d'exploitation – secteur des services sans fil (en millions de dollars, sauf l'effectif) | Trimestres terminés les 31 décembre | | | Exercices terminés les 31 décembre | | |
|---|-------------------------------------|-------|-----------|------------------------------------|---------|-----------|
| | 2005 | 2004 | Variation | 2005 | 2004 | Variation |
| Charges liées aux ventes d'équipement | 150,0 | 125,2 | 19,8 % | 478,9 | 424,7 | 12,8 % |
| Charges d'exploitation des services de réseau | 93,4 | 99,9 | (6,5) % | 392,2 | 401,1 | (2,2) % |
| Frais de marketing | 150,1 | 116,0 | 29,4 % | 403,7 | 329,2 | 22,6 % |
| Frais généraux et d'administration | 164,1 | 136,1 | 20,6 % | 601,2 | 536,2 | 12,1 % |
| Total des charges d'exploitation | 557,6 | 477,2 | 16,8 % | 1 876,0 | 1 691,2 | 10,9 % |
| Nombre total d'employés, à la fin | 6 931 | 6 298 | 10,1 % | | | |

Les charges d'exploitation du secteur des services sans fil ont augmenté au quatrième trimestre et pour tout l'exercice 2005, comparativement aux périodes correspondantes de 2004, pour tenir compte de la croissance du nombre d'abonnés. Le secteur des services sans fil a continué de réaliser des économies d'échelle, alors que les charges d'exploitation totales de 2005 n'ont augmenté que de 10,9 %, tandis que les produits d'exploitation correspondants des services de réseau ont progressé de 17,9 % et que le nombre d'abonnés sur un an a augmenté de 14,8 %.

- Les charges liées aux ventes d'équipement ont augmenté au quatrième trimestre et pour tout l'exercice 2005, par rapport aux périodes correspondantes de 2004, en raison principalement d'une augmentation des ajouts bruts d'abonnés, des coûts accrus liés aux appareils en raison d'une réorientation de la gamme de produits, et des activités plus nombreuses visant à fidéliser les clients. Les coûts des appareils liés aux ajouts bruts d'abonnés sont compris dans les frais d'acquisition par ajout brut d'abonné.
- Le recul des charges d'exploitation des services de réseau au quatrième trimestre et pour tout l'exercice 2005 par rapport aux périodes correspondantes de 2004 découle des efforts en vue d'améliorer les taux relatifs aux services d'itinérance, les coûts moindres de transmission sur lignes louées en raison des activités d'établissement d'hyperfréquences, les économies d'échelle et les rabais à l'égard des services de réseau numérique propres aux concurrents découlant de la Décision 2005-6 du CRTC. De plus, un crédit de 5,3 millions de dollars lié aux exercices 2003 à 2005 traduisant la décision de la Cour fédérale le 6 décembre 2005 selon laquelle TELUS ne sera pas tenue d'inclure les produits tirés des services sans fil dans le calcul des honoraires de télécommunications payables au CRTC a été constaté au quatrième trimestre de 2005. Ces diminutions ont toutefois été en partie contrebalancées par l'augmentation des charges liées aux stations et des frais de transmission pour tenir compte de l'augmentation du nombre de stations cellulaires, de la hausse du nombre d'abonnés, ainsi que de l'amélioration de la qualité du réseau et de la couverture. La population couverte par les services numériques s'est accrue pour s'établir à 30,6 millions au 31 décembre 2005, en raison des mises en service continues de zones numériques d'itinérance et de l'expansion du réseau.

- Les frais de marketing au quatrième trimestre et pour tout l'exercice 2005 ont augmenté principalement en raison de l'accroissement de la rémunération versée aux détaillants et des frais liés à l'expansion du nombre d'abonnés, aux frais plus élevés de publicité et de promotion et à l'activité accrue au titre des renouvellements de contrats. Les frais d'acquisition par ajout brut d'abonné se sont accrus de 39 \$ au quatrième trimestre de 2005 pour s'établir à 449 \$, comparativement à la période correspondante de 2004. Cette hausse découle de l'augmentation des coûts de subvention des appareils liés à des offres concurrentielles et des dépenses de publicité. De même, les frais d'acquisition par ajout brut d'abonné se sont établis à 386 \$ pour tout l'exercice 2005, soit 3 dollars de plus qu'à la période correspondante de 2004. Compte tenu des PMAA accrus et du taux de désabonnement moindre, les frais d'acquisition par ajout brut d'abonné exprimés en pourcentage des produits à long terme par abonné se sont améliorés pour tout l'exercice 2005, comparativement à la période correspondante de 2004.
- Les frais généraux et d'administration ont augmenté de 20,6 % et de 12,1 %, respectivement, au quatrième trimestre et pour tout l'exercice 2005, par rapport aux périodes correspondantes de 2004. La hausse du nombre d'employés visant à soutenir l'importante augmentation du nombre d'abonnés et l'expansion continue des magasins de détail dont la société est propriétaire, combinées aux autres coûts liés à l'interruption du travail, ont été partiellement contrebalancées par les économies de salaires réalisées sur la baisse du nombre d'employés actifs durant les perturbations du travail. Les frais généraux et d'administration accrus résultant de l'interruption du travail ont représenté un montant approximatif de 3 millions de dollars au quatrième trimestre de 2005, mais n'ont eu aucune incidence sur tout l'exercice 2005.

| BAIIA et marge du BAIIA – secteur des services sans fil | Trimestres terminés les 31 décembre | | | Exercices terminés les 31 décembre | | |
|---|-------------------------------------|-------|-----------|------------------------------------|---------|-----------|
| | 2005 | 2004 | Variation | 2005 | 2004 | Variation |
| BAIIA (en millions de dollars) | 325,5 | 284,7 | 14,3 % | 1 443,0 | 1 142,2 | 26,3 % |
| Marge du BAIIA (en %) | 36,9 | 37,4 | (0,5) pt | 43,5 | 40,3 | 3,2 pts |

Le BAIIA du secteur des services sans fil a augmenté de 40,8 millions de dollars au cours du quatrième trimestre et de 300,8 millions pour tout l'exercice 2005, comparativement aux périodes correspondantes de 2004. En dépit de l'interruption du travail, l'amélioration du BAIIA et de la marge du BAIIA pour tout l'exercice 2005 est attribuable aux efforts consacrés par le secteur des services sans fil à la croissance rentable du nombre d'abonnés, à l'augmentation des PMAA, à la baisse des frais d'acquisition par ajout brut d'abonné, au maintien d'un excellent taux de désabonnement mensuel et aux efforts fructueux de compression des coûts. La marge du BAIIA en pourcentage des produits tirés des services de réseau s'est établie à 39,8 % au quatrième trimestre de 2005 et a atteint le niveau de 47,1 % pour tout l'exercice 2005. Ces résultats se comparent à des taux de 40,9 % et de 43,9 %, respectivement, durant les périodes correspondantes de 2004, soit un recul de 1,1 point de pourcentage et une hausse de 3,2 points de pourcentage, respectivement.

Une analyse des dépenses en immobilisations du secteur des services sans fil est présentée à la rubrique 7.2, «Sorties liées aux activités d'investissement».

6. Situation financière

Le tableau ci-après illustre les changements apportés aux bilans consolidés entre le 31 décembre 2004 et le 31 décembre 2005.

| (en millions de dollars) | 31 déc. 2005 | 31 déc. 2004 | Variation | Variation en % | Explication |
|--|-----------------|-----------------|-----------|-------------------|--|
| Actif à court terme | | | | | |
| Encaisse et placements temporaires, montant net | 8,6 | 896,5 | (887,9) | (99,0) % | Utilisation de l'encaisse accumulée pour financer en partie les remboursements de dette. Se reporter à la rubrique 7, « Situation de trésorerie et sources de financement ». |
| Débiteurs | 610,3 | 863,5 | (253,2) | (29,3) % | Réduction au moyen de la hausse de 350 millions de dollars du produit tiré des créances titrisées au 30 novembre, contrebalancée en partie par des ventes accrues. |
| Impôts sur les bénéfices et autres impôts à recevoir | 103,7 | 132,5 | (28,8) | (21,7) % | Remboursements reçus après déduction des modifications au titre des estimations des économies d'impôts à court terme. |
| Stocks | 138,8 | 133,3 | 5,5 | 4,1 % | Principalement une augmentation des niveaux des stocks des services sans fil. |
| Frais payés d'avance et autres | 154,7 | 183,4 | (28,7) | (15,6) % | Principalement un amortissement net des contrats de maintenance et une réduction des frais liés aux services de branchement et d'activation. |
| Tranche à court terme des impôts futurs | 226,4 | 438,4 | (212,0) | (48,4) % | Réduction des comptes de pertes fiscales disponibles et des réserves non déductibles. |
| Passif à court terme | | | | | |
| Créditeurs et charges à payer | 1 393,7 | 1 362,6 | 31,1 | 2,3 % | Principalement une augmentation des créditeurs à payer au titre des dépenses en immobilisations plus élevées du quatrième trimestre et de la charge pour règlement d'une poursuite, contrebalancée en partie par la baisse des obligations liées aux salaires et des intérêts à payer. |
| Créditeurs et charges à payer à l'égard de la restructuration et de la réduction de l'effectif | 57,1 | 70,7 | (13,6) | (19,2) % | Les paiements au titre des programmes précédents excédaient les nouvelles obligations. |
| Facturation par anticipation et dépôts de clients | 571,8 | 531,5 | 40,3 | 7,6 % | Principalement une augmentation des produits reportés au titre du plafonnement des prix et un accroissement des activités de facturation du secteur Mobilité, en partie contrebalancés par la baisse des frais liés aux services de branchement et d'activation. |
| Tranche à court terme de la dette à long terme | 5,0 | 4,3 | 0,7 | 16,3 % | Tranche à court terme des contrats de location-acquisition. |
| Fonds de roulement¹⁾ | (785,1) | 678,5 | (1 463,6) | n.s. | Principalement une réduction de l'encaisse et une augmentation des créances titrisées liées au remboursement anticipé d'une dette de même qu'une réduction des actifs d'impôts futurs exigibles. |
| Immobilisations, montant net | 10 941,5 | 11 221,0 | (279,5) | (2,5) % | Se reporter à la rubrique 5.3, « Résultats consolidés d'exploitation – Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels », ainsi qu'à la rubrique 7.2, « Sorties liées aux activités d'investissement ». |

| | | | | | |
|---|----------------|---------|-----------|-----------|--|
| Autres actifs | | | | | |
| Frais reportés | 850,2 | 704,4 | 145,8 | 20,7 % | Principalement les cotisations aux régimes de retraite en sus des charges imputées aux résultats. |
| Impôts futurs | — | 99,8 | (99,8) | (100,0) % | Reflète l'utilisation des reports de perte prospectifs et les reclassements dans les passifs d'impôts futurs à long terme. |
| Placements | 31,2 | 38,4 | (7,2) | (18,8) % | Réduction de valeur de certains placements de portefeuille, déduction faite des nouveaux placements. |
| Écart d'acquisition | 3 156,9 | 3 126,8 | 30,1 | 1,0 % | Ajout principalement d'un écart d'acquisition au titre de l'acquisition d'Ambergris, après déduction des variations de change. |
| 1) Actif à court terme moins le passif à court terme – démontre la capacité de la société de financer ses activités actuelles et de respecter ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. | | | | | |
| Dettes à long terme | 4 639,9 | 6 332,2 | (1 692,3) | (26,7) % | Les billets à 7,5 % de TELUS Corporation (1 578,0 millions de dollars) ont été remboursés par anticipation le 1 ^{er} décembre 2005; le solde de 141,6 millions de dollars au 31 décembre 2004 des débetures convertibles a été converti en actions ou a été remboursé; la valeur en dollars canadiens des billets libellés en dollars américains a diminué de 120,4 millions de dollars, en raison de l'appréciation du dollar canadien. Ces résultats ont été partiellement contrebalancés par un montant de 142 millions de dollars tiré sur la facilité de crédit de trois ans de TELUS en cours à la fin de 2005. |
| Autres passifs à long terme | 1 635,3 | 1 506,1 | 129,2 | 8,6 % | Principalement une augmentation des passifs de couverture reportés pour les billets libellés en dollars américains, en raison de l'appréciation du dollar canadien. |
| Impôts futurs | 1 023,9 | 991,9 | 32,0 | 3,2 % | Reclassement des actifs d'impôts futurs à long terme plus l'augmentation nette des écarts temporaires au titre des actifs et des passifs à long terme, principalement des actifs liés aux régimes de retraite. |
| Part des actionnaires sans contrôle | 25,6 | 13,1 | 12,5 | 95,4 % | La hausse résultait de la part des partenaires sans contrôle des bénéficiaires de plusieurs filiales de petite envergure, incluant une acquisition en 2005. |
| Capitaux propres | | | | | |
| Débetures convertibles | — | 8,8 | (8,8) | (100,0) % | Un montant de 7,8 millions de dollars a été transféré au capital-actions (dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires) lorsque les actionnaires ont exercé leurs options de conversion en 2005; le solde a été transféré au surplus d'apport (dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires) au moment du remboursement des débetures restantes le 15 juin 2005. |

| | | | | | |
|---|----------------|---------|---------|---------|--|
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires | 6 870,0 | 7 016,8 | (146,8) | (2,1) % | <p>La réduction en 2005 se répartissait comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> Dépenses de 892,1 millions de dollars au titre de rachats dans le cours normal des activités visant le rachat de 10,7 millions d'actions sans droit de vote et de 10,1 millions d'actions ordinaires; Dividendes de 312,2 millions de dollars; Autre montant de 7,1 millions de dollars; <p>Partiellement neutralisés par les hausses suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Bénéfice net de 700,3 millions de dollars; Exercice d'options d'achat d'actions de 232,6 millions de dollars visant l'émission de 7,6 millions d'actions sans droit de vote et de 1,0 million d'actions ordinaires; Conversion de 131,7 millions de dollars de débetures convertibles en 3,3 millions d'actions sans droit de vote. |
|---|----------------|---------|---------|---------|--|

7 Situation de trésorerie et sources de financement

7.1 Rentrées liées aux activités d'exploitation

| (en millions de dollars) | Trimestres terminés les 31 décembre | | | Exercices terminés les 31 décembre | | |
|--------------------------|-------------------------------------|-------|-----------|------------------------------------|---------|-----------|
| | 2005 | 2004 | Variation | 2005 | 2004 | Variation |
| | 805,0 | 613,8 | 31,2 % | 2 914,6 | 2 538,1 | 14,8 % |

Les rentrées liées aux activités d'exploitation ont augmenté de 191,2 millions et de 376,5 millions de dollars, respectivement, au quatrième trimestre et pour tout l'exercice 2005, par rapport aux périodes correspondantes de 2004. Les variations des rentrées liées aux activités d'exploitation du quatrième trimestre et de tout l'exercice 2005, par rapport aux périodes correspondantes de 2004, s'expliquent principalement par les facteurs suivants :

- Des rentrées ont été obtenues à l'égard d'une augmentation de 350 millions de dollars du produit tiré de créances titrisées au quatrième trimestre et durant tout l'exercice 2005, par rapport à un résultat inchangé au quatrième trimestre de 2004 et à une réduction de 150 millions de dollars pour tout l'exercice 2004.
- Les économies d'impôts, après déduction des acomptes provisionnels du quatrième trimestre de 2005, ont augmenté de 50,1 millions de dollars.
- Le BAIIA a diminué de 32,2 millions de dollars au quatrième trimestre de 2005, et il a augmenté de 204,7 millions de dollars pour tout l'exercice 2005, par rapport aux périodes correspondantes de 2004.
- Les paiements versés au titre des activités de restructuration et de réduction de l'effectif ont diminué de 4,9 millions et de 52,3 millions de dollars, respectivement.
- Les intérêts reçus ont augmenté de 8,9 millions et de 20,0 millions de dollars, respectivement.
- Les cotisations versées par l'employeur aux régimes de retraite à prestations déterminées des employés ont augmenté de 4,5 millions de dollars au quatrième trimestre, et ont diminué de 18,0 millions de dollars pour tout l'exercice. La hausse du trimestre est attribuable à la capitalisation plus hâtive en 2004 tandis que la baisse de l'exercice dans son ensemble est imputable à la mise à jour des évaluations actuarielles et à l'accélération nette de la capitalisation en 2004. Le régime de retraite à l'intention des membres de la direction et des professionnels de TELUS Corporation a cessé d'admettre de nouveaux participants le 1^{er} janvier 2006.

Ces facteurs ont été partiellement neutralisés comme suit :

- Les économies d'impôts, après déduction des acomptes provisionnels pour tout l'exercice 2005, ont diminué de 125,1 millions de dollars.
- Au quatrième trimestre de 2004, TELUS a reçu un montant de 33,3 millions de dollars de Verizon qui a été comptabilisé comme une réduction des services prépayés et reportés. Ce montant était inclus dans le montant de 148,1 millions de dollars (125 millions de dollars américains) reçu lorsque les administrateurs externes de TELUS ont accepté de faciliter le dessaisissement par Verizon de la totalité de sa participation de 20,5 % dans TELUS.
- Les intérêts versés ont augmenté de 26,0 millions et de 54,0 millions de dollars, respectivement, compte tenu du paiement de 30,9 millions de dollars à l'égard du remboursement anticipé des billets de série CA à 7,50 %, le 1^{er} décembre 2005, contrebalancé en partie par les intérêts moindres résultant de la conversion et du rachat des débetures convertibles en 2005, de même que les remboursements de dette en 2004.
- Les autres variations des éléments hors caisse du fonds de roulement en 2005 incluaient la hausse des charges à payer au titre des dépenses en immobilisations, une réduction des salaires et des obligations liées à l'effectif, ainsi que le paiement de montants forfaitaires aux employés de l'unité de négociation.

7.2 Sorties liées aux activités d'investissement

| (en millions de dollars) | Trimestres terminés les 31 décembre | | | Exercices terminés les 31 décembre | | |
|--------------------------|-------------------------------------|-------|-----------|------------------------------------|---------|-----------|
| | 2005 | 2004 | Variation | 2005 | 2004 | Variation |
| | 375,7 | 342,8 | 9,6 % | 1 355,2 | 1 299,5 | 4,3 % |

Les sorties liées aux activités d'investissement ont augmenté de 32,9 millions et de 55,7 millions de dollars, respectivement, au quatrième trimestre et pour tout l'exercice 2005, par rapport aux périodes correspondantes de 2004. L'augmentation du quatrième trimestre résulte principalement des dépenses en immobilisations accrues tandis que celle de l'exercice dans son ensemble découle avant tout du placement de 29,4 millions de dollars dans Ambergris au premier trimestre de 2005 (par rapport à l'acquisition d'ADCOM pour un montant de 12,2 millions de dollars au quatrième trimestre de 2004) et du produit moindre tiré de la vente des actifs secondaires. Les actifs en construction ont été portés à 516,4 millions de dollars au 31 décembre 2005, par rapport à 329,6 millions au 31 décembre 2004, en raison du report à plus tard de certains projets d'immobilisations à cause de l'interruption du travail de même qu'aux coûts capitalisés liés à un nouveau système de facturation dans le secteur des services avec fil.

| Dépenses en immobilisations sectorielles (en millions de dollars, sauf l'intensité des dépenses en immobilisations) | Trimestres terminés les 31 décembre | | | Exercices terminés les 31 décembre | | |
|--|-------------------------------------|-------|-----------|------------------------------------|---------|-----------|
| | 2005 | 2004 | Variation | 2005 | 2004 | Variation |
| Secteur des services avec fil | 230,2 | 220,8 | 4,3 % | 914,2 | 964,3 | (5,2)% |
| Secteur des services sans fil | 143,9 | 122,6 | 17,4 % | 404,8 | 354,7 | 14,1 % |
| TELUS – chiffres consolidés | 374,1 | 343,4 | 8,9 % | 1 319,0 | 1 319,0 | 0,0 % |
| Intensité des dépenses en immobilisations ¹⁾ (en %) | 17,9 | 17,5 | 0,4 pt | 16,2 | 17,4 | (1,2) pt |

1) Mesurée par la division des dépenses en immobilisations par les produits d'exploitation. Cette mesure fournit une méthode utile pour comparer le niveau des dépenses en immobilisations avec celui d'autres entreprises de tailles diverses du même secteur.

- Les dépenses en immobilisations liées aux activités exercées en tant qu'ESLT dans le secteur des services avec fil ont été ramenées à environ 194 millions et 799 millions de dollars au quatrième trimestre et pour tout l'exercice 2005, soit des baisses respectives d'environ 3,8 % et 3,3 %, par rapport aux périodes correspondantes de 2004. Ces diminutions comprennent le report de certaines dépenses en immobilisations justifié par l'interruption du travail. Des investissements plus importants dans les systèmes et les processus internes ont été plus que neutralisés par les dépenses moindres liées à l'infrastructure de réseau et à d'autres projets.

Les dépenses en immobilisations liées aux activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT dans le secteur des services avec fil ont augmenté de 88,7 % pour atteindre environ 37 millions de dollars au quatrième trimestre de 2005, par rapport au quatrième trimestre de 2004, en raison principalement des différents moments des investissements dans le cadre de l'expansion de l'infrastructure IP. Pour tout l'exercice 2005, les dépenses en immobilisations liées aux activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT ont diminué de 16,6 % pour totaliser 115 millions de dollars, par rapport à 2004, étant donné que les dépenses de 2004 exigeaient des investissements initiaux à l'appui de certaines grandes entreprises clientes.

Les ratios d'intensité des dépenses en immobilisations du secteur des services avec fil se sont établis à 18,7 % et à 18,5 %, respectivement, au quatrième trimestre et pour tout l'exercice 2005, par rapport à 17,9 % et à 19,8 %, respectivement, durant les périodes correspondantes de 2004. L'interruption du travail a reporté les dépenses au quatrième trimestre de 2005, mais celles-ci ont été inférieures aux prévisions initiales pour l'exercice dans son ensemble. Les flux de trésorerie (BAIIA, déduction faite des dépenses en immobilisations) ont été ramenés à 938,1 millions de dollars en 2005, soit un recul de 4,7 % par rapport à 2004, compte tenu du BAIIA moindre.

- Les dépenses en immobilisations du secteur des services sans fil ont augmenté de 21,3 millions de dollars au quatrième trimestre de 2005, par rapport à la période correspondante de 2004, étant donné que les résultats du troisième trimestre de 2005 incluaient un report de dépenses en immobilisations destinées au réseau en raison des perturbations du travail. Des dépenses en immobilisations accrues de 50,1 millions de dollars pour tout l'exercice 2005 ont été attribuées aux placements stratégiques dans la prochaine génération de technologie de réseau sans fil EVDO et à l'amélioration continue de la capacité et de la couverture des services numériques sans fil.

L'intensité des dépenses en immobilisations du secteur des services sans fil s'est établie à 16,3 % au quatrième trimestre de 2005, contre 16,1 % au trimestre correspondant de 2004, compte tenu des dépenses trimestrielles élevées durant les deux périodes. L'intensité des dépenses en immobilisations durant tout l'exercice 2005 s'est élevée à 12,2 %, contre 12,5 % durant la période correspondante de 2004, étant donné que la croissance des dépenses en immobilisations a égalé celle des produits. Le BAIIA du secteur des services sans fil a généré des flux de trésorerie (BAIIA, déduction faite des dépenses en immobilisations) de l'ordre de 181,6 millions de dollars au quatrième trimestre de 2005. Les flux de trésorerie du secteur des services sans fil de 2005 ont été supérieurs aux flux de trésorerie du secteur des services avec fil pour la première fois sur une année entière, augmentant de 31,8 % par rapport à 2004 pour atteindre le montant record pour le secteur des services sans fil de 1 038,2 millions de dollars.

Au quatrième trimestre de 2005, le BAIIA de TELUS, déduction faite des dépenses en immobilisations (pour le calcul, se reporter à la rubrique 11.1, « BAIIA ») a reculé de 14,9 % pour s'établir à 360,3 millions de dollars, par rapport à 2004, en raison des dépenses en immobilisations accrues et du BAIIA moins élevé. Pour tout l'exercice 2005, le BAIIA de TELUS, déduction faite des dépenses en immobilisations, a atteint 1 976, 3 millions de dollars, soit une hausse de 11,6 % par rapport en 2004, en raison du BAIIA plus élevé.

7.3 Rentrées (sorties) liées aux activités de financement

| (en millions de dollars) | Trimestres terminés les 31 décembre | | | Exercices terminés les 31 décembre | | |
|--------------------------|-------------------------------------|------|-----------|------------------------------------|---------|-----------|
| | 2005 | 2004 | Variation | 2005 | 2004 | Variation |
| | (1 742,8) | 3,3 | n.s. | (2 447,3) | (348,3) | n.s. |

Les sorties liées aux activités de financement ont augmenté sensiblement au quatrième trimestre et pour tout l'exercice 2005, par rapport aux périodes correspondantes de 2004, en raison principalement du remboursement anticipé, le 1^{er} décembre 2005, de la tranche restante des billets de série CA à 7,50 % de 1,578 milliard de dollars et des achats d'actions dans le cours normal des activités. Les activités de financement incluent ce qui suit :

- Le produit de l'émission d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote s'est élevé à 19,1 millions et à 219,4 millions de dollars, respectivement, au quatrième trimestre et pour tout l'exercice 2005, soit un recul de 58,9 millions de dollars par rapport au quatrième trimestre de 2004 et une hausse de 70,6 millions de dollars par rapport à tout l'exercice 2004. Le recul affiché durant le trimestre était principalement imputable au produit moindre tiré des achats d'actions pour les régimes de souscription d'actions des employés, puisque TELUS achète maintenant ces actions sur le marché au lieu de les émettre sur le capital autorisé. L'augmentation sur toute l'année résulte principalement de l'exercice des options et des bons de souscription en 2005, contrebalancé en partie par le produit moindre tiré des achats d'actions pour les régimes de souscription d'actions des employés.

De plus, durant le deuxième trimestre de 2005, des débetures convertibles d'un montant en capital de 131,7 millions de dollars ont été converties en 3,3 millions d'actions sans droit de vote approximativement. Étant donné que ces opérations sont sans effet sur la trésorerie, les conversions sont constatées comme des ajustements au bilan et elles ne sont pas incluses dans les activités de financement figurant dans les états des flux de trésorerie.

- Les dividendes en espèces versés aux actionnaires se sont élevés à 96,6 millions et à 312,2 millions de dollars, respectivement, au quatrième trimestre et pour tout l'exercice 2005, soit un recul de 16,1 millions de dollars et une hausse de 63,5 millions de dollars par rapport aux périodes correspondantes de 2004. La baisse du trimestre est principalement imputable au fait qu'en 2004 les dividendes déclarés aux troisième et quatrième trimestres ont été versés au quatrième trimestre, tandis qu'en 2005 seuls les dividendes déclarés au quatrième trimestre ont été versés durant ce trimestre. La hausse pour tout l'exercice résulte principalement de la déclaration d'un dividende par action plus élevé en 2005 qu'en 2004 de même que de l'acquisition d'actions du régime de réinvestissement des dividendes sur le marché plutôt que leur émission sur le capital autorisé. Le dividende déclaré s'est élevé à 27,5 cents par action et à 87,5 cents par action, respectivement, au quatrième trimestre et pour tout l'exercice 2005, comparativement à 20 cents par action et à 65 cents par action, respectivement, durant les périodes correspondantes de 2004.

- Dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités mise en œuvre le 20 décembre 2004 et arrivée à échéance le 19 décembre 2005, TELUS a acheté aux fins d'annulation une tranche d'environ 73 % du nombre maximal autorisé de 14 millions d'actions ordinaires et la totalité du nombre maximal autorisé de 11,5 millions d'actions sans droit de vote. Le montant total de 912,6 millions de dollars du décaissement effectué dans le cadre de ce programme comprenait une réduction de 369,5 millions de dollars du capital-actions représentant la valeur comptable des actions rachetées et une autre réduction de 543,1 millions de dollars des bénéfices non répartis, représentant l'excédent sur la valeur comptable. Au quatrième trimestre de 2005 avant l'expiration du programme, TELUS a acheté aux fins d'annulation environ 1,9 million d'actions ordinaires et environ 1,9 million d'actions sans droit de vote pour un décaissement de 171,1 millions de dollars comprenant une réduction de 65,0 millions de dollars du capital-actions et une autre de 106,1 millions de dollars des bénéfices non répartis.

Le 16 décembre 2005, TELUS a annoncé qu'une autre offre de rachat dans le cours normal des activités avait été acceptée par la Bourse de Toronto (TSX). Dans le cadre de la nouvelle offre, TELUS peut acheter aux fins d'annulation sur une période de douze mois jusqu'à douze millions de ses actions ordinaires en circulation et jusqu'à douze millions de ses actions sans droit de vote en circulation, représentant environ 6,5 % et 7,2 %, respectivement, du flottant à la date de l'annonce. La nouvelle offre est entrée en vigueur le 20 décembre 2005 et elle expirera le 19 décembre 2006. Au 31 décembre 2005, TELUS avait acheté aux fins d'annulation dans le cadre de cette offre une tranche d'environ 634 000 actions ordinaires et de 608 000 actions sans droit de vote. Le décaissement de 57,5 millions de dollars dans le cadre de la nouvelle offre comprenait une réduction de 20,9 millions de dollars du capital-actions et une autre de 36,6 millions de dollars des bénéfices non répartis.

Les tableaux suivants précisent le nombre d'actions rachetées et les coûts engagés dans le cadre de ces programmes en 2005 et de manière cumulative.

| Programmes de rachat dans le cours normal des activités – actions | | | | | | | | |
|---|---|----------------------------------|--------------------------------------|---|---|--------------------------------------|---------------------------|--------------------------------|
| Actions rachetées pour annulation | Premier programme débuté le 20 décembre 2004 et terminé le 19 décembre 2005 | | | Deuxième programme débuté le 20 décembre 2005 | | | Total des deux programmes | |
| | En 2005 | Total pour la durée du programme | Pourcentage du nombre maximal permis | En 2005 | Nombre maximal d'actions pouvant être rachetées | Pourcentage du nombre maximal permis | En 2005 | Nombre cumulatif ¹⁾ |
| Ordinaires | 9 503 300 | 10 259 011 | 73,3 % | 634 469 | 12 000 000 | 5,3 % | 10 137 769 | 10 893 480 |
| Sans droit de vote | 10 048 600 | 11 500 000 | 100,0 % | 607 700 | 12 000 000 | 5,1 % | 10 656 300 | 12 107 700 |
| | 19 551 900 | 21 759 011 | 85,3 % | 1 242 169 | 24 000 000 | 5,2 % | 20 794 069 | 23 001 180 |
| Programmes de rachat dans le cours normal des activités – coût | | | | | | | | |
| Décaissement (en millions de dollars) | Premier programme débuté le 20 décembre 2004 et terminé le 19 décembre 2005 | | | Deuxième programme débuté le 20 décembre 2005 | | | Total des deux programmes | |
| | En 2005 | Total pour la durée du programme | | En 2005 | | | En 2005 | Nombre cumulatif ¹⁾ |
| Réduction : | | | | | | | | |
| Capital-actions | 330,1 | 369,5 | | 20,9 | | | 351,0 | 390,4 |
| Bénéfices non répartis | 504,5 | 543,1 | | 36,6 | | | 541,1 | 579,7 |
| | 834,6 | 912,6 | | 57,5 | | | 892,1 | 970,1 |

1) Du 20 décembre 2004 au 31 décembre 2005

- La dette à long terme émise au quatrième trimestre de 2005 comprend un montant de 142 millions de dollars tiré sur la facilité de crédit de trois ans de TELUS. Le solde de la dette à long terme émise durant l'exercice correspond à des contrats de location-acquisition. Les remboursements comprennent le remboursement anticipé de billets de 1,578 milliard de dollars canadiens décrits précédemment et le rachat le 16 juin 2005 des débentures convertibles non converties en actions sans droit de vote de 17,9 millions de dollars.
- En 2004, le rachat de toutes les actions préférentielles et privilégiées de TELUS Communications Inc. détenues dans le public avait été achevé au troisième trimestre pour un décaissement de 72,8 millions de dollars.

- En 2004, TELUS avait reçu un montant de 114,8 millions de dollars de Verizon au titre du montant de 148,1 millions de dollars (125 millions de dollars US) reçu lorsque les administrateurs indépendants de TELUS ont convenu de faciliter le dessaisissement par Verizon de la totalité de sa participation de 20,5 % dans TELUS.
- Les émissions de titres de dette à long terme en 2004 étaient principalement sous forme de facilités bancaires qui ont été remboursées. Les remboursements de dette en 2004 incluaient un montant de 189,5 millions de dollars au titre des débentures de série A de TELUS Communications Inc. et un montant de 20 millions de dollars sous forme de billets à moyen terme de TELUS Communications Inc.

7.4 Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement

| Exercices terminés les 31 décembre | 2005 | 2004 | Variation |
|--|----------|----------|-----------|
| <u>Composantes des ratios d'endettement et de couverture¹⁾</u> | | | |
| Dette nette (en millions de dollars) | 5 794,4 | 6 477,7 | (683,3) |
| Total des capitaux investis – valeur comptable (en millions de dollars) | 12 690,0 | 13 516,4 | (826,4) |
| BAIIA, excluant les coûts de restructuration (en millions de dollars) | 3 349,2 | 3 143,2 | 206,0 |
| Montant net des intérêts débiteurs (en millions de dollars) | 623,1 | 613,3 | (9,8) |
| <u>Ratios d'endettement</u> | | | |
| Dette à taux fixe en proportion du total de la dette (en %) | 97,6 | 93,2 | 4,4 |
| Durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette (en années) | 5,4 | 5,4 | — |
| Dette nette/total des capitaux investis (en %) ¹⁾ | 45,7 | 47,9 | (2,2) |
| Dette nette/BAIIA ¹⁾ | 1,7 | 2,1 | (0,4) |
| <u>Ratios de couverture¹⁾</u> | | | |
| Couverture des intérêts sur la dette à long terme | 2,5 | 2,3 | 0,2 |
| Couverture des intérêts par le BAIIA | 5,4 | 5,1 | 0,3 |
| <u>Autres mesures</u> | | | |
| Flux de trésorerie disponibles (en millions de dollars) ²⁾ | 1 465,5 | 1 297,3 | 168,2 |
| Ratio de distribution (en %) ¹⁾ | 56 | 51 | 5 |
| 1) Se reporter à la rubrique 11.4, « Définition des mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ». | | | |
| 2) Se reporter à la rubrique 11.2, « Flux de trésorerie disponibles ». | | | |

La dette nette a diminué à la fin de 2005, comparativement à 2004, en raison du remboursement anticipé de billets et de la conversion et du remboursement des débentures convertibles en 2005, partiellement neutralisés par l'utilisation de l'encaisse et des placements temporaires (l'encaisse est portée en réduction de la dette aux fins de calcul). La proportion de la dette à taux fixe a augmenté lorsque TELUS a mis fin aux ententes de swap au moment du remboursement anticipé des billets. Le total des capitaux investis a également diminué pour ces mêmes raisons, et il y a eu une baisse des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires découlant principalement des rachats d'actions dans le cadre des offres dans le cours normal des activités. Le ratio dette nette/BAIIA mesuré au 31 décembre 2005 s'est amélioré considérablement par rapport à l'exercice précédent, en raison de la réduction de la dette et de l'augmentation du BAIIA sur 12 mois, excluant les coûts de restructuration.

Le ratio de couverture des intérêts sur la dette à long terme s'est amélioré en raison de l'augmentation du bénéfice avant intérêts et impôts, partiellement neutralisée par les intérêts débiteurs accrus. Le ratio de couverture des intérêts par le BAIIA s'est pour sa part amélioré de 0,3 point de pourcentage en raison de l'augmentation du BAIIA, excluant les coûts de restructuration, et a reculé de 0,1 point en raison de la hausse des intérêts. Les flux de trésorerie disponibles pour 2005 se sont accrus comparativement à 2004, en raison surtout de l'amélioration du BAIIA, de la baisse des paiements effectués dans le cadre des programmes de restructuration et de l'augmentation des intérêts reçus, contrebalancés en partie par la baisse des économies d'impôts en espèces et la hausse des intérêts versés. Le ratio de distribution de 2005 a été supérieur aux indications visées de 45 à 55 % des bénéfices nets présentés, principalement en raison des charges temporaires liées à l'interruption de travail et de la perte liée au remboursement de la dette. En excluant ces deux éléments, le ratio de distribution de 2005 s'est établi à environ 48 %.

Les indications à long terme à l'égard de certaines mesures de la liquidité de TELUS, définies à la rubrique 11.4, « Définition des mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement », se lisent comme suit :

- ratio de la dette nette sur le total des capitaux investis entre 45 et 50 %;
- ratio de la dette nette sur le BAIIA entre 1,5:1 et 2,0:1;
- ratio de distribution de 45 à 55 % des bénéfices nets prévisibles.

7.5 Facilités de crédit

TELUS a obtenu de nouvelles facilités de crédit en mai 2005 en vue de remplacer des facilités de crédit antérieures d'une valeur de 1,6 milliard de dollars. La facilité antérieure de 364 jours sur le point d'arriver à échéance et une facilité à terme d'une durée restante de trois ans ont été remplacées par une nouvelle facilité de trois ans échéant en mai 2008 et une facilité à plus long terme de 5 ans échéant en mai 2010. Les nouvelles facilités de crédit ne comportent aucune modification importante des modalités initiales, mis à part le prix réduit et la durée prorogée qui reflètent les conditions favorables du marché et la situation financière solide de TELUS.

TELUS jouissait de liquidités disponibles inutilisées supérieures à 1,4 milliard de dollars au 31 décembre 2005.

| Facilités de crédit Au 31 décembre 2005 (en millions de dollars) | Échéance | Montant disponible | Montant utilisé | Lettres de crédit émises, mais non utilisées |
|--|------------|--------------------|-----------------|--|
| Facilité renouvelable de cinq ans ¹⁾ | 4 mai 2010 | 800,0 | — | — |
| Facilité renouvelable de trois ans ¹⁾ | 7 mai 2008 | 800,0 | 142,0 | 100,6 |
| Autres facilités bancaires | — | 74,0 | — | 7,3 |
| Total | — | 1 674,0 | 142,0 | 107,9 |

1) Dollars canadiens ou contre-valeur en dollars américains.

Les facilités de crédit de TELUS comportent les clauses restrictives habituelles. Celles-ci lui interdisent notamment de laisser son ratio de levier financier consolidé (dette à long terme sur le BAIIA sur 12 mois) dépasser 4,0:1 (environ 1,7:1 au 31 décembre 2005) et de laisser son ratio de couverture consolidé (BAIIA sur intérêts débiteurs sur 12 mois) être inférieur à 2,0:1 (environ 5,6:1 au 31 décembre 2005) à la fin d'un trimestre financier. Il y a certaines petites différences entre le calcul du ratio de levier financier et du ratio de couverture en vertu de la convention de crédit et le calcul de la dette nette sur le BAIIA et du ratio de couverture des intérêts par le BAIIA. Les calculs ne présentent pas de différences importantes. La réévaluation des immobilisations corporelles, des actifs incorporels et de l'écart d'acquisition aux fins comptables n'a pas d'incidence sur les clauses restrictives, et l'accès continu aux facilités de crédit de TELUS n'est pas assujéti au maintien par TELUS d'une cote de crédit en particulier.

7.6. Vente de créances

TELUS Communications Inc., filiale en propriété exclusive de TELUS, peut vendre une participation dans certaines de ses créances jusqu'à concurrence de 650 millions de dollars. Elle doit maintenir une cote de crédit de Dominion Bond Rating Service (DBRS) d'au moins « BBB (faible) », sinon l'acheteur pourrait exiger de freiner le programme de vente. Au 15 février 2006, la cote de crédit était plus élevée de trois niveaux, à savoir « A (faible) », que la cote devant être maintenue. Le produit des créances titrisées a été porté de 150 millions à 500 millions de dollars le 30 novembre 2005. Le solde du produit des créances titrisées a été ramené à 325 millions de dollars le 31 janvier 2006.

7.7 Cotes de crédit

En 2005, chacune des quatre agences de notation chargées d'évaluer TELUS a accru ses cotes de qualité applicables aux instruments de créance de la société. Le 27 juin, Moody's Investors Services Inc. a relevé sa cote « Baa3 » avec perspective positive accordée aux billets de TELUS Corporation pour la porter à « Baa2 » avec perspective stable. Le 27 septembre, Standard and Poors (S&P) a révisé à la hausse ses cotes à l'égard du crédit à long terme de la société et de la dette non garantie de premier rang de TELUS Corporation et de TCI, les faisant passer de « BBB » à « BBB+ », tout en changeant la perspective à « stable ». Le 18 octobre, Fitch Ratings a révisé à la hausse ses cotes à long terme pour TELUS et TCI, les faisant passer de « BBB » à « BBB+ » avec perspective stable. Le 24 octobre, DBRS a révisé à la hausse sa cote « BBB » accordée aux billets de TELUS Corporation et sa cote « BBB (élevée) » accordée à TCI pour les faire passer à « BBB (élevée) » et à « A (faible) », respectivement; la tendance a été révisée et s'établit maintenant à « stable ».

TELUS a pour objectif de conserver son accès aux marchés financiers à un coût raisonnable, en maintenant des cotes de crédit de qualité et en améliorant ses cotes de qualité de sorte qu'elles se situent entre « BBB+ » et « A- » ou des cotes équivalentes.

| Sommaire des cotes de crédit | DBRS ¹⁾ | S&P ¹⁾ | Moody's ¹⁾ | Fitch ¹⁾ |
|---|--------------------|-------------------|-----------------------|---------------------|
| TELUS Corporation | | | | |
| Dette bancaire de premier rang | — | — | — | BBB+ |
| Billets | BBB (élevée) | BBB+ | Baa2 | BBB+ |
| TELUS Communications Inc. | | | | |
| Débitures | A (faible) | BBB+ | — | BBB+ |
| Billets à moyen terme | A (faible) | BBB+ | — | BBB+ |
| Obligations hypothécaires de premier rang | A (faible) | A- | — | — |
| 1) Perspective ou tendance stable | | | | |

7.8 Arrangements hors bilan, engagements et passifs éventuels

Instruments financiers

Les instruments financiers de la société comprennent l'encaisse et les placements temporaires, les débiteurs, les placements comptabilisés selon la méthode de la comptabilisation à la valeur d'acquisition, les créiteurs, les créiteurs à l'égard de la restructuration et de la réduction de l'effectif, les dividendes à payer, les obligations à court terme, la dette à long terme, les conventions de swap de taux d'intérêt, les relations de couverture au titre des charges de rémunération découlant de l'octroi d'unités d'actions restreintes et les relations de couverture au titre des opérations de change.

La société utilise divers instruments financiers, dont la valeur comptable ne se reflète pas toujours dans les bilans, en vue de réduire ou d'éliminer les risques de taux d'intérêt et de change et de réduire ou d'éliminer le risque de hausse de la charge de rémunération découlant des octrois d'unités d'actions restreintes. Ces instruments sont comptabilisés de la même manière que le risque sous-jacent couvert. La majorité de ces instruments qui ont été ajoutés pour la première fois en 2001 se rapportent, d'un point de vue théorique, aux emprunts en dollars américains de TELUS. L'utilisation de ces instruments est assujettie à des lignes directrices exigeant qu'aucune opération sur instruments dérivés ne soit effectuée aux fins d'établissement d'une position spéculative ou à effet de levier, et fixe des critères régissant la solvabilité des contreparties aux opérations.

Les contreparties aux contrats de swap de taux d'intérêt de la société et de couverture de taux de change sont deux grandes institutions financières auxquelles une importante agence d'évaluation a accordé une cote de qualité supérieure. Le montant en dollars du risque de crédit lié à des contrats conclus avec l'une ou l'autre de ces institutions financières est limité, et les cotes de crédit des contreparties font l'objet d'un suivi. La société n'accorde ni ne reçoit de sûreté pour les contrats de swap ou les couvertures en raison de sa cote de crédit et de celle de ses contreparties. Elle est exposée à des pertes de crédit qui pourraient résulter de la non-exécution des contreparties, mais elle considère ce risque comme minime; en cas de défaut de toutes les contreparties, l'incidence avant impôts se limiterait à la valeur de tout actif de couverture reporté.

Risque de prix – taux de change : La société est exposée au risque de change qui découle des fluctuations des taux de change sur sa dette à long terme libellée en dollars américains. Des relations de couverture du risque de change ont été établies pour les paiements d'intérêt semestriels connexes et les paiements de capital à l'échéance.

La gestion du risque de change de la société consiste aussi à recourir à des contrats de change à terme pour fixer les taux de change sur les opérations et les engagements en devises à court terme. La comptabilité de couverture n'est appliquée à ces contrats de change à terme assortis d'une échéance à court terme que dans des situations exceptionnelles.

Au 31 décembre 2005, la société avait conclu des contrats de change à terme qui permettent de fixer les taux de change sur une tranche de 47,0 millions de dollars US des engagements d'achat de l'exercice 2006; la comptabilité de couverture a été appliquée à ces contrats de change à terme, qui se rapportent tous au secteur des services avec fil.

Juste valeur : La valeur comptable de l'encaisse et des placements temporaires, des débiteurs, des créiteurs, des créiteurs à l'égard de la restructuration et de la réduction de l'effectif, des dividendes à payer et des obligations à court terme correspond approximativement à leur juste valeur en raison de l'échéance immédiate ou à court terme de ces instruments financiers. La valeur comptable des placements de la société comptabilisés au coût n'excède pas leur juste valeur.

La juste valeur de la dette à long terme de la société est évaluée en fonction des cours du marché de ces titres ou de titres similaires ou en fonction des taux courants offerts à la société pour des titres de créance de même échéance ainsi que par l'utilisation de flux de trésorerie futurs actualisés à l'aide des taux courants pour des instruments financiers similaires d'une durée semblable et exposés à des risques comparables. Les justes valeurs estimatives des instruments financiers dérivés de la société utilisées pour gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de change sont établies de la même manière. La valeur comptable et la juste valeur de la dette à long terme s'établissent comme suit :

| (en millions de dollars) | Au 31 décembre 2005 | | Au 31 décembre 2004 | |
|---|---------------------|----------------|---------------------|----------------|
| | Valeur comptable | Juste valeur | Valeur comptable | Juste valeur |
| Dette à long terme | | | | |
| Capital | 4 644,9 | 5 371,6 | 6 345,3 | 7 342,3 |
| Instruments financiers dérivés utilisés pour gérer les risques de taux d'intérêt et de change liés à la dette libellée en dollars américains (date d'échéance maximale des instruments de couverture : juin 2011) | 1 154,3 | 1 470,5 | 1 032,6 | 1 299,5 |
| Instruments financiers dérivés utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt lié à la dette libellée en dollars canadiens | — | — | — | 1,3 |
| | 5 799,2 | 6 842,1 | 7 377,9 | 8 643,1 |

Engagements et passifs éventuels

La société avait des engagements en cours de 57,1 millions de dollars au titre de ses programmes de restructuration au 31 décembre 2005, dont une tranche de 15,1 millions de dollars se rapporte à des programmes mis en œuvre avant 2005. De plus, la société a fait savoir dans ses objectifs de 2006 qu'elle comptait inscrire un montant d'environ 100 millions de dollars au titre des coûts de restructuration et de réduction de l'effectif en 2006. Se reporter aux énoncés prospectifs figurant au début du rapport de gestion.

Conformément aux Décisions 2002-34 et 2002-43 du CRTC sur le plafonnement des prix, la société reporte une tranche des produits d'exploitation dans un compte de report, dont le solde s'établissait à 158,7 millions de dollars au 31 décembre 2005. Comme la société utilise la méthode du passif fiscal pour la comptabilisation du compte de report, la Décision 2005-6 du CRTC, relative à la prestation par la société des services de réseau numérique propres aux concurrents ne devrait avoir aucune incidence sur les produits de la société. Dans la mesure où la Décision 2005-6 du CRTC exige que la société offre des escomptes à l'égard des services de réseau numérique propres aux concurrents pour la période courante et les périodes antérieures, la société a prélevé un montant compensatoire sur le compte de report. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005, la société a prélevé un montant de 50,5 millions de dollars sur le compte de report à l'égard des escomptes sur les services de réseau numérique propres aux concurrents.

Les obligations contractuelles connues de la société au 31 décembre 2005 sont précisées dans le tableau suivant.

| (en millions de dollars) | Tranche de la dette à long terme arrivant à échéance | | Autres passifs à long terme | Contrats de location-exploitation | Engagements d'achat | Total |
|--------------------------|--|----------------------------------|-----------------------------|-----------------------------------|---------------------|---------|
| | Toutes, sauf les contrats de location-acquisition | Contrats de location-acquisition | | | | |
| 2006 | 1,8 | 3,2 | 17,9 | 177,2 | 380,1 | 580,2 |
| 2007 | 1 869,9 | 3,5 | 28,4 | 155,7 | 160,1 | 2 217,6 |
| 2008 | 144,2 | 3,3 | 17,8 | 139,3 | 106,1 | 410,7 |
| 2009 | 0,7 | 0,8 | 17,1 | 126,7 | 44,9 | 190,2 |
| 2010 | 80,0 | 1,7 | 16,9 | 112,7 | 10,1 | 221,4 |
| Par la suite | 3 716,5 | — | 140,1 | 476,7 | 34,6 | 4 367,9 |
| Total | 5 813,1 | 12,5 | 238,2 | 1 188,3 | 735,9 | 7 988,0 |

Les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada exigent que des informations soient fournies sur certains types de garanties ainsi que sur leurs montants maximaux non actualisés. Les montants maximaux pouvant être versés représentent le cas le plus défavorable et ne reflètent pas nécessairement les résultats prévus par la société. Les garanties sur lesquelles des informations doivent être présentées sont les engagements qui prévoient des paiements conditionnels à des événements futurs précis. Dans le cours normal de ses activités, la société prend des engagements qui, selon les PCGR, pourraient être considérés comme des garanties. Selon la définition des PCGR du Canada, les notes d'orientation sur les informations à fournir ne

s'appliquent pas aux garanties associées au rendement futur de la société. Au 31 décembre 2005, la société n'avait constaté aucun passif eu égard aux garanties de bonne exécution et elle avait constaté un passif de 0,5 million de dollars (1,0 million au 31 décembre 2004) au titre des garanties liées aux contrats de location. Les montants maximaux non actualisés des garanties au 31 décembre 2004, sans égard à la probabilité du versement de ces paiements, étaient négligeables.

Dans le cours normal de ses activités, la société peut fournir des engagements d'indemnisation en ce qui a trait à certaines opérations. Ces engagements d'indemnisation prévoient différentes durées et il arrive souvent que les modalités ne soient pas explicitement définies. Le cas échéant, un engagement d'indemnisation est enregistré à titre de passif. Dans bien des cas, ces engagements d'indemnisation ne comportent aucun plafond, et le montant maximal global des obligations en vertu de ces engagements d'indemnisation ne peut pas être évalué de manière raisonnable. À l'exclusion des obligations enregistrées à titre de passif au moment où l'opération est effectuée, la société n'a jamais fait de paiement important en vertu de ces engagements d'indemnisation.

En ce qui a trait à la cession, en 2001, des activités de TELUS liées aux annuaires, la société a accepté de prendre en charge une quote-part proportionnelle des frais accrus de publication des annuaires pour le nouveau propriétaire si l'augmentation découle d'un changement relatif aux exigences réglementaires applicables du CRTC. La quote-part de la société serait de 80 % jusqu'en mai 2006, passerait à 40 % pour les cinq années suivantes et s'établirait ensuite à 15 % dans la dernière période de cinq ans. En outre, si une mesure du CRTC empêchait le propriétaire de réaliser les activités liées aux annuaires qui sont précisées dans l'entente, TELUS indemniserait le propriétaire à l'égard de toute perte subie par ce dernier. Au 31 décembre 2005, la société n'avait constaté aucun passif en ce qui a trait à ses engagements d'indemnisation.

La société fait l'objet de diverses réclamations et poursuites visant des dommages-intérêts et d'autres compensations. La société ne peut à l'heure actuelle prévoir avec certitude l'issue de ces litiges. Cependant, la direction est d'avis, en vertu de l'évaluation juridique et selon l'information dont elle dispose actuellement, qu'il est improbable qu'un passif non couvert par les assurances ou autrement ait une incidence défavorable importante sur la situation financière consolidée de la société, sauf en ce qui concerne les éléments présentés antérieurement.

Équité salariale

En vertu d'une condition du règlement conclu entre TELUS Communications Inc. et le Telecommunications Workers Union (TWU) ayant mené à la convention collective entrée en vigueur le 20 novembre 2005, et sous réserve de l'acceptation du règlement par la Commission canadienne des droits de la personne et de la clôture du dossier relatif à la plainte en question, les parties ont accepté de régler la plainte sans aveu de responsabilité à la condition que la société établisse un fonds d'équité salariale de 10 millions de dollars, montant qui sera versé pendant la durée de la nouvelle convention collective, et que le TWU retire et abandonne la plainte en question. Le 21 décembre 2005, le TWU a retiré et annulé sa plainte. Le 10 janvier 2006, la Commission canadienne des droits de la personne a informé la société que son enquêteur avait recommandé qu'aucune autre instance ne soit entreprise à l'égard de cette plainte; toutefois, la société attend la décision de la Commission à cet égard. Si la Commission canadienne des droits de la personne refuse le règlement ou si la plainte est maintenue pour toute autre raison et que son règlement ultime diffère de l'évaluation et des hypothèses de la société, cela pourrait entraîner un ajustement important de la situation financière et des résultats d'exploitation de la société.

7.9 Information sur les actions en circulation

Le sommaire ci-après illustre le nombre d'actions en circulation de chaque catégorie de titres de participation au 31 décembre 2005 et au 31 janvier 2006. De plus, le nombre total d'actions en circulation et pouvant être émises qui est présenté au 31 janvier 2006 se fonde sur l'hypothèse selon laquelle toutes les options ont été converties. Les actions pouvant être émises au 31 janvier 2006 incluaient les actions détenues en réserve, mais non émises.

| Catégorie de titres de participation (en millions d'actions) | Actions ordinaires en circulation | Actions sans droit de vote en circulation | Nombre total d'actions en circulation |
|---|--------------------------------------|---|---|
| Au 31 décembre 2005 | | | |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – Actions ordinaires en circulation | 183,5 | — | 183,5 |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – Actions sans droit de vote en circulation | — | 166,6 | 166,6 |
| | <u>183,5</u> | <u>166,6</u> | <u>350,1</u> |
| Au 31 janvier 2006 | | | |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – Actions ordinaires en circulation | 183,5 | — | 183,5 |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – Actions sans droit de vote en circulation | — | 166,9 | 166,9 |
| | <u>183,5</u> | <u>166,9</u> | <u>350,4</u> |
| Actions en circulation et pouvant être émises ²⁾ au 31 janvier 2006 | | | |
| Actions ordinaires et actions sans droit de vote en circulation | 183,5 | 166,9 | 350,4 |
| Options | 1,5 | 21,8 | 23,3 |
| | <u>185,0</u> | <u>188,7</u> | <u>373,7</u> |
| 1) Aux fins du calcul du bénéfice dilué par action pour le quatrième trimestre de 2005, le nombre d'actions s'établissait à 358,1 millions. | | | |
| 2) En supposant une conversion intégrale et sans tenir compte des prix d'exercice. | | | |

8. Estimations comptables critiques et faits nouveaux concernant les conventions comptables

8.1 Estimations comptables critiques

Les principales conventions comptables de TELUS sont décrites à la note 1 des états financiers consolidés annuels. La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges au cours de la période visée. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs. En 2005, la société a révisé les estimations qui avaient été faites au cours d'un certain nombre d'exercices, ce qui s'est soldé par la révision des charges à payer relatives aux salaires et à d'autres obligations liées à l'effectif, en raison de la conclusion d'une nouvelle convention collective de cinq ans avec le TWU.

8.2 Faits nouveaux concernant les conventions comptables

Avec prise d'effet probable à l'exercice 2006 de la société, des modifications proposées aux recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'ICCA) sur le calcul et la présentation du résultat par action (chapitre 3500 du *Manuel de l'ICCA*) pourraient s'appliquer à la société. La société ne devrait pas être touchée de façon importante par les modifications proposées.

À compter de l'exercice 2006 de la société, les recommandations modifiées de l'ICCA à l'égard de la mesure des opérations non monétaires (chapitre 3830 du *Manuel de l'ICCA*) s'appliqueront à la société. Les recommandations modifiées entraîneront, normalement, la mesure des opérations non monétaires à leur juste valeur à moins que certains critères ne soient remplis. Ces recommandations modifiées n'ont pas une incidence importante sur les activités courantes de la société.

Au début de 2006, le Conseil des normes comptables du Canada a ratifié un plan stratégique qui fera en sorte que les PCGR du Canada, tels qu'ils sont utilisés par les sociétés ouvertes, seront alignés progressivement sur les normes de présentation de l'information financière internationales (« IFRS »). En 2006, le Conseil des normes comptables devrait établir et publier un plan détaillé de mise en œuvre qui s'étendra sur une période de transition prévue d'environ 5 ans. Comme cette initiative d'alignement était à peine amorcée à la date des présents états financiers consolidés, il est trop tôt pour évaluer les retombées de cette initiative sur la société.

9. Perspectives pour 2006

L'analyse qui suit est assujettie dans sa totalité aux énoncés prospectifs figurant au début du rapport de gestion.

9.1 Objectifs financiers et opérationnels pour 2006

Les objectifs suivants pour 2006 ont été communiqués au public le 16 décembre 2005. La société a l'habitude de réaffirmer ou d'ajuster ses indications annuelles trimestriellement.

| | Objectifs pour 2006 | Résultats de 2005 | Variation |
|--|------------------------------|-------------------|----------------|
| Chiffres consolidés | | | |
| Produits d'exploitation | 8,6 G\$ à 8,7 G\$ | 8,14 G\$ | 6 à 7 % |
| BAIIA ¹⁾ | 3,5 G\$ à 3,6 G\$ | 3,30 G\$ | 6 à 9 % |
| Bénéfice par action – de base | 2,40 \$ à 2,60 \$ | 1,96 \$ | 22 à 33 % |
| Dépenses en immobilisations | 1,5 G\$ à 1,55 G\$ | 1,32 G\$ | 14 à 17 % |
| Flux de trésorerie disponibles ²⁾ | 1,55 G\$ à 1,65 G\$ | 1,47 G\$ | 5 à 12 % |
| Secteur des services avec fil | | | |
| Produits (externes) | 4,825 G\$ à 4,875 G\$ | 4,85 G\$ | (1) à 1 % |
| Produits en tant qu'une entreprise autre qu'une ESLT | 650 M\$ à 700 M\$ | 632 M\$ | 3 à 11 % |
| BAIIA | 1,8 G\$ à 1,85 G\$ | 1,85 G\$ | (3) à 0 % |
| BAIIA en tant qu'une entreprise autre qu'une ESLT | 25 M\$ à 40 M\$ | 21 M\$ | 18 à 89 % |
| Dépenses en immobilisations | 1,05 G\$ à 1,1 GS | 914 M\$ | 15 à 20 % |
| Ajouts nets d'abonnés à Internet haute vitesse | Plus de 100 000 | 73 400 | Plus de 36 % |
| Secteur des services sans fil | | | |
| Produits (externes) | 3,775 G\$ à 3,825 G\$ | 3,30 G\$ | 14 à 17 % |
| BAIIAA | 1,7 G\$ à 1,75 G\$ | 1,44 G\$ | 18 à 22 % |
| Dépenses en immobilisations | Approx. 450 M\$ | 405 M\$ | Approx. 11 % |
| Ajouts nets d'abonnés aux services sans fil | Plus de 550 000 | 584 300 | (6) % ou mieux |
| 1) Se reporter à la rubrique 11.1, « Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) », pour la définition, le calcul et le rapprochement du BAIIA de 2004. | | | |
| 2) Se reporter à la rubrique 11.2, « Flux de trésorerie disponibles » pour la définition, le calcul et le rapprochement des flux de trésorerie disponibles de 2004. | | | |

Pour le secteur des services avec fil, le BAIIA de 2006 devrait demeurer stationnaire ou reculer de 50 millions de dollars, en raison des coûts de restructuration accrus partiellement neutralisés par les efficacités opérationnelles continues. La croissance des produits d'exploitation des services avec fil sur les territoires non titulaires du centre du Canada devrait augmenter de l'ordre de 18 millions à 68 millions de dollars en 2006 alors qu'une autre hausse soutenue du BAIIA est visée.

En ce qui concerne le secteur des services sans fil, le BAIIA de 2006 devrait augmenter de 260 millions de dollars pour atteindre 310 millions de dollars, en raison de la progression de 14 à 17 % des produits d'exploitation, du maintien des économies d'échelle, de la compression des coûts et de la vigueur persistante de la croissance du nombre d'abonnés des services sans fil.

Le taux de croissance de 22 à 33 % du bénéfice par action découle non seulement de la rentabilité opérationnelle accrue, mais des frais de financement moindres en raison des niveaux réduits de la dette. La croissance remarquable du bénéfice par action a été réalisée malgré le fait qu'une hausse des coûts de restructuration était prévue pour 2006. De plus, le bénéfice de 2005 incluait un montant de 18 cents lié aux retombées positives du règlement de questions fiscales des exercices précédents qui ne devraient pas se reproduire en 2006 dans la même amplitude.

Principales hypothèses et sensibilités au titre des objectifs de 2006

Diverses hypothèses ont été faites à l'égard des objectifs de 2006 incluant celles qui suivent :

- Croissance économique conforme aux estimations provinciales et nationales faites récemment par le Conference Board du Canada en 2005, incluant la croissance de 3,1 % du produit intérieur brut du Canada.
- Concurrence accrue sur le marché des services sans fil résidentiels et d'affaires.

- Gain au titre de la pénétration du marché des services avec fil similaire à celui de 2005, soit environ cinq points de pourcentage.
- Charges d'environ 100 millions de dollars au titre de la restructuration et de la réduction de l'effectif (53,9 millions en 2005).
- Taux d'imposition effectif d'environ 35 %.
- Aucune acquisition ni aucun dessaisissement de taille prévu.
- Aucune modification des règles touchant la propriété étrangère.
- Maintien ou amélioration des cotes de crédit de qualité.

Des achats potentiels d'au plus 24 millions d'actions de TELUS dans le cadre de l'offre de rachat des actions dans le cours normal des activités acceptée par la Bourse de Toronto et amorcée le 20 décembre 2005 pourraient influencer sur le bénéfice par action, le solde de trésorerie, la dette nette et le capital-actions ordinaire. Rien ne peut garantir que ces hypothèses ou les indications et les projections financières et d'exploitation de 2006 se révéleront exactes.

9.2 Plan financier de 2006

TELUS ne détient aucun montant considérable sous forme de dette arrivant à échéance en 2006. Le plan financier de TELUS consiste à utiliser les flux de trésorerie disponibles générés par ses activités en 2006 pour i) racheter des actions ordinaires et des actions sans droit de vote de TELUS aux termes de l'offre de rachat dans le cours normal des activités, ii) verser des dividendes et iii) retenir des liquidités aux fins des activités générales de la société. Le solde de 142 millions de dollars des facilités bancaires utilisées a été remboursé le 9 janvier 2006. Le solde du produit tiré des créances titrisées a été réduit de 175 millions de dollars le 31 janvier 2006 pour être ramené à 325 millions. La société prévoit accroître puis réduire le solde du produit des créances titrisées et utiliser les facilités bancaires, selon les besoins, pour combler ses autres besoins de liquidités.

TELUS s'attend également à maintenir sa position actuelle assurant la pleine couverture de son risque de change à l'égard de sa dette et elle prévoit généralement maintenir un solde minimal de 1 milliard de dollars sous forme de liquidités inutilisées. À la fin de 2005, la presque totalité de la dette globale de TELUS était assortie d'un taux fixe.

TELUS pourrait aussi envisager de refinancer la totalité ou une partie de ses billets arrivant à échéance le 1^{er} juin 2007 avant la date d'échéance régulièrement prévue. Ces passifs libellés en dollars américains étaient pleinement couverts par des passifs libellés en dollars canadiens au moment de l'émission et TELUS pourrait également mettre fin à ces ententes de swap ou les restructurer avant l'échéance. Les rentrées liées à l'exploitation retenues de même que les titres de créance à long et à court terme négociés sur un marché public, comme un papier commercial, pourraient servir au refinancement de ces billets. Pour une analyse liée aux risques et à la gestion des risques, se reporter à la rubrique 10.7, « Exigences en matière de financement et d'endettement ».

10. Risques et gestion des risques

Les rubriques qui suivent résument les faits nouveaux et importants liés aux risques et incertitudes décrits dans le rapport annuel 2004 de TELUS et dans les rapports de gestion intermédiaires du premier, du deuxième et du troisième trimestres de 2005.

10.1 Réglementation

Prolongation du régime de réglementation des prix (Décisions de télécom CRTC 2005-69 et CRTC 2005-70)

Dans le cadre des décisions 2005-69 et 2005-70, le Conseil a prolongé de une année la période courante de plafonnement des prix qui devait se terminer en mai 2006 (juillet 2006 pour TELUS Québec), de sorte qu'elle prendra maintenant fin le 31 mai 2007 (juillet 2007 pour TELUS Québec). Le CRTC compte entreprendre un examen de la réglementation des prix en 2006. Par la suite, il devrait émettre des décisions touchant l'abstention de la réglementation des services locaux et le compte de report, qui sont susceptibles d'influer sur l'examen de la réglementation des prix. Le résultat des examens de la réglementation, des instances et d'autres développements réglementaires pourraient avoir une incidence importante sur les procédures, les coûts et les produits d'exploitation futurs de TELUS.

Mise en œuvre de la transférabilité des numéros de services sans fil (TNSSF) – Décision de télécom CRTC 2005-72

Le 20 décembre 2005, le CRTC a publié un calendrier de mise en œuvre de la transférabilité des numéros de services sans fil. Le Conseil a ordonné à TELUS, à Rogers Communications et à Bell Canada de mettre en œuvre la pleine transférabilité des numéros en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario et au Québec, là où la transférabilité des numéros locaux de services avec fil est déjà en place, d'ici le 14 mars 2007. Dans les autres régions où la transférabilité des numéros des services avec fil est en place, notamment à Regina et à Saskatoon, TELUS, Rogers et Bell devront également offrir l'exportation des numéros d'ici le 14 mars 2007 et l'importation des numéros d'ici le 12 septembre 2007. Toutes les autres entreprises de services sans fil devront offrir au moins l'exportation des numéros dans les régions où la transférabilité des numéros des services avec fil est déjà en place d'ici le 14 mars 2007. Elles pourront mettre en œuvre l'importation des numéros n'importe quand à partir du 14 mars 2007 et au plus tard le 12 septembre 2007. Le calendrier de mise en œuvre figurant dans la décision de télécom 2005-72 est en avance de six mois sur celui proposé dans un rapport indépendant par PricewaterhouseCoopers LLP. Ce rapport avait été commandé par l'Association canadienne de télécommunications sans fil (ACTSF) dont TELUS est membre.

TELUS fera de son mieux pour respecter le calendrier de mise en œuvre exigé. Toutefois, rien ne peut garantir qu'elle y parviendra pleinement d'ici les dates précisées dans la décision du CRTC, malgré tout son bon vouloir. La mise en œuvre de la transférabilité des numéros des services sans fil pourrait se traduire par des coûts de mise en œuvre et des frais administratifs considérables, des migrations accrues des lignes d'accès au réseau vers les services sans fil, l'augmentation du taux mensuel de désabonnement aux services sans fil et des coûts plus élevés de fidélisation des clients des services sans fil. TELUS est d'avis que de tels risques seront amoindris par les initiatives « le futur est simple » de la société, son engagement envers l'excellence du service à la clientèle, la vigueur de sa marque et la qualité supérieure de ses réseaux avec fil et sans fil.

10.2 Ressources humaines

Les résultats des négociations collectives en cours chez TELUS Québec pourraient entraîner des coûts accrus, une productivité moindre ou des perturbations du travail.

Deux conventions collectives sur le territoire de TELUS Québec devront être renouvelées en 2006. Le 31 décembre 2005, la convention collective entre TELUS Québec et le Syndicat québécois des employés de TELUS, couvrant environ 993 employés de bureau, administratifs et techniques est arrivée à échéance. Une seconde convention touchant près de 523 employés professionnels et de supervision conclue entre TELUS Québec et le Syndicat des agents de maîtrise de TELUS arrivera à échéance le 31 mars 2006. Rien ne peut garantir que les charges de rémunération négociées seront conformes aux prévisions ou que les négociations ne se traduiront pas par une productivité moindre ou des perturbations du travail.

Nécessité du personnel clé

Le succès de TELUS repose largement sur les compétences et l'expérience de ses employés clés. Les entreprises du secteur des télécommunications se livrent une concurrence féroce pour recruter du personnel qualifié ayant des compétences en gestion d'entreprises ainsi que d'autres employés qualifiés. Rien ne garantit que TELUS pourra conserver ses employés clés actuels ou attirer et conserver d'autres cadres dirigeants ou employés clés, le cas échéant. La perte de certains employés clés, ou la détérioration du moral des employés découlant d'une réorganisation, de conventions collectives non réglées ou d'une réduction des coûts pourrait avoir une incidence défavorable sur la croissance, les activités et la rentabilité de TELUS.

La rémunération offerte par TELUS vise à appuyer une culture axée sur l'excellence du rendement et elle se fonde à la fois sur le marché et le rendement. Elle comporte des primes de rendement à moyen et à long terme, incluant une paie incitative variable selon le rendement individuel et celui de l'unité de travail et de l'entreprise dans son ensemble, des options d'achat d'actions, des unités d'actions restreintes (UAR) et un régime d'achat d'actions des employés de TELUS, ainsi qu'un programme d'avantages sociaux exceptionnel permettant d'adapter des programmes d'avantages personnels aux besoins individuels. Les primes de rendement à long terme offertes à certains membres du personnel clé comportent des périodes d'acquisition de trois ans au titre des options et des UAR. TELUS maintient la compétitivité de sa rémunération pour conserver sa capacité d'attirer et de retenir du personnel clé.

10.3 Intégration des activités et réorganisations internes

Le 24 novembre 2005, TELUS Corporation a annoncé l'intégration des secteurs des services avec fil et des services sans fil de la société, auparavant TELUS Communications et TELUS Mobilité, dans une seule structure opérationnelle. Cette intégration réunit les unités d'exploitation liées au service à la clientèle, l'infrastructure technologique, les opérations et les services partagés. Rien ne peut garantir que cette intégration procurera les avantages et les efficacités prévues ou que des difficultés majeures ne se présenteront pas durant l'intégration des deux structures pouvant avoir une incidence négative sur les résultats financiers et d'exploitation.

10.4 Risques liés aux processus

Les systèmes et les processus de TELUS pourraient influencer négativement sur les résultats financiers et le service à la clientèle – facturation et garantie à l'égard des produits.

La société continue d'élaborer un nouveau système de facturation dans le secteur des services avec fil, lequel inclura la réingénierie des processus aux fins de l'entrée des commandes, des conditions d'admissibilité, de la prestation des services et de l'assurance de la qualité du service à la clientèle, les recouvrements et le crédit, les contrats avec les clients et la gestion de l'information. Ce projet orienté vers la clientèle exige le développement poussé de systèmes et présente en soi des risques d'implantation découlant de la complexité des tâches et des contraintes sur le plan des ressources. TELUS compte mettre ce projet en œuvre progressivement, à commencer par le lancement de comptes personnels en Alberta, actuellement prévu au premier semestre de 2006, et par l'implantation de comptes à l'intention des clients de la Colombie-Britannique à une date ultérieure. Rien ne peut garantir que ce projet n'aura aucune incidence négative sur la qualité du service à la clientèle de TELUS, ni sur sa position concurrentielle ou ses résultats financiers.

10.5 Menaces faites par l'homme et menaces naturelles

Vandalisme

TELUS possède un certain nombre d'actifs corporels allant des téléphones publics aux centres de commutation de réseau et de standards téléphoniques qui sont situés dans des lieux publics et qui pourraient faire l'objet de vandalisme. En tenant compte de l'importance de l'actif, de l'exposition aux risques et des coûts pouvant être engagés advenant que l'actif subisse des dommages, TELUS a mis en œuvre un dispositif de barrières matérielles et électroniques ainsi que des systèmes de contrôle et de surveillance afin de protéger ses actifs.

À titre de mesure additionnelle en matière de gestion des risques, TELUS dispose d'un groupe responsable de la sécurité qui examine et évalue les risques de façon continue et, en coopération avec les organismes d'application de la loi et d'autres organismes externes, réajuste sa protection afin de faire face à l'évolution des risques. Bien que TELUS jouisse de processus de planification de la sécurité des actifs corporels des plus complets, rien ne peut garantir que des événements précis n'auront aucune incidence sur les activités et les résultats de TELUS.

10.6 Litiges et questions d'ordre juridique

Régime de retraite de TELUS Corporation et régime de retraite de TELUS Edmonton :

Deux demandes ont été déposées à la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta le 31 décembre 2001 et le 2 janvier 2002, respectivement, par deux demandeurs alléguant être des agents d'affaires du TWU. Les trois demandeurs de l'une des actions allèguent qu'ils intentent une poursuite au nom de tous les prestataires actuels et futurs du régime de retraite de TELUS Corporation alors que les deux demandeurs de l'autre action allèguent qu'ils intentent une poursuite au nom de tous les prestataires actuels ou futurs du régime de retraite de TELUS Edmonton. La demande visant le régime de retraite de TELUS Corporation cite la société et certains des membres de son groupe et certains fiduciaires actuels et anciens du régime de retraite de TELUS Corporation comme défendeurs. La demande réclame des dommages-intérêts de 445 millions de dollars au total. La demande visant le régime de retraite de TELUS Edmonton cite la société, certains des membres de son groupe et certains fiduciaires actuels et anciens du régime de retraite de TELUS Edmonton comme défendeurs. La demande réclame des dommages-intérêts de 15,5 millions de dollars au total. Le 19 février 2002, la société a déposé des défenses relativement aux deux actions ainsi que des avis de requête pour obtenir une certaine dispense, y compris une ordonnance de radiation des actions du fait qu'elles constituent des actions types ou des recours collectifs. Le 17 mai 2002, les demandes ont été modifiées par les demandeurs et allèguent, entre autres, que les prestations prévues aux termes du régime de retraite de TELUS Corporation et du régime de retraite de TELUS Edmonton sont moins avantageuses que les prestations prévues aux termes des régimes de retraite antérieurs respectifs, contrairement au droit applicable, que des cotisations insuffisantes ont été versées aux régimes et qu'il y a eu des suspensions de cotisations, que les défendeurs ont utilisé illégalement les fonds réaffectés et que des frais administratifs ont été déduits de façon abusive. La société a déposé une défense en réponse aux demandes modifiées le 3 juin 2002. La société est d'avis qu'elle dispose d'une bonne défense à l'égard des actions. En vertu d'une condition du règlement conclu entre TELUS Communications Inc. et le TWU ayant mené à la convention collective entrée en vigueur le 20 novembre 2005, le TWU a accepté de ne fournir aucune aide financière ni toute autre forme d'assistance directe ou indirecte aux plaignants dans ces actions et de communiquer aux plaignants la volonté et la recommandation du TWU que ces actions soient rejetées ou abandonnées. La société a été avisée par le TWU que les plaignants n'ont pas accepté de rejeter ni d'abandonner ces actions. Si les actions se poursuivent en raison des actes des tribunaux ou des plaignants, ou pour toute autre raison, et que leur règlement ultime diffère des évaluations et des hypothèses de la société, cela pourrait entraîner un ajustement important de la situation financière et des résultats d'exploitation de la société.

Décision de la Cour d'appel de l'Ontario en 2005

En juin 2005, la Cour d'appel de l'Ontario a rejeté à l'unanimité une décision de la Cour de première instance de 2003 et a déclaré que le remboursement des obligations de série AL de 125 millions de dollars fait en décembre 1997 par BC TEL, une société remplacée de TCI, n'était pas conforme aux dispositions de l'acte de fiducie et d'hypothèque aux termes duquel les obligations avaient été émises. La Cour d'appel de l'Ontario a renvoyé la cause devant la Cour de première instance qui devra déterminer les dommages. TELUS a comptabilisé une charge estimative aux fins des dommages dans les coûts de financement du deuxième trimestre de 2005. Si les dommages imposés étaient sensiblement différents des attentes de la direction, un ajustement important pourrait être inscrit dans les états des résultats de la société. La société a demandé l'autorisation d'interjeter appel devant la Cour suprême du Canada, demande qui a été rejetée en janvier 2006. Cette décision porte sur une question survenue avant la fusion de BC TELECOM et de TELUS Corporation (Alberta) en 1999 et n'a aucune incidence sur les instruments de créance actuels de TELUS.

Projet de loi 198

Le 31 décembre 2005, les dispositions annoncées par le gouvernement de l'Ontario sont entrées en vigueur, créant une responsabilité pour les sociétés ouvertes faisant des déclarations fausses ou trompeuses oralement ou par écrit. Ces modifications ont également créé une responsabilité au titre des fraudes et de la manipulation des marchés.

Ces modifications donnent le droit d'intenter des poursuites en dommages contre TELUS, ses administrateurs et certains de ses dirigeants si TELUS ou toute personne ayant l'autorité réelle, implicite ou apparente d'agir ou de parler en son nom publie un document ou transmet un message de vive voix contenant une déclaration fausse ou trompeuse, ou si TELUS omet de signaler à temps un changement important.

Cette nouvelle loi permet à toute personne ou société qui fait l'acquisition ou se défait de titres de TELUS sur le marché secondaire durant la période au cours de laquelle ladite déclaration fausse ou trompeuse demeure non corrigée dans le public ou, s'il s'agit d'une omission, tant que le changement important n'a pas été signalé, d'intenter des poursuites. Cette personne ou société n'a pas à prouver qu'elle s'est appuyée sur la déclaration fausse ou trompeuse pour faire l'acquisition ou la cession.

TELUS a fait un examen de ses pratiques et processus en matière de présentation de l'information et de la mesure dans laquelle ils sont documentés. Dans le cadre de cet examen, la société a consulté des conseillers externes. Cet examen a démontré que les processus de TELUS sont suffisants et correctement documentés, qu'ils incluent des lignes directrices qui limitent les porte-parole aux membres désignés de la haute direction, qu'ils fournissent un protocole pour tenir compte des échanges avec les analystes et des déclarations orales et qu'ils ont mis sur pied un comité chargé de revoir et de préciser les faits et changements importants à signaler. Toutefois, rien ne peut garantir que les processus de TELUS seront suivis par tous les membres de l'équipe en tout temps.

En décembre 2005, l'Institut Canadien des Comptables Agréés a remis à TELUS le prix d'excellence en information d'entreprise dans tous les secteurs d'activité. De même, en janvier 2006, IR Magazine Canada Awards 2006 a reconnu que TELUS possédait la meilleure politique d'information d'entreprise. Ce prix s'appuyait sur une étude menée auprès de plus de 550 investisseurs institutionnels et de détail en Amérique du Nord. La politique de TELUS touchant l'information à présenter est à la disposition du public à l'adresse telus.com/governance.

10.7 Exigences en matière de financement et d'endettement

Si le financement actuel est insuffisant pour couvrir les exigences en matière de financement, cela pourrait nuire au plan d'affaires et à la croissance de TELUS

TELUS pourrait financer ses besoins de capitaux futurs au moyen de fonds autogénérés et, de temps à autre, par des emprunts au titre de la tranche inutilisée de sa facilité de crédit bancaire ou par l'émission de titres de créance ou d'actions. Les perturbations dans les marchés financiers, la multiplication des règlements sur la capitalisation bancaire, la réduction du nombre de prêts alloués au secteur des télécommunications, ainsi que le nombre moindre de banques à charte canadiennes actives en raison d'une baisse d'activités ou de regroupements pourraient réduire les capitaux disponibles pour les crédits de qualité aux entreprises telles que TELUS.

En mai 2005, TELUS a obtenu de nouvelles facilités de crédit bancaires totalisant 1,6 milliard de dollars CA, qui atténueront partiellement ce risque. Les nouvelles facilités de crédit comprennent une facilité de crédit renouvelable de trois ans de 800 millions de dollars CA (ou l'équivalent en dollars américains) et une facilité de crédit renouvelable de cinq ans de 800 millions de dollars CA (ou l'équivalent en dollars américains).

Le 26 juillet 2002, TELUS Communications Inc. (TCI), une filiale en propriété exclusive de TELUS, a conclu une convention avec une fiducie de titrisation sans lien de dépendance aux termes de laquelle elle est en mesure de vendre une participation dans certaines de ses créances, sous réserve d'un montant maximal de 650 millions de dollars. Au 31 décembre 2005, TCI avait reçu un produit en espèces totalisant 500 millions de dollars. En vertu de ce programme, TCI est tenue de maintenir au moins la cote de crédit BBB (faible) attribuée par Dominion Bond Rating Service; la cote de crédit actuelle est A (faible). Dans l'éventualité où cette cote ne serait pas maintenue, la société pourrait être tenue de mettre fin au programme avant juin 2007, date d'échéance de la convention.

Les politiques financières de TELUS comprennent un ratio dette nette/BAIIA cible de 1,5 fois à 2,0 fois (1,7 fois au 31 décembre 2005) ainsi qu'un ratio dette nette/total des capitaux investis cible d'environ 45 % à 50 % (45,7 % au 31 décembre 2005). TELUS cherche ainsi à obtenir des cotes de crédit se situant entre BBB+ et A-, ou l'équivalent. Trois des quatre agences de notation chargées d'évaluer TELUS accordent maintenant des cotes qui sont conformes aux cotes visées. Une baisse des cotes de crédit de TELUS pourrait avoir une incidence sur l'accès de cette dernière à des capitaux et sur les coûts connexes. Rien ne garantit que TELUS pourra maintenir ou améliorer ses cotes de crédit actuelles.

Le 16 décembre 2005, TELUS a annoncé une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 24 millions d'actions. Cette offre fait suite à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités précédente, qui est venue à échéance le 19 décembre 2005, en vertu de laquelle la société a acheté 21,8 millions d'actions pour un montant de 912,6 millions de dollars. Même si l'on s'attend à ce que les flux de trésorerie prévus soient plus que suffisants pour satisfaire aux besoins actuels et à la politique financière de TELUS, la capacité de TELUS d'investir dans ses activités pour assurer sa croissance future ou réaliser les rachats d'actions pourrait s'en trouver limitée.

Le conseil de TELUS examine le taux de dividende chaque trimestre en fonction de nombreux facteurs incluant un ratio de dividende cible de 45 % à 55 % des bénéfices nets prévisibles. Cet examen a entraîné une hausse de 37,5 % du ratio de distribution trimestriel, qui est passé de 20 cents à 27,5 cents, à compter du versement des dividendes du 1^{er} janvier 2006. Au niveau des dividendes et des actions en circulation au 1^{er} janvier 2006, cela totaliserait environ 387 millions de dollars en dividendes en 2006.

TELUS prévoit générer des flux de trésorerie importants en 2006, qui pourraient notamment servir à racheter des actions et à verser des dividendes aux actionnaires. Toutefois, si les résultats réels diffèrent des attentes de TELUS, rien ne garantit que TELUS ne devra pas modifier ses plans de financement, y compris son intention de racheter un nombre considérable d'actions ou de verser des dividendes selon le ratio de distribution cible.

10.8 Technologie

Les normes technologiques relatives à l'accès à large bande sur fil pourraient survivre aux investissements prévus pour l'infrastructure d'accès

Les normes technologiques relatives à l'accès à large bande sur des lignes de cuivre vers les établissements des clients évoluent à un rythme effréné. Cette évolution permet des vitesses d'accès à large bande plus élevées et est alimentée par la demande incessante de la part des utilisateurs pour une connectivité plus rapide, la menace d'une augmentation des capacités et des services des concurrents et le désir des fournisseurs de services comme TELUS d'offrir de nouveaux services qui nécessitent une plus grande bande passante comme les services de télévision. Généralement, l'évolution vers des vitesses d'accès à large bande plus élevées est réalisée par le déploiement de la fibre optique à une distance plus éloignée des centraux, ce qui raccourcit la partie de la ligne de cuivre de l'accès, et par l'utilisation de technologies de modem plus rapides sur cette ligne raccourcie.

En 2005, TELUS a entrepris le déploiement de la technologie ADSL2+, une technologie de ligne numérique à paire asymétrique (ADSL) de seconde génération, qui permet d'atteindre une vitesse de 15 mégabits par seconde (Mbps) vers les établissements des clients, comparativement à 6 Mbps pour la technologie ADSL. La technologie ADSL2+ est compatible avec ADSL et tire profit des investissements de TELUS à l'égard des programmes d'amélioration de l'infrastructure d'accès à portée étendue en cuivre/fibre optique. En perspective, la technologie pour la liaison ADSL2+ (utilisant des paires multiples pour multiplier la bande passante disponible) et VDSL2 (qui peut fournir jusqu'à 45 Mbps sur de très courtes lignes de cuivre) devrait être disponible au cours du deuxième semestre de 2006.

Il est également prévu que la première technologie viable de fibre optique jusqu'au domicile (FTTH) verra le jour sous la forme d'un réseau optique passif à gigabits fondé sur les normes (GPON) et pourrait être disponible pour déploiement à la fin de 2006, offrant une vitesse de 80 Mbps aux domiciles. La norme FTTH est l'une des nombreuses normes FTTx (où « x » fait référence au domicile, au trottoir, à un socle ou au voisinage) proposées en cours de développement et qui se livrent concurrence que TELUS surveille activement. La fibre optique jusqu'au trottoir (FTTC), avec une connexion Ethernet jusque sur les lieux, d'une vitesse allant jusqu'à 100 Mbps, pourrait s'avérer une technologie plus pratique pour le déploiement généralisé. TELUS effectuera des essais relatifs aux technologies FTTx en 2006.

Ces normes en évolution, de même que les nouvelles techniques visant la qualité des services et l'ingénierie du trafic réseau soutiennent toutes la stratégie « le futur est simple » pour clients résidentiels de TELUS visant l'offre de services Internet IP, de transmission de la voix et d'images vidéo sur un système d'accès à large bande commun. Toutefois, ces technologies évoluent plus rapidement que le cycle d'investissement traditionnel lié à l'infrastructure d'accès. L'introduction de ces nouvelles technologies et leur rythme d'adoption pourraient donner lieu à des besoins accrus en matière de fonds pour les dépenses en capital non envisagées ou planifiées à l'heure actuelle.

11. Rapprochement des mesures financières non définies par les PCGR et définition des indicateurs clés de l'exploitation

11.1 Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA)

La société présente le BAIIA et fournit des indications à ce sujet parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de ses unités d'exploitation et qu'il sert à déterminer si la société respecte les clauses restrictives de ses conventions d'emprunt. La société estime également que le BAIIA est une mesure commune à laquelle les investisseurs recourent largement en tant qu'indicateur du rendement d'exploitation d'une société et de sa capacité de contracter des dettes et d'en assurer le service, ainsi qu'à titre de paramètre d'évaluation. De plus, la société croit que le BAIIA permet aux investisseurs de comparer plus facilement le rendement d'une entreprise de façon continue sans égard à l'amortissement, lequel est de nature hors caisse et peut varier considérablement selon les méthodes comptables utilisées ou en raison de facteurs hors exploitation, comme le coût historique.

Le BAIIA n'est pas une mesure fondée sur les principes comptables généralement reconnus du Canada ni des États-Unis et ne doit pas être substitué au bénéfice d'exploitation ou au bénéfice net comme mesure du rendement de la société ni utilisé comme mesure unique des flux de trésorerie, car il ne tient pas compte des effets de la croissance du fonds de roulement, des dépenses en immobilisations, de la réduction du capital de la dette ni d'autres sources et affectations des liquidités figurant dans les états consolidés des flux de trésorerie. Les investisseurs sont invités à examiner attentivement les éléments entrant dans le calcul du BAIIA de TELUS. Si le BAIIA est indiqué aux présentes afin de permettre une analyse comparative plus exhaustive du rendement de la société et de sa capacité d'assurer le service de sa dette comparativement à d'autres sociétés, il convient de rappeler que cet indicateur, tel qu'il est présenté par TELUS, risque de ne pas concorder en tous points avec le BAIIA présenté par d'autres sociétés.

Le tableau suivant illustre le rapprochement du BAIIA avec le bénéfice net et le bénéfice d'exploitation :

| (en millions de dollars) | Trimestres terminés les 31 décembre | | Exercices terminés les 31 décembre | |
|---|--|-------|---------------------------------------|---------|
| | 2005 | 2004 | 2005 | 2004 |
| Bénéfice net | 78,5 | 135,6 | 700,3 | 565,8 |
| Autres charges (produits) | 9,3 | 8,7 | 18,4 | 8,7 |
| Coûts de financement | 171,7 | 152,8 | 623,1 | 613,3 |
| Impôts sur les bénéfices | 58,8 | 50,4 | 322,0 | 255,1 |
| Part des actionnaires sans contrôle | 2,9 | 1,6 | 7,8 | 4,6 |
| Bénéfice d'exploitation | 321,2 | 349,1 | 1 671,6 | 1 447,5 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 346,2 | 338,3 | 1 342,6 | 1 307,8 |
| Amortissement des actifs incorporels | 67,0 | 79,2 | 281,1 | 335,3 |
| BAIIA | 734,4 | 766,6 | 3 295,3 | 3 090,6 |

En plus du BAIIA, TELUS calcule le BAIIA déduction faite des dépenses en immobilisations comme une simple approximation des flux de trésorerie dans ses deux secteurs isolables, qui est utilisé à des fins de comparaison avec les résultats présentés par les autres sociétés de télécommunications, et qui est assujéti aux questions possibles de comparabilité du BAIIA décrites précédemment. Le BAIIA déduction faite des dépenses en immobilisations est calculé pour TELUS de la façon suivante :

| (en millions de dollars) | Trimestres terminés les 31 décembre | | Exercices terminés les 31 décembre | |
|---|--|---------|---------------------------------------|-----------|
| | 2005 | 2004 | 2005 | 2004 |
| BAIIA | 734,4 | 766,6 | 3 295,3 | 3 090,6 |
| Dépenses en immobilisations | (374,1) | (343,4) | (1 319,0) | (1 319,0) |
| BAIIA déduction faite des dépenses en immobilisations | 360,3 | 423,2 | 1 976,3 | 1 771,6 |

11.2 Flux de trésorerie disponibles

La société présente les flux de trésorerie disponibles et fournit des indications à ce sujet parce qu'ils constituent une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance des résultats d'exploitation consolidés. Les flux de trésorerie disponibles excluent certaines variations du fonds de roulement ainsi que d'autres sources et affectations des liquidités figurant dans les états consolidés des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie disponibles ne sont pas une mesure fondée sur les principes comptables généralement reconnus du Canada ni des États-Unis et ne doivent pas être substitués aux états consolidés des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure qui peut être utilisée pour évaluer la performance de TELUS au fil des ans. Il convient de rappeler aux investisseurs que cet indicateur, tel qu'il est présenté par TELUS, risque de ne pas concorder en tous points avec les flux de trésorerie disponibles présentés par d'autres sociétés. Bien que la mesure fondée sur les PCGR la plus semblable soit les rentrées liées aux activités d'exploitation moins les sorties liées aux activités d'investissement, les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure pertinente, car ils fournissent une estimation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation qui sont disponibles après les dépenses en immobilisations, mais avant le produit tiré des actifs cédés et les variations de certains éléments du fonds de roulement (tels que les créances clients, qui peuvent être grandement faussées par les changements dans la titrisation qui ne reflètent pas les résultats d'exploitation, et les comptes fournisseurs).

Le tableau suivant illustre le rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des rentrées liées aux activités d'exploitation moins les sorties liées aux activités d'investissement:

| (en millions de dollars) | Trimestres terminés les 31 décembre | | Exercices terminés les 31 décembre | |
|---|--|---------|---------------------------------------|-----------|
| | 2005 | 2004 | 2005 | 2004 |
| Rentrées liées aux activités d'exploitation | 805,0 | 613,8 | 2 914,6 | 2 538,1 |
| Rentrées (sorties) liées aux activités d'investissement | (375,7) | (342,8) | (1 355,2) | (1 299,5) |
| | 429,3 | 271,0 | 1 559,4 | 1 238,6 |
| Montant net des charges des régimes à prestations déterminées des salariés | (3,1) | (3,7) | (3,9) | (18,4) |
| Cotisations patronales aux régimes à prestations déterminées des salariés | 29,0 | 24,5 | 118,8 | 136,8 |
| Amortissement des gains reportés sur la cession-bail de bâtiments, amortissement des frais reportés et autres activités d'exploitation, montant net | 9,2 | (41,6) | 5,3 | (27,9) |
| Paiements reçus de Verizon Communications Inc. | — | (33,3) | — | (33,3) |
| Réduction (augmentation) des créances titrisées | (350,0) | — | (350,0) | 150,0 |
| Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement, sauf la variation des impôts, des intérêts et des créances titrisées, et autres éléments | (6,2) | (94,4) | 99,7 | (129,0) |
| Acquisitions | — | 12,2 | 29,4 | 12,2 |
| Produit de la cession de propriétés et d'autres actifs | (1,0) | (17,7) | (4,5) | (35,9) |
| Autres activités d'investissement | 2,6 | 4,9 | 11,3 | 4,2 |
| Flux de trésorerie disponibles | 109,8 | 121,9 | 1 465,5 | 1 297,3 |

Le tableau suivant illustre le calcul des flux de trésorerie disponibles effectué par la direction.

| (en millions de dollars) | Trimestres terminés les 31 décembre | | Exercices terminés les 31 décembre | |
|--|--|---------|---------------------------------------|-----------|
| | 2005 | 2004 | 2005 | 2004 |
| BAIIA | 734,4 | 766,6 | 3 295,3 | 3 090,6 |
| Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif, déduction faite des versements en espèces | 5,4 | (15,2) | (13,6) | (70,3) |
| Rémunération à base d'actions | 3,1 | 5,9 | 24,3 | 23,8 |
| Intérêts en espèces payés | (319,2) | (293,2) | (638,3) | (632,9) |
| Intérêts en espèces reçus | 12,9 | 4,0 | 47,3 | 27,3 |
| Impôts reçus (payés) | 47,3 | (2,8) | 69,5 | 194,6 |
| Dépenses en immobilisations | (374,1) | (343,4) | (1 319,0) | (1 319,0) |
| Crédits d'impôt à l'investissement reçus (compris dans le BAIIA ou les dépenses en immobilisations présentés dans la période courante ou antérieure et dans les impôts reçus [payés]), et autres | — | — | — | (16,8) |
| Flux de trésorerie disponibles | 109,8 | 121,9 | 1 465,5 | 1 297,3 |

11.3 Définition des indicateurs clés de l'exploitation

Les mesures suivantes constituent des paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer le rendement de l'exploitation d'une société de services sans fil.

Taux de désabonnement, par mois

Nombre d'appareils d'abonnés débranchés au cours d'une période donnée, divisé par le nombre moyen d'appareils dans le réseau au cours de la période, exprimé sous forme de taux mensuel. Un abonné des services prépayés est débranché lorsqu'il n'utilise pas les services au cours des 90 jours suivant l'expiration de la carte prépayée.

Frais d'acquisition

Montant total au titre du financement des appareils, des commissions ainsi que des frais de publicité et de promotion qu'il faut déboursier pour l'acquisition initiale des abonnés au cours d'une période donnée. Tels qu'ils sont définis, les frais d'acquisition excluent les frais engagés pour conserver les abonnés existants (frais de fidélisation).

Frais d'acquisition par ajout brut d'abonné

Frais d'acquisition divisés par les ajouts bruts d'abonnés au cours de la période.

Produits moyens par appareil d'abonné (PMAA)

Nombre, exprimé en pourcentage mensuel, obtenu au moyen de la division des produits tirés des services de réseau par le nombre moyen d'appareils en service dans le réseau au cours de la période.

Frais de fidélisation par rapport aux produits tirés des services de réseau

Coûts directs liés aux activités de marketing et aux promotions visant à fidéliser les abonnés existants, divisés par les produits tirés des services de réseau.

BAIIA (déduction faite des frais d'acquisition)

Mesure de la rentabilité de l'exploitation normalisée en fonction des coûts inhérents à l'ajout de clients au cours de la période.

11.4 Définition des mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement

Dette nette

La dette nette est une mesure non définie par les PCGR; la mesure définie par les PCGR qui s'en rapproche le plus est la somme de la dette à long terme et de la tranche à court terme de la dette à long terme. Le tableau qui suit présente le rapprochement de ces deux mesures. La dette nette est un élément servant à déterminer la conformité aux clauses restrictives s'appliquant à la dette (se reporter à la description du ratio de la dette nette sur le BAIIA présentée ci-dessous).

| (en millions de dollars) | Aux 31 décembre | |
|---|-----------------|---------|
| | 2005 | 2004 |
| Tranche à court terme de la dette à long terme | 5,0 | 4,3 |
| Dette à long terme | 4 639,9 | 6 332,2 |
| | 4 644,9 | 6 336,5 |
| Passif de couverture reporté | 1 158,1 | 1 037,7 |
| Dette | 5 803,0 | 7 374,2 |
| Déduire : encaisse et placements temporaires | (8,6) | (896,5) |
| Dette nette | 5 794,4 | 6 477,7 |

Le passif de couverture reporté figurant dans le tableau ci-dessus se rapporte à des swaps de devises qui ont pour effet de convertir en dollars canadiens les obligations de remboursement du capital et de paiement des intérêts sur la débenture de 1 166,5 millions de dollars US échéant le 1^{er} juin 2007 et la débenture de 1 925,0 millions de dollars US échéant le 1^{er} juin 2011. La direction estime que la dette nette est une mesure utile car elle tient compte de l'incidence du taux de change sur les swaps de devises conclus qui fixent la valeur de la dette libellée en dollars américains et parce qu'elle représente le montant des obligations relatives à la dette à long terme qui ne sont pas couvertes par l'encaisse et les placements temporaires disponibles.

Total des capitaux investis

Dette nette plus la part des actionnaires sans contrôle et les capitaux propres.

Ratio dette nette/total des capitaux investis

Estimation de la proportion de la dette utilisée dans la structure financière de la société. Le ratio cible à long terme de la dette nette par rapport au total des capitaux investis est de 45 % à 50 %.

BAIIA excluant les coûts de restructuration

Le BAIIA excluant les coûts de restructuration sert à calculer le ratio dette nette/BAIIA et la couverture des intérêts par le BAIIA, conformément au calcul du ratio de levier financier et du ratio de couverture prévus par les clauses restrictives des facilités de crédit. Les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif se sont établis à 53,9 millions de dollars et à 52,6 millions de dollars, respectivement, pour les exercices terminés les 31 décembre 2005 et 2004.

Ratio dette nette/BAIIA

Dette nette à la fin de la période divisée par le BAIIA excluant les coûts de restructuration sur 12 mois. Cette mesure est essentiellement identique au ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives des facilités de crédit de TELUS. L'indication révisée de TELUS pour le ratio dette/BAIIA se situe dans une fourchette de 1,5:1 à 2,0:1.

Montant net des intérêts débiteurs

Montant net des coûts de financement avant les gains liés au rachat et au remboursement de la dette, calculé sur 12 mois. Aucun gain lié au rachat ni au remboursement de la dette n'a été comptabilisé au cours des périodes respectives. Les pertes constatées au titre du remboursement de la dette à long terme sont incluses dans le montant net des intérêts débiteurs.

Couverture des intérêts sur la dette à long terme

Mesure sur 12 mois du bénéfice net avant les intérêts débiteurs sur la dette à long terme et les impôts sur les bénéfices divisé par les intérêts débiteurs sur la dette à long terme. Les intérêts débiteurs sur la dette à long terme en 2005 incluaient les pertes résultant du remboursement de la dette à long terme et à la charge constatée au titre des coûts estimatifs de règlement d'une poursuite.

Couverture des intérêts par le BAIIA

BAIIA, déduction faite des coûts de restructuration divisé par le montant net des intérêts débiteurs. Cette mesure est essentiellement identique au ratio de couverture prévu par les clauses restrictives des nouvelles facilités de crédit de TELUS.

Ratio de distribution

Dividendes déclarés par action du trimestre le plus récent, multipliés par quatre et divisés par le bénéfice de base par action sur 12 mois. L'objectif visé est un ratio de distribution annuel, sur une base prospective, de 45 à 55 % des bénéfices nets prévisibles.

Dette à long terme

En termes généraux, fonds empruntés moins les fonds en caisse, comme il est défini dans les ententes bancaires de la société.

TELUS Corporation

États consolidés des résultats

| Périodes terminées les 31 décembre (en millions) | Trimestre | | Période de douze mois | |
|---|-------------------|--------------------|-----------------------|--------------------|
| | 2005 | 2004 (retraité) | 2005 | 2004 (retraité) |
| PRODUITS D'EXPLOITATION | 2 086,7 \$ | 1 964,9 \$ | 8 142,7 \$ | 7 581,2 \$ |
| CHARGES D'EXPLOITATION | | | | |
| Exploitation | 1 316,8 | 1 178,5 | 4 793,5 | 4 438,0 |
| Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif | 35,5 | 19,8 | 53,9 | 52,6 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 346,2 | 338,3 | 1 342,6 | 1 307,8 |
| Amortissement des actifs incorporels | 67,0 | 79,2 | 281,1 | 335,3 |
| | 1 765,5 | 1 615,8 | 6 471,1 | 6 133,7 |
| BÉNÉFICE D'EXPLOITATION | 321,2 | 349,1 | 1 671,6 | 1 447,5 |
| Autres charges, montant net | 9,3 | 8,7 | 18,4 | 8,7 |
| Coûts de financement | 171,7 | 152,8 | 623,1 | 613,3 |
| BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE | 140,2 | 187,6 | 1 030,1 | 825,5 |
| Impôts sur les bénéfices | 58,8 | 50,4 | 322,0 | 255,1 |
| Part des actionnaires sans contrôle | 2,9 | 1,6 | 7,8 | 4,6 |
| BÉNÉFICE NET | 78,5 | 135,6 | 700,3 | 565,8 |
| Dividendes sur actions préférentielles et privilégiées | — | — | — | 1,8 |
| BÉNÉFICE AFFÉRENT AUX ACTIONS ORDINAIRES ET AUX ACTIONS SANS DROIT DE VOTE | 78,5 \$ | 135,6 \$ | 700,3 \$ | 564,0 \$ |
| BÉNÉFICE PAR ACTION ORDINAIRE ET ACTION SANS DROIT DE VOTE (en dollars) | | | | |
| – De base | 0,22 | 0,38 | 1,96 | 1,58 |
| – Dilué | 0,22 | 0,37 | 1,94 | 1,57 |
| DIVIDENDES DÉCLARÉS PAR ACTION ORDINAIRE ET ACTION SANS DROIT DE VOTE (en dollars) | 0,275 | 0,20 | 0,875 | 0,65 |
| NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ TOTAL D' ACTIONS ORDINAIRES ET D' ACTIONS SANS DROIT DE VOTE EN CIRCULATION (en millions) | | | | |
| – De base | 353,6 | 358,0 | 357,1 | 355,3 |
| – Dilué | 358,1 | 362,1 | 361,0 | 357,6 |

TELUS Corporation

Bilans consolidés

| Aux 31 décembre (en millions) | 2005 | 2004 (retraité) |
|--|--------------------|--------------------|
| ACTIF | | |
| Actif à court terme | | |
| Encaisse et placements temporaires, montant net | 8,6 \$ | 896,5 \$ |
| Débiteurs | 610,3 | 863,5 |
| Impôts sur les bénéficiaires et autres impôts à recevoir | 103,7 | 132,5 |
| Stocks | 138,8 | 133,3 |
| Frais payés d'avance et autres | 154,7 | 183,4 |
| Tranche à court terme des impôts futurs | 226,4 | 438,4 |
| | 1 242,5 | 2 647,6 |
| Immobilisations, montant net | | |
| Immobilisations corporelles et autres | 7 339,4 | 7 528,2 |
| Actifs incorporels amortissables | 637,5 | 737,0 |
| Actifs incorporels à durée de vie indéfinie | 2 964,6 | 2 955,8 |
| | 10 941,5 | 11 221,0 |
| Autres actifs | | |
| Frais reportés | 850,2 | 704,4 |
| Impôts futurs | — | 99,8 |
| Placements | 31,2 | 38,4 |
| Écart d'acquisition | 3 156,9 | 3 126,8 |
| | 4 038,3 | 3 969,4 |
| | 16 222,3 \$ | 17 838,0 \$ |
| PASSIF ET CAPITAUX PROPRES | | |
| Passif à court terme | | |
| Créditeurs et charges à payer | 1 393,7 \$ | 1 362,6 \$ |
| Créditeurs et charges à payer à l'égard de la restructuration et de la réduction de l'effectif | 57,1 | 70,7 |
| Facturation par anticipation et dépôts de clients | 571,8 | 531,5 |
| Tranche à court terme de la dette à long terme | 5,0 | 4,3 |
| | 2 027,6 | 1 969,1 |
| Dette à long terme | 4 639,9 | 6 332,2 |
| Autres passifs à long terme | 1 635,3 | 1 506,1 |
| Impôts futurs | 1 023,9 | 991,9 |
| Part des actionnaires sans contrôle | 25,6 | 13,1 |
| Capitaux propres | | |
| Option de conversion des débentures convertibles | — | 8,8 |
| Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires | 6 870,0 | 7 016,8 |
| | 6 870,0 | 7 025,6 |
| | 16 222,3 \$ | 17 838,0 \$ |

TELUS Corporation

États consolidés des flux de trésorerie

| Périodes terminées les 31 décembre (en millions) | Trimestre | | Période de douze mois | |
|---|------------|--------------------|-----------------------|--------------------|
| | 2005 | 2004 (retraité) | 2005 | 2004 (retraité) |
| ACTIVITÉS D'EXPLOITATION | | | | |
| Bénéfice net | 78,5 \$ | 135,6 \$ | 700,3 \$ | 565,8 \$ |
| Ajustements visant le rapprochement du bénéfice net et des rentrées liées aux activités d'exploitation : | | | | |
| Amortissement | 413,2 | 417,5 | 1 623,7 | 1 643,1 |
| Impôts futurs | 55,8 | 99,0 | 340,0 | 380,9 |
| Rémunération à base d'actions | 3,1 | 5,9 | 24,3 | 23,8 |
| Montant net des charges des régimes à prestations déterminées des salariés | 3,1 | 3,7 | 3,9 | 18,4 |
| Cotisations patronales aux régimes à prestations déterminées des salariés | (29,0) | (24,5) | (118,8) | (136,8) |
| Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif, déduction faite des versements en espèces | 5,4 | (15,2) | (13,6) | (70,3) |
| Versement reçu de Verizon Communications Inc. | — | 33,3 | — | 33,3 |
| Amortissement des gains reportés sur les opérations de cession-bail de bâtiments, amortissement des frais reportés et autres, montant net | 5,0 | 14,2 | 1,1 | 27,9 |
| Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement | 269,9 | (55,7) | 353,7 | 52,0 |
| Rentrées liées aux activités d'exploitation | 805,0 | 613,8 | 2 914,6 | 2 538,1 |
| ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT | | | | |
| Dépenses en immobilisations | (374,1) | (343,4) | (1 319,0) | (1 319,0) |
| Acquisition | — | (12,2) | (29,4) | (12,2) |
| Produit de la vente de propriétés et d'autres actifs | 1,0 | 17,7 | 4,5 | 35,9 |
| Autres | (2,6) | (4,9) | (11,3) | (4,2) |
| Sorties liées aux activités d'investissement | (375,7) | (342,8) | (1 355,2) | (1 299,5) |
| ACTIVITÉS DE FINANCEMENT | | | | |
| Émission d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote | 19,1 | 78,0 | 219,4 | 148,8 |
| Dividendes aux actionnaires | (96,6) | (112,6) | (312,2) | (248,7) |
| Achat d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote pour annulation | (228,6) | (78,0) | (892,1) | (78,0) |
| Paiement lié au rachat d'actions privilégiées et privilégiées | — | — | — | (72,8) |
| Émission de titres de créance à long terme | 142,7 | 2,0 | 147,4 | 39,8 |
| Remboursements par anticipation et à l'échéance sur la dette à long terme | (1 579,8) | (0,9) | (1 601,1) | (248,6) |
| Dividendes versés par une filiale à la part des actionnaires sans contrôle | — | — | (7,9) | — |
| Versement reçu de Verizon Communications Inc. | — | 114,8 | — | 114,8 |
| Autres | 0,4 | — | (0,8) | (3,6) |
| Rentrées (sorties) liées aux activités de financement | (1 742,8) | 3,3 | (2 447,3) | (348,3) |
| SITUATION DE TRÉSORERIE | | | | |
| Augmentation (diminution) de l'encaisse et des placements temporaires, montant net | (1 313,5) | 274,3 | (887,9) | 890,3 |
| Encaisse et placements temporaires, montant net au début | 1 322,1 | 622,2 | 896,5 | 6,2 |
| Encaisse et placements temporaires, montant net à la fin | 8,6 \$ | 896,5 \$ | 8,6 \$ | 896,5 \$ |
| INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE | | | | |
| Intérêts (versés) | (319,2) \$ | (293,2) \$ | (638,3) \$ | (632,9) \$ |
| Intérêts reçus | 12,9 \$ | 4,0 \$ | 47,3 \$ | 27,3 \$ |
| Impôts sur les bénéfices (y compris les crédits d'impôt à l'investissement reçus (versés)) | 47,3 \$ | (2,8) \$ | 69,5 \$ | 194,6 \$ |

TELUS Corporation

Information sectorielle

Trimestres terminés les
31 décembre
(en millions)

| | Services avec fil | | Services sans fil | | Éliminations | | Chiffres consolidés | |
|--|-------------------|-----------------|-------------------|-----------------|---------------|---------------|---------------------|-----------------|
| | 2005 | 2004 | 2005 | 2004 | 2005 | 2004 | 2005 | 2004 |
| Produits d'exploitation | | | | | | | | |
| Produits externes | 1 209,9 \$ | 1 209,3 \$ | 876,8 \$ | 755,6 \$ | — \$ | — \$ | 2 086,7 \$ | 1 964,9 \$ |
| Produits intersectoriels | 23,0 | 24,6 | 6,3 | 6,3 | (29,3) | (30,9) | — | — |
| | 1 232,9 | 1 233,9 | 883,1 | 761,9 | (29,3) | (30,9) | 2 086,7 | 1 964,9 |
| Charges d'exploitation | | | | | | | | |
| Charges d'exploitation | 788,5 | 732,2 | 557,6 | 477,2 | (29,3) | (30,9) | 1 316,8 | 1 178,5 |
| Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif | 35,5 | 19,8 | — | — | — | — | 35,5 | 19,8 |
| | 824,0 | 752,0 | 557,6 | 477,2 | (29,3) | (30,9) | 1 352,3 | 1 198,3 |
| BAIIA ¹⁾ | 408,9 \$ | 481,9 \$ | 325,5 \$ | 284,7 \$ | — \$ | — \$ | 734,4 \$ | 766,6 \$ |
| Dépenses en immobilisations | 230,2 \$ | 220,8 \$ | 143,9 \$ | 122,6 \$ | — \$ | — \$ | 374,1 \$ | 343,4 \$ |
| BAIIA moins les dépenses en immobilisations | 178,7 \$ | 261,1 \$ | 181,6 \$ | 162,1 \$ | — \$ | — \$ | 360,3 \$ | 423,2 \$ |

Exercices terminés les
31 décembre
(en millions)

| | Services avec fil | | Services sans fil | | Éliminations | | Chiffres consolidés | |
|--|-------------------|-----------------|-------------------|-----------------|----------------|----------------|---------------------|-------------------|
| | 2005 | 2004 | 2005 | 2004 | 2005 | 2004 | 2005 | 2004 |
| Produits d'exploitation | | | | | | | | |
| Produits externes | 4 847,2 \$ | 4 769,3 \$ | 3 295,5 \$ | 2 811,9 \$ | — \$ | — \$ | 8 142,7 \$ | 7 581,2 \$ |
| Produits intersectoriels | 90,4 | 96,6 | 23,5 | 21,5 | (113,9) | (118,1) | — | — |
| | 4 937,6 | 4 865,9 | 3 319,0 | 2 833,4 | (113,9) | (118,1) | 8 142,7 | 7 581,2 |
| Charges d'exploitation | | | | | | | | |
| Charges d'exploitation | 3 031,4 | 2 864,9 | 1 876,0 | 1 691,2 | (113,9) | (118,1) | 4 793,5 | 4 438,0 |
| Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif | 53,9 | 52,6 | — | — | — | — | 53,9 | 52,6 |
| | 3 085,3 | 2 917,5 | 1 876,0 | 1 691,2 | (113,9) | (118,1) | 4 847,4 | 4 490,6 |
| BAIIA ¹⁾ | 1 852,3 \$ | 1 948,4 \$ | 1 443,0 \$ | 1 142,2 \$ | — \$ | — \$ | 3 295,3 \$ | 3 090,6 \$ |
| Dépenses en immobilisations | 914,2 \$ | 964,3 \$ | 404,8 \$ | 354,7 \$ | — \$ | — \$ | 1 319,0 \$ | 1 319,0 \$ |
| BAIIA moins les dépenses en immobilisations | 938,1 \$ | 984,1 \$ | 1 038,2 \$ | 787,5 \$ | — \$ | — \$ | 1 976,3 \$ | 1 771,6 \$ |

- 1) Selon la définition de la société, le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (le « BAIIA ») correspond aux produits d'exploitation diminués des charges d'exploitation ainsi que des coûts de restructuration et de réduction de l'effectif. La société a publié de l'information au sujet du BAIIA et l'inclut dans l'information présentée parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de ses secteurs d'exploitation et qu'il sert à déterminer si la société respecte les clauses restrictives de certaines conventions d'emprunt.